

EXPOSITION RACINE

OFF

A32A1

A13/J42-

1968



Ministère des Affaires culturelles du Québec

1968



Bibliothèque Nationale du Québec

J E A N R A C I N E

TRICENTENAIRE D'ANDROMAQUE



Page de couverture :

Jean Racine, d'après Santerre (n° 259).

QUÉBEC
Musée du Québec

MONTREAL
Théâtre Port-Royal

JEAN RACINE
TRICENTENAIRE D'ANDROMAQUE

Janvier-Mars 1968



*Cette exposition présentée
sous les auspices du Ministère des Affaires culturelles du Québec
a été réalisée par la Bibliothèque nationale de Paris,
avec le concours des Services culturels
de la Délégation générale du Québec en France.*

OFF
A32P1
A13/J42-
1968

D8231727

© Ministère des Affaires culturelles du Québec, 1968.

Nous tenons à remercier le ministre
des Affaires culturelles,
monsieur Jean-Noël Tremblay, d'avoir permis
la réalisation, en terre française d'Amérique,
de cette prestigieuse exposition Jean Racine.

Cet événement met en lumière l'immense
travail accompli par le ministère
des Affaires culturelles du Québec
et sa volonté de faire connaître chez nous
les plus beaux témoignages de la pensée
française.

Le Directeur du Musée du Québec

L'EXPOSITION RACINE AU QUÉBEC

Le projet d'inviter la Bibliothèque Nationale de France à prêter au Québec une de ses grandes expositions documentaires remonte à quatre ou cinq ans. Peu après l'exposition Pascal, dont le retentissement, on s'en souvient, avait été considérable, l'occasion m'avait été donnée d'avoir à ce sujet un entretien avec Monsieur Julien Cain, qui dirigeait alors la Bibliothèque Nationale.

L'idée devait faire son chemin. Favorisée par la mise en application de l'entente culturelle franco-qubécoise, elle allait recevoir une impulsion décisive au moment de la visite du Ministre de l'Education nationale, Monsieur Alain Peyrefite, qu'accompagnait l'administrateur général de la Bibliothèque Nationale, Monsieur Etienne Dennery, en qui nous avons trouvé le plus sympathique et le plus compréhensif des interlocuteurs. Les modalités du prêt furent mises au point dans les derniers jours d'octobre 1967.

L'exposition Racine est d'une richesse extraordinaire. Elle compte 250 objets: manuscrits, imprimés, maquettes, tableaux, gravures, médailles (dont celle qui commémore la défaite des Anglais devant Québec en 1690; la devise en fut composée par Racine) . . . A Paris, elle marquait le troisième centenaire de la création d'*Andromaque*. Pourquoi n'évoquerions-nous pas, en la présentant ici, *Brilannicus*, joué pour la première fois en 1668 ?

* * *

L'oeuvre de Racine se suffit à elle-même. Comme toutes les grandes oeuvres, elle a sa vie propre; à chaque siècle, à chaque génération, elle reprend une jeunesse et une actualité nouvelles, à même ses inépuisables réserves de beauté. Il n'en reste pas moins qu'il y a un immense intérêt à remonter aux sources et à percevoir, en filigrane sur les pages de l'oeuvre, le profil de l'homme.

L'homme émerge de cette exposition. Comme il est complexe! J'avoue avoir éprouvé un certain malaise à parcourir, par exemple, les feuillets sur lesquels l'auteur de *Phèdre*, devenu historiographe de cour, notait, flatteur, les bons mots du Roi. A la fois bénéficiaire et victime de sa solide ambition d'écrivain, Racine apparaît marqué, d'une part, par la grandeur de son génie contesté, combattu, mais triomphant et, de l'autre, par les traces — dirais-je: les blessures? — d'un succès âprement recherché, cultivé, thésaurisé.

Avec l'homme, c'est toute une société, c'est un siècle, que cette exposition met en lumière.

* * *

Il est infiniment agréable de signaler ici l'extrême obligeance avec laquelle la Direction générale des Affaires culturelles du Ministère des Affaires étrangères de France a accueilli nos démarches en vue d'obtenir le prêt des documents qui sont exposés à Québec, depuis le 18 janvier, et qui le seront à Montréal, à partir du 17 février. De même, nous saluons avec joie l'amicale collaboration que nous avons reçue de Monsieur Dennery et des services de la Bibliothèque Nationale de France.

Les serviteurs de l'État québécois qui ont travaillé à mettre cette manifestation à la disposition de nos populations ne doivent pas, je crois, rester anonymes. Mentionnons MM. Jean Vallerand, conseiller culturel, et Jean Hamelin, attaché culturel près la Délégation générale du Québec à Paris, Jean-Paul L'Allier, directeur de la Coopération avec l'extérieur, André Giroux, directeur général de la Diffusion de la culture, Jean Soucy, directeur du Musée du Québec, et Georges Cartier, conservateur en chef de la Bibliothèque Nationale du Québec. Nous leur devons des remerciements.

Guy Frégault

PRÉFACE

Il y a eu trois cents ans, le 17 novembre dernier, *Andromaque* remportait à l'Hôtel de Bourgogne un éclatant succès. Durant dix années, allait éclore la série des chefs-d'œuvre profanes de Racine. Et ces dix ans constitueront aussi l'époque la plus éblouissante du classicisme français. *Tartufe* est sur le point d'être enfin joué. La Fontaine va bientôt publier les six premiers livres de ses *Fables*. Bossuet vient de prononcer, l'année précédente, l'oraison funèbre d'Anne d'Autriche. Louis XIV a maté les derniers sursauts des révoltes intérieures et mené à bien la campagne des Flandres. La jeune gloire du roi fait rayonner sur l'Europe le prestige des Arts et des Lettres. L'étoile de la Montespan commence à monter : et c'est à Versailles le règne de la jeunesse et de l'amour.

La Bibliothèque Nationale a désiré célébrer cette époque en organisant une exposition Jean Racine. Aucun poète de théâtre n'est, aujourd'hui encore, plus célèbre que lui. Beaucoup de grands écrivains se sont penchés sur son œuvre, et pour ne parler que des plus célèbres et des plus récents, Mauriac, Claudel, Gide, Valéry, Giraudoux.

C'est à son propos que les différentes écoles actuelles d'historiens de la littérature ont choisi de s'affronter. L'une souhaite accumuler les faits et les précisions sur la vie et la carrière de l'auteur. L'autre cherche dans l'existence du poète, ou dans les événements du temps, des situations analogues à celles qui forment la trame de ses

pièces : elle pense ainsi découvrir la source vivante de son inspiration. La « nouvelle critique » a fait enfin l'effort original d'appliquer à l'œuvre même de l'écrivain les connaissances que la sociologie, le matérialisme historique ou la psychanalyse nous ont données sur le comportement humain.

*
* *

Malgré l'intérêt passionné que les générations successives (les romantiques exceptés) ont porté à l'œuvre du poète, et bien qu'il ait, dès l'âge de vingt-sept ans, et durant toute son existence, joui d'une gloire exceptionnelle, nous connaissons mal la personnalité de l'auteur d'*Andromaque*. Par le rapprochement entre l'iconographie, les manuscrits, la présence d'objets familiers, une exposition fait parfois ressortir des points de vue nouveaux sur la personne d'un auteur. Mais la tâche est particulièrement difficile quand il s'agit de Racine. Pour l'historien même, peut déclarer Raymond Picard, « Racine s'identifie entièrement avec les événements de sa carrière ; mais l'être... qui vit cette carrière a irrémédiablement disparu ».

D'abord, et si incroyable que cela puisse paraître, nous n'avons guère de portrait du poète, ou plutôt nous en avons trop. Dix faux Racine, conservés dans dix musées différents (et leur existence seule prouve l'étendue de la renommée qu'ils prétendent célébrer) seront présentés à cette exposition. L'un d'entre eux, qui se trouve au musée de Langres, correspond bien à l'idée que nous nous faisons de l'amant de la du Parc, mais à cette idée seulement : un visage jeune et ardent, un léger duvet sur les lèvres, des yeux profonds et comme brûlés par la passion. La seule peinture indiscutable, celle de Santerre, nous montre un

homme déjà âgé, l'œil humide, le visage boursoufflé, empreint d'un air de dignité conventionnelle.

Nous n'avons pas de manuscrits de pièces de Racine : ce sont là des reliques auxquelles le XVII^e siècle ne s'intéressait pas. C'est par la correspondance de l'écrivain, et les livres qu'il annota, ou les récits de ses contemporains que nous pouvons, dans une mesure très limitée d'ailleurs, reconstituer certains aspects de sa personnalité.

Une grande partie de sa correspondance est d'ailleurs conservée à la Bibliothèque Nationale. Lettres de jeunesse à ses sœurs, à ses cousins, à des abbés mondains, qui reflètent surtout, même lorsqu'il est encore question pour lui, à Uzès, d'entrer dans les ordres, les préoccupations d'un jeune littérateur à ses débuts. Mais elles manifestent déjà un tempérament ambitieux et inquiet. « Les poètes ont cela des hypocrites, écrit-il à l'abbé Levasseur, qu'ils défendent ce qu'ils font, mais que leur conscience ne les laisse jamais en repos. » Puis de 1665 à 1681, rien ou à peu près. Et, après 1685 (si l'on excepte les messages à Boileau, avec parfois des nouvelles de la Cour de peu d'importance), des lettres simples et de plus en plus édifiantes à sa tante de Port-Royal, à sa sœur, puis à son fils Jean-Baptiste. Jamais, même au XVII^e siècle, le souci de ne rien dire qui puisse traduire des préoccupations individuelles ne s'est manifesté avec plus d'évidence. En outre, des enfants bien pensants ont sans doute eu le loisir d'éliminer tout ce qui ne leur paraissait pas servir la mémoire de leur père.

Celui qui a tant analysé les passions humaines ne nous a rien laissé sur ses propres amours. Seuls ses contemporains nous ont appris qu'il aima la du Parc (dont nous n'avons conservé qu'un petit portrait présumé), qu'il écrivit pour elle *Andromaque* (Boileau, du moins, l'affirme), qu'il l'amena à quitter la troupe de Molière pour l'Hôtel

de Bourgogne, qu'il fit d'elle, de petite actrice qu'elle était, une grande tragédienne et (s'il est bien le poète de théâtre dont parle alors un critique), qu'il apparut à sa mort comme « à demi-trépassé... » Nous connaissons mieux la Champmeslé : nous avons d'elle deux portraits. Elle aussi fut son interprète avant même de devenir sa maîtresse ; et si nous savons qu'elle ne lui fut guère fidèle, nous ignorons totalement jusqu'à quel point il l'aima.

*
* *

Une sorte de politesse de cour a empêché Racine, tout au long de son existence, et à quelques exceptions près, de livrer le secret de sa personnalité. Courtisan, il l'a été. Dès sa jeunesse, il composait des poèmes de circonstance sur la guérison du roi atteint de la rougeole ou sur son mariage avec Marie-Thérèse. Dès vingt-cinq ans, il reçut une pension qui ne fit que croître avec les années. Ses charges de trésorier de France à Moulins, de gentilhomme de la Chambre puis, après 1677, d'historiographe du roi, avec résidence à Versailles, lui permettent d'approcher le monarque à la Cour aussi bien que durant les campagnes militaires. Il ne manque pas de se faire l'écho auprès de ses amis (et notamment de Boileau), des paroles élogieuses que le souverain a pu prononcer à leur sujet. Il sait flatter ; mais la flatterie est une convention, dont l'expression varie selon les époques et dont nul ne peut dire dans quelle mesure elle engage vraiment celui qui s'y livre. Si élogieuses que soient les dédicaces de Racine, elles sont d'ordinaire justifiées. Henriette d'Angleterre était une princesse charmante, qui avait réellement pris intérêt à la création d'*Andromaque*. Le duc de Chevreuse avait vraiment aidé Racine à ses débuts ; et Colbert ne cessa de le protéger. Il

était enfin parfaitement normal, en ce temps de monarchie de droit divin, de trouver dans la personnalité du souverain ou dans les épisodes de son existence, le sujet d'une tragédie. Le thème de *Bérénice*, où les contemporains percevaient l'écho des amours de Louis XIV et de Marie Mancini, d'autres que Racine l'avaient utilisé. Et nul ne pouvait trouver à redire si le Roi Soleil croyait reconnaître en *Alexandre* le reflet de sa propre gloire et en *Mithridate* des allusions à sa propre diplomatie. Ce conformisme officiel contribue aussi à nous cacher les réactions véritables de l'individu, comme la pompe de ses vers nous en cèle parfois la beauté.

Il arrive cependant que la passion de l'homme éclate. Elle apparaît dans toute la première partie de sa vie, dès qu'il s'agit du théâtre. Lorsque sa vocation ou son talent sont mis en cause, Racine entre en bataille, se fait âpre, ironique, méchant. Parce que Nicole a traité les poètes de théâtre d'empoisonneurs publics, il ridiculise dans sa lettre à l'auteur des *Hérésies imaginaires* les « Messieurs de Port-Royal », auxquels il doit l'essentiel de sa formation. Dans sa préface de *Britannicus*, il tourne en dérision Corneille, de trente-trois ans son aîné. Parce qu'il juge insuffisants les comédiens qui interprètent sa pièce au Palais-Royal, il fait, sans même prévenir Molière qui dirige la troupe, jouer *Alexandre* à l'Hôtel de Bourgogne.

Il est vrai qu'il est lui-même très attaqué. L'agitation faite autour de chacune de ses tragédies a quelque chose d'artificiel et de factice. Du triomphe d'*Andromaque* à la cabale de *Phèdre*, chaque pièce, qui doit à l'approbation du roi et aux applaudissements du parterre la part principale de son succès, est poursuivie par une critique féroce. Les personnages sont jugés tour à tour trop galants ou trop brutaux, et l'on a peine à voir un auteur, qui sait affirmer

avec infiniment de lucidité les règles de son art, s'épuiser, dans chacune de ses préfaces, à pouvoir qu'il ne s'est pas écarté de l'histoire ou de la tradition légendaire. Les parodies ou les comédies pseudo-satiriques font recette. Les salons entrent en guerre. Des tragédies sont commanditées à d'autres auteurs sur des sujets analogues, sortes de concours organisés à la plus grande joie des lettrés, et qui ne font que démontrer l'éclatante supériorité de Racine, sans désarmer pourtant ses ennemis.

Mais à partir de 1677, après son abandon du théâtre, ses contemporains découvrent en Racine un homme plus apaisé, plus serein, et, avec les années, plus dévôt. Il semble avéré aujourd'hui que le seul fait d'avoir été nommé historiographe du roi l'obligeait à abandonner le théâtre. Il ne s'agissait pas d'une sinécure, et Racine s'y prépara consciencieusement. Mme de Sévigné, aussi bien que Mme de La Fayette, affirment notamment qu'il fut tenu de tout quitter par ordre. La charge n'était pas compatible avec la fréquentation des comédiennes ; dès avant de l'occuper, le futur titulaire s'était résolu à contracter un mariage de raison. Il n'est pas exclu qu'entre une situation bien établie et le succès, d'ailleurs fort disputé, de la création littéraire, il ait simplement choisi les honneurs. Il revenait en même temps à la religion. A la Cour, l'influence de Mme de Maintenon commençait à grandir. Racine reprenait avec Port-Royal des contacts de plus en plus étroits et qui seront confirmés à sa mort. Son testament, qui date du 17 octobre 1698, indique en effet sa volonté d'être inhumé dans le cimetière de l'Abbaye, non loin de son vieux maître M. Hamon. Les visiteurs de l'exposition pourront pourtant lire une lettre adressée à Mme de Maintenon quelques mois auparavant, dans laquelle le poète se défend formellement d'être janséniste. Il est vrai que dans ce même document,

il plaide pour les religieuses qui vivent « à Port-Royal comme des anges ».

Rien n'est jamais tout à fait tranché. Arrivé presque au terme de sa vie, Racine restait attaché au théâtre. Il reprochait à son fils de se déshonorer devant Dieu en y allant. Mais il corrigeait encore avec soin, peu de temps avant sa mort, une nouvelle édition de ses tragédies. Et durant les dix dernières années de son existence, il lui arriva de composer des épigrammes contre des auteurs dramatiques médiocres, qui l'avaient jadis combattu.

Dans l'ensemble pourtant, le Racine d'après 1680 n'a plus rien du jeune écrivain irritable et ambitieux de l'époque où fut créée *Andromaque*. Saint-Simon, dont la plume est d'ordinaire plus aiguisée, et qui n'a pu le connaître que dans les dernières années de sa vie, fait de lui un éloge sans réserve : « Personne, dit-il, n'avait plus de fond d'esprit, ni plus agréablement tourné ; rien du poète en son commerce, tout de l'honnête homme, de l'homme modeste, et, sur la fin, de l'homme de bien. » Mais ces louanges un peu effacées répondent mal à l'idée que notre époque se fait du rival heureux de Corneille.

*
* *

Une exposition n'est pas seulement destinée à faire comprendre un homme ; elle peut, grâce à l'iconographie, donner des aperçus nouveaux sur une œuvre.

Pourtant l'iconographie racinienne est encore à faire ; et c'est une première ébauche qui a été tentée.

Ne nous plaignons pas trop de n'avoir conservé aucun des décors somptueux dans lesquels était joué Racine, le

salon turc de *Bajazet*, le cabinet superbe et solitaire de *Bérénice*, les tentes de l'armée grecque d'*Iphigénie* avec, au fond, la mer et les vaisseaux. Là n'est point l'essentiel. Ne nous plaignons pas non plus de voir, comme on l'a souvent remarqué, les illustrateurs de Racine, peintres ou dessinateurs, qu'ils se nomment Lebrun ou Chauveau, représenter presque systématiquement des scènes que les personnages se contentent d'évoquer : le combat de Polynice et d'Étéocle, la mort de Britannicus ou de Mithridate, le sacrifice d'Iphigénie ou la fin d'Hippolyte. Si la poésie et les cris déchirants du cœur humain sont pour la scène, l'aventure est dans la coulisse.

La médiocre transposition des thèmes raciniens dans les arts plastiques paraît en fait plus malencontreuse. La peinture un peu pompeuse de l'époque est une froide illustration d'une œuvre palpitante de vie. L'on a parfois dit de la tragédie racinienne qu'elle était plus riche d'attitudes que de couleurs. Les peintres qui s'en sont inspiré n'ont pourtant jamais réussi à briser cette carapace de conventions qui donne à leurs toiles, comme aux plus mauvais vers de l'auteur, mais aux plus mauvais seulement, un caractère figé. Le spectacle que nous offre Coypel d'Atalide défaillant à la vue de Roxane ou d'Esther gémissante aux pieds d'Assuérus est un parfait exemple d'affectation et montre à quel point un peintre peut nuire à l'auteur dans l'œuvre duquel il a puisé.

Le goût de la simplicité, une connaissance profonde du comportement humain, une sensibilité aiguë ont permis à Racine de trouver par-delà des mots, parfois un peu solennels eux aussi, les accents les plus profonds et les plus naturels. Il nous fait pénétrer dans un monde à la fois fermé et frémissant, où, comme le disait Giraudoux, tous les personnages forment une seule famille effroyablement dra-

matique dès avant le drame. Il est possible, dans une exposition, de suggérer la double origine, hellénique et janséniste, de cette idée de fatalité qui les domine. Il est beaucoup plus difficile de représenter, puisque aucun peintre n'a pu le faire, ce que ces héros ont d'humain, de vrai et de pitoyable.

Mais surtout, une exposition ne saurait rendre perceptible la magie souveraine des vers raciniens, cette incomparable musique, à propos de laquelle Paul Valéry disait aux acteurs : « N'arrivez à la tendresse, à la violence, que dans la musique et par elle. Défendez-vous longtemps de souligner les mots ; il n'y a pas encore de mots ; il n'y a que des syllabes et des rythmes. Demeurez dans ce pur état musical jusqu'au moment que le sens survenu peu à peu ne pourra plus nuire à la forme de la musique... »

Il y a une telle distance en fait, entre tout ce qu'évoque pour nous le vers de Racine, et ce que nous pouvons voir sur la scène, que nous sommes fondés à nous demander si l'auteur de *Phèdre* est vraiment resté pour nous un poète de théâtre. Il n'est pas moins joué que par le passé. Mais nous sortons rarement satisfaits de la représentation d'une de ses pièces. La faute n'en incombe sans doute point aux acteurs, dont certains sont remarquables, ni aux metteurs en scène, dont plusieurs sont excellents. Nous sommes en réalité si profondément imprégnés de la poésie de Racine, la musique de ses vers et leur incomparable puissance de suggestion est telle que la réalité du spectacle, loin d'en accroître l'enchantement risque souvent de le détruire, et nous laisse déconcertés.

Cette déception n'est pas l'indice de la désuétude ; mais nous avons été déjà envoûtés par les sortilèges de la lecture.

C'est avec plaisir que la Bibliothèque Nationale a répondu au désir exprimé par le gouvernement du Québec de présenter cette exposition à Québec et à Montréal.

La Bibliothèque a cependant dû négocier avec un certain nombre de prêteurs l'autorisation du transfert temporaire en Amérique des documents qu'ils nous avaient confiés. Comme il s'agissait du Québec, la plupart de nos demandes ont été favorablement accueillies. A l'exception de quelques tableaux et de quelques documents trop fragiles pour être transportés et qui sont remplacés par des reproductions photographiques, rien d'essentiel ne nous a été refusé et l'exposition que nous présentons aujourd'hui au Québec correspond fidèlement à celle de Paris.

Étienne DENNERY,
*Administrateur général
de la Bibliothèque Nationale.*

LISTE DES PRÊTEURS

MUSÉES ET COLLECTIONS PUBLIQUES

ACADÉMIE FRANÇAISE

MUSÉE DU LOUVRE

(Département des Peintures, Cabinet des Dessins)

MUSÉE DE VERSAILLES

ARCHIVES NATIONALES (A.N.)

ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

COMÉDIE-FRANÇAISE

THÉÂTRE DE FRANCE-ODÉON

RIJKSMUSEUM D'AMSTERDAM

MAIRIE DE LA FERTÉ-MILON

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE (B.N.)

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE DIJON

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE TOULOUSE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE TROYES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE VERSAILLES

COLLECTIONS PRIVÉES

M. MAXIME DENESLE

M. PHILIPPE DE NAUROS

SOCIÉTÉ DE PORT-ROYAL

Photographies de Bernand, Lipnitski, Pic.

Le présent catalogue a été rédigé en collaboration à la Bibliothèque nationale :

- la partie biographique et littéraire par Mlle GANTIER et M. GUILBAUD, conservateurs, sous la direction de M. JOSSERAND, conservateur en chef du département des Imprimés ;
- la partie iconographique par M. ADHÉMAR, conservateur en chef du Cabinet des Estampes ;
- la partie musicale par Mme LEBEAU, conservateur en chef du département de la Musique ;
- la partie numismatique par Mlle JACQUIOT, conservateur au Cabinet des Médailles ;
- la partie relative aux interprétations modernes du théâtre de Racine par M. VEINSTEIN, de la Bibliothèque de l'Arsenal.

CHRONOLOGIE DE LA VIE DE RACINE

- 1638-1639 Lancelot, Antoine Le Maître et Le Maître de Séricourt, obligés de quitter Port-Royal, se réfugient à la Ferté-Milon, chez des parents de Racine.
- 1638 13 septembre. Mariage en l'église Saint-Vaast de la Ferté-Milon de Jean Racine et de Jeanne Sconin, parents de Racine.
- 1639 22 décembre. Baptême de Racine.
- 1641 24 janvier. Baptême de Marie Racine, sœur de Racine.
29 janvier. Inhumation de la mère de Racine.
- 1642 4 novembre. Remariage du père de Racine avec Madeleine Vol, fille d'un notaire de la Ferté-Milon.
- 1643 7 février. Inhumation du père de Racine dont la succession est déclarée vacante. Racine est recueilli par ses grand-parents paternels.
- 1649 22 septembre. Inhumation du grand-père paternel de Racine. Racine accompagne sa grand-mère qui se retire auprès de sa fille Agnès, religieuse à Port-Royal. Il devient élève aux « Petites écoles ».
- 1653 Octobre. Racine est envoyé au collège de Beauvais pour étudier les « lettres humaines ».
- 1655 Octobre. Retour de Racine à Port-Royal où il reçoit plus particulièrement l'enseignement d'Antoine Le Maître.
- 1656 Mars. Séjour de Racine au château de Vaumurier, chez le duc de Luynes, lors de la fermeture des « Petites écoles ». Il annote les auteurs grecs et latins et compose ses premiers vers.
- 1658 Octobre. Racine vient faire son année de philosophie au collège d'Harcourt à Paris.
- 1659 Racine s'établit chez son cousin Nicolas Vitart, alors intendant du duc de Luynes. Il y rencontre de jeunes mondains lettrés et décide de suivre sa vocation littéraire.
- 1660 Septembre. Racine publie sans nom d'auteur *La Nympe de la Seine à la Reyne*, ode composée à l'occasion du mariage du Roi.

- Les comédiens du Marais refusent à Racine une tragédie, *Amasie*, connue par son titre seul.
- 1661 Juin. Racine propose sans succès à l'Hôtel de Bourgogne une nouvelle tragédie dont Ovide est le héros.
 - Automne. Fatigué et endetté, Racine part pour Uzès chez un de ses oncles, le père Antoine Sconin, alors vicaire général et official de l'évêque d'Uzès, avec espoir d'obtenir un bénéfice ecclésiastique, en vain.
- 1663 Juillet. Racine, revenu à Paris après l'échec de la tentative d'Uzès, publie une *Ode sur la convalescence du Roi*.
 - Octobre. Publication de *La Renommée aux Muses* qui vaut à Racine l'appui du duc de Saint-Aignan.
- 1664 20 juin. Première représentation de *La Thébàïde* par la troupe de Molière. Le succès en est médiocre.
 - 22 août. Racine figure sur la première liste officielle des gratifications aux gens de lettres pour la somme de 600 livres.
- 1665 4 décembre. Première représentation d'*Alexandre le Grand* par la troupe de Molière.
 - 18 décembre. *Alexandre* représenté également par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne. Racine se brouille avec Molière.
- 1666 Janvier. Relevant une critique de Nicole contre le théâtre, Racine publie une *Lettre à l'auteur des Hérésies imaginaires et des deux Visionnaires*, dans laquelle il ridiculise tout Port-Royal.
 - 10 mai. En réponse à deux lettres émanant de partisans de Port-Royal, Racine écrit une nouvelle réplique qu'il ne publie cependant pas.
- 1667 Avril. Édition collective des *Imaginaires*, précédée d'une préface dans laquelle Nicole attaque visiblement Racine.
 - Avril. Racine fait entrer la Du Parc à l'Hôtel de Bourgogne.
 - 20 avril. Mort à la Ferté-Milon de Pierre Sconin, grand-père maternel de Racine.
 - Mai. Racine écrit une préface pour une édition des deux lettres à l'auteur des *Imaginaires*. Sur une intervention de Port-Royal auprès de Nicolas Vitart l'affaire en reste là, mais les relations de Racine avec Port-Royal, de plus en plus tendues depuis 1663, sont rompues.
 - 21 mai. Gratification royale portée à 800 livres.
 - 26 octobre. L'affaire du bénéfice ecclésiastique a enfin abouti : un acte notarié désigne Racine comme prieur de Sainte-Pétronille de l'Épinay.
 - 17 novembre. Première représentation d'*Andromaque*.

- 1668 22 mai. Racine, comme parrain, et Marie-Anne Du Parc, fille aînée de la Du Parc, comme marraine, signent sur l'acte de baptême de Jeanne-Thérèse Olivier à Notre-Dame de Grâce de Passy.
- Novembre (?). Première représentation des *Plaideurs*.
 - 11 décembre. Mort de la Du Parc.
 - 13 décembre. Enterrement de la Du Parc aux religieux Carmes des Billettes, sur la paroisse de Saint-Roch, à Paris.
 - 29 décembre. Première représentation de *Britannicus*.
- 1670 Avril. Débuts de la Champmeslé à l'Hôtel de Bourgogne dans le rôle d'Hermione.
- 6 mai. Première mention, sur un acte notarié, de Racine comme prieur de la Ferté.
 - 21 novembre. Première représentation de *Bérénice*.
- 1671 18 janvier. Gratification royale portée à 1.500 livres.
- 1672 5 janvier. Première représentation de *Bajazet*.
- 29 novembre. L'Académie française procède au scrutin « de proposition » de Racine.
 - 5 décembre. Racine est élu membre de l'Académie française.
- 1673 12 janvier. Réception de Racine à l'Académie française.
- 13 janvier (?). Première représentation de *Mithridate*.
 - 12 novembre. Première mention, sur un acte de baptême de Saint-Vaast, de Racine comme prieur de Saint-Nicolas de Choiseul.
- 1674 18 août. Première représentation d'*Iphigénie*.
- 27 octobre. Racine nommé Trésorier de France en la généralité de Moulins.
- 1676 Première édition collective des œuvres de Racine (achevé d'imprimer du 31 décembre 1675).
- 1677 1^{er} janvier. Première représentation de *Phèdre et Hippolyte*.
- 1^{er} juin. Mariage de Racine avec Catherine de Romanet.
 - 11 septembre. Racine et Boileau chargés des fonctions d'historiographes reçoivent une gratification de 6.000 livres chacun.
- 1678 Février-avril. Racine et Boileau accompagnent le Roi aux armées.
- (30 ?) octobre. Discours prononcé par Racine lors de la réception du fils de Colbert à l'Académie.
 - 11 novembre. Baptême de Jean-Baptiste, fils aîné de Racine.
 - Décembre. Racine rédige probablement l'épître dédicatoire à Mme de Montespan, placée en tête des *Œuvres diverses d'un auteur de sept ans*.
- 1679 21 novembre. Interrogatoire de la Voisin qui accuse Racine d'avoir empoisonné la Du Parc.

- 1680 11 janvier. Ordre donné par Louvois pour l'arrestation éventuelle de Racine.
— 17 mai. Baptême de Marie Catherine, deuxième enfant de Racine.
— 12 août. Gratification royale portée à 2.000 livres.
- 1682 Anne, « Nanette », troisième enfant de Racine, est ondoyée.
- 1683 6 mars. Racine et Boileau reçoivent une gratification extraordinaire de 10.000 livres à l'occasion d'un opéra, inconnu, qu'ils composent pour le carnaval.
— Mai-juillet. Racine et Boileau accompagnent le Roi aux armées.
— Décembre. Racine traduit partiellement le *Banquet* de Platon pour l'abbesse de Fontevault, sœur de Mme de Montespan.
- 1684 2 août. Baptême d'Élisabeth, quatrième enfant de Racine.
— 31 décembre. Mme de Montespan donne au Roi un précis historique des campagnes de Louis XIV, depuis 1672 jusqu'en 1678, dont Racine et Boileau sont les auteurs.
- 1685 2 janvier. Thomas Corneille succède à son frère à l'Académie. Racine fait l'éloge de Corneille dans le discours qu'il tient à prononcer à cette occasion.
— 10 février. Louvois nomme Racine et Boileau membres de la Petite Académie.
— 16 juillet. Racine compose pour la fête que Colbert de Seignelay donne en l'honneur du Roi, à l'Orangerie de Sceaux, l'*Idylle sur la paix*, poème mis en musique par Lully.
— 29 octobre. Premières dispositions testamentaires de Racine.
- 1686 Mai. A la demande de Mme de Maintenon, Racine et Boileau corrigent les constitutions de Saint-Cyr.
— 29 novembre. Baptême de François, cinquième enfant de Racine.
- 1687 Nouvelle édition collective des œuvres de Racine (achevé d'imprimer du 15 avril 1687).
— Mai-juin. Racine accompagne le Roi aux armées.
- 1688 Plusieurs hymnes du *Bréviaire romain en latin et en français* publié par le janséniste Le Tourneux, ont été traduites par Racine.
— 18 mars. Baptême de Madeleine, sixième enfant de Racine.
- 1689 26 janvier. Première représentation d'*Esther*, à Saint-Cyr, devant le Roi.
- 1690 12 décembre. Racine obtient une charge de gentilhomme ordinaire de la Chambre moyennant 10.000 livres à la fille de l'ancien titulaire.
- 1691 5 janvier. « Répétition » d'*Athalie*, à Saint-Cyr, devant le Roi.

- Mars-avril. Racine accompagne le Roi aux armées.
- 1692 Mai-juillet. Racine accompagne le Roi aux armées.
- 2 novembre. Baptême de Louis, septième enfant de Racine.
- Une *Relation de ce qui s'est passé au siège de Namur*, imprimée sur ordre du Roi, est sans doute l'œuvre de Racine.
- 1693 Mai-juin. Racine accompagne le Roi aux armées.
- 2 novembre. Racine obtient en faveur de son fils Jean-Baptiste la survivance de sa charge de gentilhomme ordinaire.
- Début (?) de la rédaction de l'*Abrégé de l'histoire de Port-Royal*.
- 1694 8 août. Mort d'Antoine Arnauld aux obsèques duquel assiste Racine.
- Racine compose quatre *Cantiques spirituels* pour Saint-Cyr.
- 1695 Juin. Racine reçoit au château de Versailles le logement du marquis de Gesvres.
- 1696 13 février. Racine achète pour la somme considérable de 55.000 livres une charge de Conseiller-Secrétaire du Roi.
- 1697 Enregistrement des armoiries de Racine : un cygne d'argent becqué et membré, de sable sur champ d'azur.
- Troisième édition collective des œuvres de Racine
- 1698 Mai. Mort de la Champmeslé.
- 10 octobre. Deuxième testament de Racine qui demande à être inhumé à Port-Royal.
- 1699 7 janvier. Mariage de Marie Catherine Racine avec Pierre Claude Collin de Moramber.
- 21 avril. Mort de Racine auquel le Roi accorde d'être inhumé à Port-Royal.
- 28 mai. Brevet de pension de 2.000 livres accordée à la veuve et aux enfants de Racine.
- 10 juin. Vente de l'office de Secrétaire du Roi pour la somme de 79.500 livres.
- 16 juillet. Vente de l'office de Trésorier de France pour la somme de 22.000 livres.

I

LA JEUNESSE

Du côté paternel comme du côté maternel, les ancêtres de Racine occupaient des charges au grenier à sel de La Ferté-Milon et rien ne laissait prévoir l'illustre avenir qui attendait le jeune garçon baptisé en l'église Saint-Vaast, le 22 décembre 1639. La mort de sa mère en 1641, suivie deux ans plus tard par celle de son père, allait décider de sa destinée.

En 1649, en effet, l'enfant qui avait été recueilli par ses grands-parents Racine, quitte La Ferté-Milon pour Port-Royal où se retire sa grand-mère devenue veuve. Admis aux « Petites écoles », il a la chance exceptionnelle de recevoir, malgré les événements, les enseignements de maîtres comme Nicole, Lancelot et surtout Antoine Le Maître. Une année de philosophie, faite au collège d'Harcourt à Paris, complète sa formation.

Et c'est alors que, soutenu et encouragé par son cousin Nicolas Vitart, l'intendant du janséniste duc de Luynes dont le fils deviendra le gendre de Colbert, Racine décide de suivre une vocation littéraire qui s'était manifestée dès Port-Royal. Si une ode écrite à l'occasion du mariage du Roi, et habilement soumise à Chapelain, vaut au jeune poète l'approbation du futur dispensateur des gratifications royales, les premières tentatives, à la vérité, ne sont guère que des échecs et la solution d'un bénéfice ecclésiastique que lui propose un de ses oncles, vicaire général de l'évêque d'Uzès, est en définitive acceptée. Là encore, une déception attend Racine qui rentre à Paris bien décidé, en dépit des avertissements de Port-Royal, à poursuivre une carrière littéraire un instant interrompue. Le moment est bien choisi. Avec Colbert une révolution sociale et mondaine s'accomplit dans la situation des lettres: au système du patronat est désormais substi-

tuée l'institution d'un mécénat royal. Racine devient l'homme du programme de glorification royale dressé par Chapelain et il obtient, en août 1664, une gratification de 600 livres.

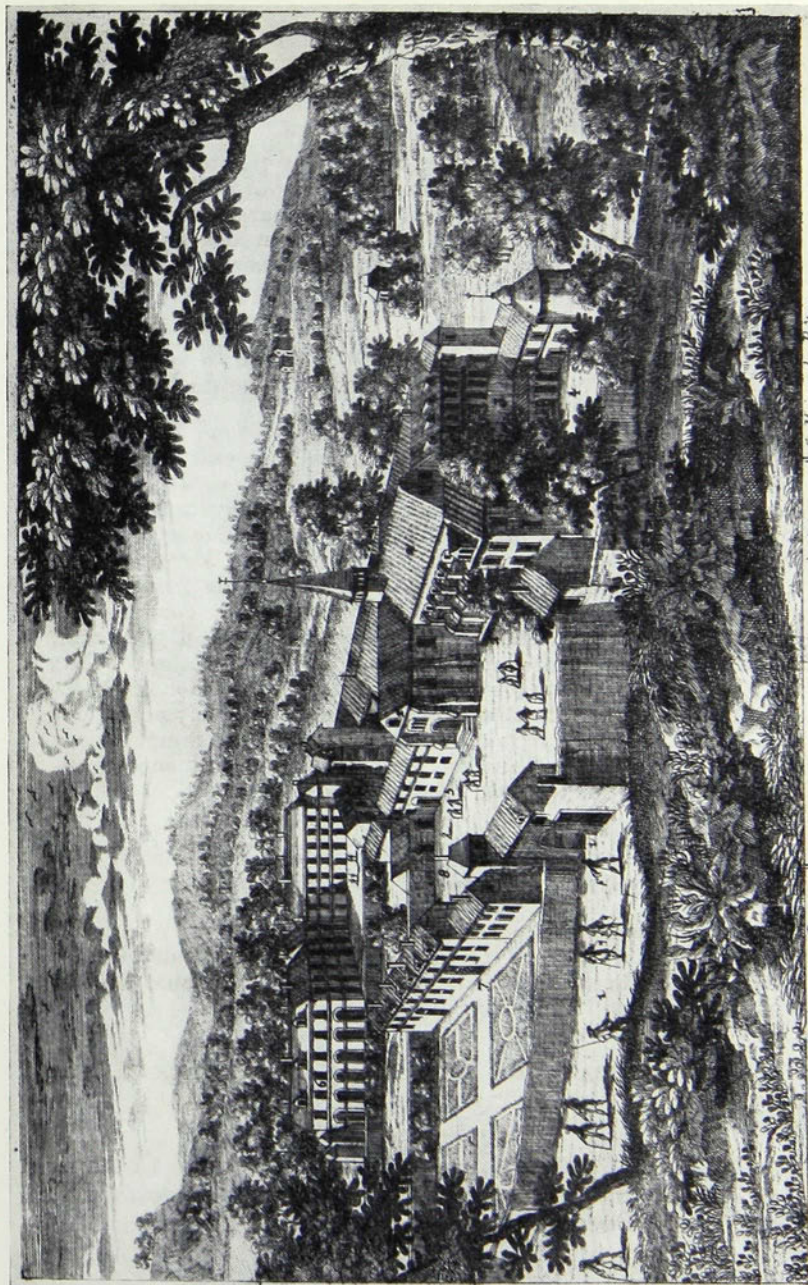
C'est pourtant à cette époque que le poète courtisan devient auteur de théâtre. Le demi-succès que remporte sa première pièce, *La Thébaïde*, représentée au Palais-Royal par la troupe de Molière, ne le décourage pas. L'année suivante, il propose aux mêmes comédiens *Alexandre Le Grand* qui, après cinq représentations, est joué également sur la scène de l'Hôtel de Bourgogne, le théâtre du Roi. Ce geste audacieux de la part de Racine le brouille définitivement avec Molière. Mais le succès est désormais acquis et, sûr de lui, Racine n'hésite pas à relever l'accusation portée par Nicole contre le théâtre, en ridiculisant tout Port-Royal. Grâce à l'entremise de Nicolas Vitart, la querelle des Imaginaires en reste là mais l'élève des « Petites écoles » a fait son choix.

L'ENFANCE ET PORT-ROYAL

1. VUE DU CHATEAU DE LA FERTÉ-MILON. Gravure d'Israël Silvestre, vers 1660. — B.N.
2. ACTE DE BAPTÊME DE RACINE. 22 décembre 1639. — Mairie de La Ferté-Milon (fac-similé).

« Le ving deuxiesme décembre 1639 fut baptisé Jehan, fils de Jehan Racine, procureur et de Jehanne Sconin, levé sur les fonds par M^r Pierre Sconin, commissaire et Marie Desmoulins. » Le parrain était le grand-père maternel, la marraine la grand-mère paternelle.

Treize mois plus tard le jeune garçon devait perdre sa mère, morte quelques jours après la naissance d'une fille, Marie, tandis que son père qui s'était remarié, le 4 novembre 1642, avec la fille d'un notaire de La Ferté-Milon, mourait à son tour le 7 février 1643. Si les grands-parents Sconin se chargèrent de Marie, Racine fut, lui, recueilli par ses grands-parents paternels.



Vue et Perspective de l'Abbaye
de Port-Royal des Champs.

5. Maison des Pères
6. Maison de Madame Longueville
7. Maison des Religieuses
8. Renclos.

1. Chemin d'entrée
2. Place de l'Église
3. D'après des Religieuses
4. Le Cloître.

Vue et perspective de l'abbaye de Port-Royal des Champs (n° 5).

3. LETTRE autographe de Racine à sa sœur. Paris, le 16 janvier [1697]. — B.N. (fac-similé).

« Je croy que vous trouverez nos armes peintes aux vitres de la maison que mon grand-père fit bastir... » S'ils n'appartenaient qu'à la moyenne bourgeoisie, les charges occupées par les ancêtres de Racine dans l'administration des gabelles les autorisaient à avoir des armoiries et les situaient à une place honorable dans la hiérarchie sociale de la province.

4. MÉMOIRES touchant la vie de Monsieur de S. Cyran, par M. Lancelot... T. I. — Cologne, aux dépens de la Compagnie, 1738. In-12. — B.N.

Bien avant la naissance de Racine, des liens existaient entre Port-Royal et sa famille. Déjà Nicolas Vitart, ce cousin dont l'appui sûr et efficace ne se démentit jamais, avait été admis aux « Petites écoles » grâce à l'influence d'une sœur de Marie Desmoulins, Suzanne Passart, devenue religieuse à Port-Royal, en 1625, à la mort de son mari. L'arrestation de Saint-Cyran le 14 mai 1638 et les mesures prises par Richelieu contre Port-Royal obligèrent les Solitaires à se disperser. L'un d'entre eux, Lancelot, rejoint bientôt par Antoine Le Maître et son frère, Le Maître de Séricourt, se réfugia à La Ferté-Milon chez les parents de Nicolas Vitart. « Tout le monde... se levait pour nous saluer... tant la vie et le mérite de ces Messieurs les remplissaient d'admiration », écrira Lancelot, témoignant de l'influence considérable exercée par les trois hommes sur la petite ville.

5. VEUE ET PERSPECTIVE de l'abbaye de Port-Royal des Champs. Gravure de Bocquet. — B.N.

C'est vraisemblablement accompagnée de son petit-fils qu'après la mort de son mari, en 1649, Marie Desmoulins se retira à Port-Royal auprès de sa fille Agnès, religieuse sous le nom d'Agnès de Saint-Thècle.

6. PLAN DE L'ABBAYE de Port-Royal des Champs à vue d'oyseau. Gravure anonyme. — B.N.
7. ÉGLISE DE L'ABBAYE de Port-Royal des Champs. Dédiée à la Sainte Vierge l'an 1230, sous Grégoire IX. Gravure de Bocquet. — Société de Port-Royal.

8. LE CHŒUR DES RELIGIEUSES de Port-Royal des Champs. Gravure de Bocquet. — Société de Port-Royal.
9. LE VALLON DE PORT-ROYAL. — Photo aérienne R. Henrard.
10. SUPPLÉMENT au Nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame de Port-Royal des Champs, ordre de Citeaux, institut du St Sacrement... [Par Le Fevre de Saint-Marc.] — (S.l.) 1735. In-4°. — B.N.
11. LES GRANGES DE PORT-ROYAL. — Photo aérienne R. Henrard.
12. MÉMOIRES pour servir à l'histoire de Port-Royal, par M. Du Fossé. — Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 1739. In-12. — B.N.

En octobre 1653, Racine qui avait dépassé l'âge réglementaire des élèves des « Petites écoles » fut, par prudence, envoyé au collège de la ville de Beauvais dont l'évêque, Nicolas Choart de Buzenval, un des quatre évêques à avoir refusé de signer le Formulaire, était un ardent défenseur de Port-Royal. Après avoir fait sa seconde classe de lettres et sa rhétorique, Racine revint pourtant aux Granges et, plus particulièrement à cette époque, bénéficia des leçons des maîtres de Port-Royal.

C'est à Thomas Du Fossé, condisciple de Racine aux « Petites écoles », que l'on doit de connaître quelques détails sur l'enseignement d'Antoine Le Maître. « Il me lisoit ou me faisoit lire divers endroits des poètes et des orateurs et m'en faisoit remarquer toutes les beautés, soit pour la force du sens, soit pour l'élocution. Il m'apprenoit aussi à prononcer comme il faut

les vers et la prose, ce qu'il faisoit admirablement lui-même... » Il n'est pas douteux que ces enseignements n'aient eu une influence décisive sur l'avenir de Racine, il n'est pas douteux non plus que le souvenir d'Antoine Le Maître n'ait présidé aux leçons de déclamation que reçurent plus tard la Du Parc et la Champmeslé.

13. LETTRE autographe d'Antoine Le Maître. Ce 21 de mars [1656]. « Pour le petit Racine à Port-Royal ». — B.N.

La censure d'Arnauld en Sorbonne avait obligé les Solitaires à se disperser une nouvelle fois. C'est alors qu'Antoine Le Maître adresse cette lettre si pleine d'affection à celui qu'il appelait son fils : « Bonjour mon cher fils, aimez votre papa comme il vous aime... »

14. MRE ANTOINE LE MAISTRE, avocat au Parlement, décédé le IV novembre 1658 âgé de cinquante ans. Gravure par Habert d'après Champagne, chez Gautrot. — B.N.

15. NOUVELLE MÉTHODE pour apprendre facilement la langue grecque... [Par C. Lancelot]. — Paris, impr., de A. Vitré 1655. In-8°. — B.N.

Passer directement du grec au français, sans utiliser le latin, tel fut le grand principe qui fit l'originalité de l'enseignement de Lancelot, déjà auteur d'une nouvelle méthode latine.

16. TACITI SENTENTIAE illustriores excerptae. Anno 1656. — B.N.

C'est pendant son séjour à Port-Royal que Racine fit ces extraits, accompagnés de quelques notes, dont l'écriture appliquée témoigne d'un travail purement scolaire.

17. AD CHRISTUM, prière à J.C. pour Port-Royal. — Société de Port-Royal.

Cette copie fut faite pour Mlle de Thémericourt, janséniste ardente, qui après la destruction du monastère copia ou fit

copier de nombreux documents concernant Port-Royal. Composée en 1656, d'après les allusions qu'elle contient, cette prière en vers latins pourrait être la plus ancienne pièce de vers de Racine. Donnée en partie par Louis Racine dans ses *Mémoires*, elle fut publiée en entier pour la première fois en 1808.

18. LES DEUX CHEMINS DE LA PERFECTION. Gravure anonyme. — B.N.

Gravure publiée au moment où Racine était aux « Petites écoles » de Port-Royal.

19. MÉMOIRES sur la vie de Jean Racine. [Par Louis Racine.] T. I. — Lausanne-Genève, M. M. Bousquet, 1747. In-12. — B.N.

Exemplaire avec des notes de la main de Louis Racine. — C'est Louis Racine qui le premier donna dans ses *Mémoires* quatre strophes de la quatrième des odes écrites par son père à Port-Royal. Elles ne furent publiées dans leur ensemble qu'en 1808, sous le titre « Le Paysage, ou les Promenades de Port-Royal-des-Champs ».

20. LUDOVICI MONTALTI Litterae provinciales de morali et politica Jesuitarum disciplina, a Wilhelmo Wendrochio, ...e gallica in latinam linguam translatae... — Coloniae, apud N. Schouten, 1658. In-8°. — Bibl. Mazarine.

Nul doute que Racine, alors à Port-Royal, n'ait vécu dans l'atmosphère de conspiration et d'enthousiasme qui entoura la publication des *Provinciales*, ces dix-huit « petites lettres » de Pascal parues successivement, sans indication d'auteur ni d'éditeur, du 23 janvier 1656 au 24 mars 1657. Une tradition voudrait même que Nicole, alors qu'il travaillait à cette traduction, ait utilisé les exercices de thème latin qu'il donnait à ses élèves, sur le texte des *Provinciales*.

LA VOCATION LITTÉRAIRE

21. LETTRE autographe de Racine à l'abbé Levasseur. A Paris, ce dimanche au soir, 5ème sept. [1660.] — B.N.

C'est en octobre 1658 que Racine quitte Port-Royal pour venir faire au collège d'Harcourt, à Paris, sa classe de philosophie « dont les épines avaient peu de rapport avec son génie ». Le petit cercle de jeunes mondains lettrés — parmi eux La Fontaine, devenu son cousin, l'abbé Levasseur — qu'il fréquente alors, le soutien moral et matériel que lui apporte son cousin Nicolas Vitart, l'intendant du janséniste duc de Luynes, déterminent Racine à suivre sa vocation littéraire en dépit des avertissements de Port-Royal. Après avoir composé à la gloire de Mazarin un sonnet, aujourd'hui perdu, il écrit une tragédie qu'il propose aux comédiens du Marais. Cette première tentative théâtrale est un échec que Racine constate avec amertume : « Pour moy j'ay bien peur que les comédiens n'aient à présent que le galimatias pourveu qu'il vienne d'un grand auteur car je vous laisse à juger de la vérité de ce qu'il dit sur les vers de l'*Amasie*... »

22. L'HOSTEL DE MONSIEUR LE DUC DE LUYNES à Paris. Gravure par Israël Silvestre. — B.N.

Le pont qui est au fond est l'actuel Pont Saint-Michel.

23. LETTRE autographe de Racine à l'abbé Levasseur. Ce lundi au matin, 13ème sept. [1660.] — B.N.

Le mariage du Roi, en juin 1660, fut l'occasion d'un concours poétique auquel Racine n'hésita pas à prendre part. C'est à Charles Perrault et surtout à Chapelain, le futur dispensateur des gratifications royales, que, par l'intermédiaire de Nicolas Vitart, il eut l'habileté de soumettre son ode. « Voilà les paroles de M^r Chapelain... L'ode est fort belle, fort poétique... Si l'on repasse ce peu d'endroits marquez on en fera une fort belle pièce. Il a tant pressé M^r Vitart de lui en nommer l'auteur que M. Vitart veut me le faire voir à toute force... » Un brevet de poète officiel était en quelque sorte délivré à Racine.

24. LA NYMPHE DE LA SEINE à la Reyne, ode. — Paris, A. Courbé, 1660. In-4°. — B.N.

Première œuvre imprimée de Racine.

25. ALLÉGORIE du mariage de Louis XIV. Dessin de Lebrun, 1660. — Cabinet des dessins du Musée du Louvre.

On voit les nymphes couronner les époux royaux.

26. LETTRE autographe de Racine à l'abbé Levasseur. A Babylone, ce 26 janvier [1661]. — B.N.

« Je passe fort bien mon temps. Je vas au cabaret deux ou trois fois le jour. Je commande à des massons, à des vitriers et à des menuisiers... Je lis des vers, je tasche d'en faire... » Peut-être Racine, à qui ses minces succès littéraires étaient loin d'assurer l'existence, a-t-il alors songé à suivre la carrière de Nicolas Vitart. Peut-être celui-ci a-t-il essayé de s'associer son cousin dans les fonctions qu'il exerçait chez le duc de Luynes. Babylone, c'est en effet Chevreuse, propriété du duc, et Racine semble bien y faire office d'intendant. Cette tentative fut toutefois sans lendemain.

UZÈS

27. LETTRE autographe de Racine à l'abbé Levasseur. A Uzez, ce 15 nov. [1661.] — B.N.

A l'automne de 1661, la situation de Racine ne semblait guère avoir progressé. Il venait d'être malade et ses premiers essais littéraires n'avaient eu que peu de résultats. Pourtant, grâce à l'appui que se décidaient enfin à lui donner ses parents de La Ferté-Milon, les Sconin, des « francs rustres » disait-il lui-même, une solution nouvelle allait s'offrir à lui : embrasser la carrière ecclésiastique. C'est donc en vue d'obtenir un bénéfice qu'il part pour Uzès chez son oncle Antoine Sconin, génovéfain, ancien supérieur de son ordre, qui exerçait les fonctions de vicaire général et official de l'évêque, Adhémar de Grignan. « [Mon oncle] m'aurait déjà mené à Avignon pour y prendre la tonsure et la raison de cela est que le 1^{er} bénéfice qui viendra à vaquer dans le chapitre est à sa nomination... »

28. VUE DE LA FAÇADE ARRIERE de l'évêché d'Uzès. Dessin XVII^e siècle. — B.N.

Le pavillon de Racine est décrit notamment dans *La Revue de Paris* du 25 juin 1855 : « Il se trouve dans le parc de l'ancien évêché, et son balcon donne sur la vallée d'Eure dont les eaux, recueillies par l'aqueduc du Pont du Gard, venaient autrefois à Nîmes. C'est un paysage délicieux, entremêlé de moulins noyés dans des touffes d'arbres... » (J. de Saint-Félix).

29. LETTRE DE RACINE à Nicolas Vitart, du 17^e janvier [1662], publiée dans les Œuvres diverses de Jean Racine... T. VII. — Londres, 1768. In-8°. — B.N.

C'est au moyen de petits vers qu'il avait l'habitude de mêler à ses lettres que Racine décrivait ce midi dont il avait alors la révélation. Le futur ecclésiastique qui « passait tout le temps avec Saint-Thomas et Virgile, faisait force extraits de théologie » et marquait ses lettres d'une croix, n'avait pas perdu sa verve poétique.

30. HOMME en habit noir. Gravure de modes, 1661. — B.N.

« Mon oncle... m'a fait habiller de noir des pieds jusqu'à la tête. La mode de ce pays est de porter un drap d'Espagne... Il m'en a fait faire un habit ; j'ai maintenant la mine d'un des meilleurs bourgeois de la ville... », écrivait Racine dans la lettre précédente.

31. REMARQUES sur l'Odyssée d'Homère. Avril 1662 — B.N.

Ces remarques qui révèlent quelques réactions intimes, souvent naïves, ne sont guère que des résumés accompagnés de commentaires, entre lesquels sont insérés des extraits. Datées par Racine lui-même, elles s'arrêtent au vers 448 du livre X.

32. LETTRE autographe de Racine à l'abbé Levasseur. A Uzès, le 28 mars 1662. — B.N.

Racine se plaignait d'être exilé à Uzès, mais ses lettres montrent qu'il était au courant de tous les événements de la Cour : « On ne parle en cette ville que de la merveilleuse conduite du Roy, du grand mesnage de Collbert et du procez de M^r Fouquet qu'on dit avoir esté interrogé par trois fois depuis peu de jours... »

33. LETTRE autographe de Racine à Nicolas Vitart. A Uzès, le 16^{ème} may [1662]. — B.N.

« Je tascheray d'écrire cet après-dinée à ma tante Vitart et à ma tante la religieuse... Que puis-je leur mander ? C'est bien assez de faire ici l'hypocrite sans le faire encore à Paris par lettres... » La solution du bénéfice ecclésiastique n'avait pas été acceptée de gaieté de cœur et Racine avait tout à fait conscience de jouer un rôle, même s'il prétendait le bien jouer en étant « régulier avec les réguliers », comme il l'écrira lui-même à La Fontaine.

34. LETTRE autographe de Racine à l'abbé Levasseur. A Uzès, le 4 juillet 1662. — B.N. (fac-similé).

« Je ne suis pas content de ce que vous avez ainsi traité mes *Bains de Vénus*... Au moins ayez la bonté de donner ces Bains à quelqu'un pour les copier afin que mon cousin les envoie à M. de La Fontaine... Je ne vois pas que mes affaires s'y avancent beaucoup. Cela me fait désespérer... Je cherche quelque sujet de théâtre et je serois assez disposé à y travailler... » L'affaire du bénéfice ecclésiastique n'avait plus guère de chances d'aboutir. Dès lors, Racine prenait la décision de retourner aux belles-lettres : il ressortait les *Bains de Vénus*, sans doute un poème mythologique et galant qu'il avait écrit avant son départ pour Uzès, et songeait à une nouvelle pièce de théâtre. S'agissait-il déjà de *La Thébaïde* ou, comme l'a affirmé son fils Louis, de *Théagène et Chariclée* ?

LES PREMIERS ESSAIS LITTÉRAIRES

35. LETTRE DE CHAPELAIN à Colbert, 18 octobre 1662. Minute autographe. — B.N.

Avec Colbert, à qui allait bientôt être donnée la charge de Surintendant des Bâtiments, l'institution d'un mécénat d'État succéda au système d'un patronat comme celui de Fouquet. Le programme de glorification royale que dresse ici Chapelain définit les différents genres qui doivent y contribuer : vers, panegyriques, médailles, histoire, beaux-arts.

36. ODE sur la convalescence du Roy. [Signé : Racine.] — Paris, P. Le Petit, 1663. In-4°. — B.N.

Le 23 juillet 1663, Racine écrivait à sa sœur : « On vous aura peut-être dit que le Roi m'a fait promettre une pension mais je voudrais bien qu'on n'en eût point parlé jusqu'à ce que je l'ai touchée. » La convalescence du Roi, qui se remettait de la rougeole, avait pourtant été, en juin 1663, une nouvelle occasion de se rappeler au bon souvenir de Chapelain à qui Racine s'était empressé de soumettre son ode. Cette œuvre de circonstance, assez banale dans le fond et la forme, ne fut jamais réimprimée du vivant de Racine.

37. LA RENOMMÉE AUX MUSES, ode. — B.N.

C'est par le moyen détourné de cette ode, qu'en octobre 1663 Racine rappelait la pension promise et non payée. Cette copie manuscrite constitue un second état de l'œuvre de Racine.

38. LETTRE autographe de Racine à l'abbé Levasseur. [Paris, novembre 1663.] — B.N. (fac-similé).

« La Renommée a esté assez heureuse. Monsieur le Comte de St Aignan l'a trouvée fort belle. Il a demandé mes autres ouvrages et m'a demandé moy mesme. Je le dois aller saluer demain. Je ne l'ay pas treuvé aujourd'hui au lever du Roy... Pour mon affaire de chez M^r de Bourzeis elle est... bien avancée... » Que de chemin parcouru depuis Uzès ! Assister au lever du Roi n'était pas un mince privilège et si l'ode n'avait pas procuré à son auteur le résultat attendu, car selon toute vraisemblance c'est au sujet de la pension royale qu'était intervenu l'abbé de Bourzeis, un des cinq membres de la Petite Académie fondée par Colbert en février 1663, elle lui avait du moins valu l'utile protection d'un grand personnage influent. Et l'élève d'Antoine Le Maître, le neveu du P. Sconin, reconnaissait lui-même à la fin de sa lettre : « Vous voyez que je suis à demy courtisan ».

39. REGISTRE des bastimens du Roy, 1664. — B.N.

Reliure maroquin rouge décorée de fleurs de lis sur le dos et aux angles des plats et encadrement à triple filet. — Le nom de Racine est enfin inscrit le 22 août 1664 sur la première liste régulière de gratifications aux savants et hommes de lettres français et étrangers. La somme de 600 livres qui lui était attribuée représentait la pension la moins élevée de la liste.

La débauchée fait la jeune Princesse, nous, avec bien
je croy et qui est cette débauchée, et qui sera cette Princesse.
Adieu je suis marry d'avoir si peu de bonnes choses à
vous mander. je souhaite que ma tante vous tienne
lieu d'une bonne lettre. Le Bailly a esté tous ces jours
passer icy avec la femme. Ils s'en vont à l'haine que j'en
parle et je ne leur dis point Adieu. Monfleuray a fait
une Requête contre Moliere, et l'a donnée au Roy, il l'accuse
d'avoir épousé la fille, et d'avoir autrefois couché avec la
Mere, mais Monfleuray n'est point écousé à la Cour. Adieu.
Ne laissez point. s'il vous plaît revenir ordonner la quai'sam
m'inscrire. Vous avec plus de tems qu'il m'ay.

40. DISTRIBUTION des pensions royales aux gens de lettres, religieux et laïcs. Dessin de Lebrun, vers 1664. — Cabinet des dessins du Musée du Louvre.
41. LETTRE de la Mère Agnès de Sainte-Thècle à Racine. Ce 26 aoust [1663 ?] — Bibl. municipale de Troyes (fac-similé).

Copie faite au XVIII^e siècle par le janséniste Le Roy de Saint-Charles. — La voie suivie par Racine à partir de 1660 ne pouvait que le détacher de Port-Royal et cette lettre de remontrance écrite au moment de ses premiers succès devait rester sans effet.

42. LETTRE d'un avocat à un de ses amis sur la signature du fait contenu dans le Formulaire. [4 juin 1664.] — B.N.

C'est à la fin de cette lettre, attribuée au janséniste Barbier d'Aucour, que furent imprimés les *Différens motifs de signer le Formulaire*. A cette date, Racine restait suffisamment engagé dans le parti de Port-Royal pour collaborer à cette œuvre satirique contre la signature du Formulaire, puisque, selon son fils Jean-Baptiste, le premier quatrain serait un « impromptu qu'il aurait fait dans la chambre de l'abbé Boileau ».

LA THÉBAÏDE

43. LETTRE autographe de Racine à l'abbé Levasseur. [Paris, 1663.] — B.N.

« Je n'ay point veü l'Impromptu ny son auteur depuis huit jours. J'iray tantost. J'ay tantost achevé ce que vous sçavez... J'y ay mis des stances qui me satisfont assez. En voilà la première... » Poète officiel du fait des circonstances, Racine ne renonçait pas à l'art dramatique où il s'était essayé à plusieurs reprises depuis 1660. En 1663, il travaillait à une nouvelle tragédie, *Les Frères*, acceptée cette fois par Molière qui, au dire de Grimarest, en avait même tracé le plan.

44. LETTRE autographe de Racine à l'abbé Levasseur. [Paris, décembre 1663.] — B.N.

« Je n'ay fait que retoucher continuellement au 5^e acte...

J'en ay changé toutes les stances avec quelque regret. Ceux qui me les avoient demandées s'avisèrent ensuite de me proposer quelque difficulté... J'ay donc tout réduit à 3 stances et osté celle de l'ambition... On promet depuis hier *La Thébaïde* à l'Hôtel... » La pièce de Racine avait-elle été proposée à deux troupes en même temps ou devait-elle concurrencer une *Thébaïde* montée par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne ? Quoi qu'il en soit elle avait été soumise acte par acte à des avis qu'il importait de suivre. La stance supprimée faisait partie du monologue lyrique d'Antigone à la première scène du cinquième acte.

45. LE NOUVEAU MERCURE, octobre 1721. — B.N.

« La déhanchée fait la princesse », écrivait Racine en 1663. Désignait-il ainsi la Du Parc ? Une liste des acteurs, publiée en 1721 lors de la reprise de *La Thébaïde*, attribuait pourtant le rôle d'Antigone à la De Brie.

46. SECOND REGISTRE de La Thorillière. In-4°. — Bibl. de la Comédie française (fac-similé).

Le 20 juin 1664, *La Thébaïde* était représentée pour la première fois sur la scène du Palais-Royal. La médiocre recette de 370 l. 10 s., notée dans le registre de la troupe, tombait à 130 l. à la quatrième représentation et dès lors, la pièce ne se maintenait plus qu'avec l'appui d'une œuvre d'un autre genre.

47. LA THÉBAYDE, ou les Frères ennemis. — Paris, G. Quinet, 1664. In-12, 4 ff. n. ch., 71 p. — B.N.

Si *La Thébaïde*, tragédie politique, n'avait eu qu'un faible écho dans le public, Racine avait su y intéresser le duc de Saint-Aignan à qui elle était dédiée.

48. THÉBAIS, of Vyandlyke broeders, treurspel, uit het Fransch van den Heere Racine. — Haarlem, M. Van Hulkenroy, 1719. In-8°. — B.N.

49. ANTIGONE, tragédie de M. de Rotrou. — Paris, T. Quinet, 1639. — In-4°, frontispice gr. — B.N.

Dans la préface écrite pour *La Thébaïde* en 1676, Racine pré-

tendait avoir pris Euripide pour modèle. En fait, il semble plutôt avoir suivi les trois premiers actes de l'*Antigone* de Rotrou.

ALEXANDRE LE GRAND

50. EXTRAICT des receptes et des affaires de la comédie depuis Pasques de l'année 1659, dit registre de Lagrange. Petit in-4^o. — Bibl. de la Comédie Française (fac-similé).

Le demi-succès de *La Thébaine* n'avait pas découragé Racine et le 4 décembre 1665 était donnée au Palais Royal la première représentation d'*Alexandre* qui rapportait 1 294 l. A la date de la sixième représentation, le 18 décembre 1665, Lagrange, qui rédigeait à titre personnel un journal des événements de la vie professionnelle et privée de la troupe, mentionna : « Ce mesme jour la troupe fut surprise que la mesme pièce d'*Alexandre* fust jouée sur le Théâtre de Hostel de Bourgogne. Comme la chose s'estoit faite de complot avec M^r Racine la troupe ne crust pas devoir les pars d'auteur audit M^r Racine ». Ce geste audacieux et à peu près unique dans l'histoire du théâtre brouillait définitivement Molière et Racine.

51. ALEXANDRE, Roi victorieux devant ses tentes. Gravure de Lepautre, vers 1660. — B.N.

Comme plus tard *Iphigénie*, la tragédie d'*Alexandre* se jouait au XVII^e siècle devant des « tentes de guerres et pavillons ».

52. LOUIS XIV en Alexandre par Mignard, gravé par Pierre Carré, vers 1673 : « Parem Miratus non videt et Orbis ». — B.N.

Lorsque l'*Alexandre* de Racine fut joué devant le Roi, Mayolas nota que le monarque « représentait bien l'image de ce triomphant personnage ». Louis XIV fut plusieurs fois comparé à Alexandre par les artistes ; une gravure, éditée chez Ganière, le représentant ainsi, a vanté son « visage rempli de charme » et dit qu'il « vaincra par force et par amour », comme le héros de Racine.

On peut donc supposer avec A. Adam que les tableaux de Lebrun sur Alexandre (1662-1668) « donnent le climat, éclairent les intuitions de Racine ».

53. DISSERTATION sur le Grand Alexandre, publiée dans les Œuvres meslées... par M. de S. E. [Saint-Évremond.] — Paris, C. Barbin, 1670. In-12. — B.N.

C'est un texte corrigé et adouci, qu'après le succès d'*Andromaque*, jugeait bon de publier Saint-Évremond. Si la critique demeurait, le ton avait changé : « Depuis que j'ai lu le Grand Alexandre la vieillesse de Corneille me donne moins d'alarme et je n'appréhende plus tant de voir finir avec lui la tragédie... » Pourtant Saint-Évremond n'avait pas perçu la nette supériorité d'*Andromaque*.

54. ALEXANDRE LE GRAND, tragédie. — Paris, T. Girard, 1666. In-12, 12 ff. n. ch., 86 p. — B.N.

La pièce, dédiée au Roi, fut imprimée avec une préface le 13 janvier 1666.

55. ALEXANDRE LE GRAND, tragédie. — Paris, T. Girard, 1672. In-12. — Bibl. Mazarine.

56. ALEXANDER DE GROOTE, treurspel, uit het Fransch van den Heer Racine nagevolgt door Abraham Bogaert. — Amsterdam, J. Lescaijle, 1693. In-8°. — B.N.

57. ALESSANDRO IL GRANDE, tragedia del sig. di Rassine, portata dal francese da C.A.F.G. — Bologna, per il Longhi, 1697. In-12. — B.N.

LA QUERELLE DES IMAGINAIRES

58. [LETTRES SUR] L'HÉRÉSIE IMAGINAIRE. [Par P. Nicole.] — (S.l.n.d.) In-4°. — B.N.

La question de la signature du Formulaire, cause depuis plusieurs années de ce que Nicole appelait les « guerres civiles de Port-Royal », bien loin d'être réglée par la nomination d'Hardoin de Péréfixe à l'archevêché de Paris, retrouva toute son acuité en 1664. C'est alors qu'à la manière des *Provinciales* parurent successivement sans nom d'auteur ni d'éditeur, à par-

tir du 24 janvier 1664 et jusqu'au 1^{er} mai 1666, dix-huit lettres dont les huit dernières, publiées à partir du 31 décembre 1665, portaient le sous-titre de *Visionnaires*. Nicole à qui était dû l'ensemble de ces lettres, s'attaquait désormais à l'académicien Desmarets de Saint-Sorlin, auteur de la comédie des *Visionnaires*, considéré comme le porte-parole de l'archevêque de Paris. A la p. 8 de la 1^{re} *Visionnaire* il s'exprimait ainsi : « Chacun scait que sa première profession a esté de faire des romans et des pièces de théâtre... Un faiseur de romans est un empoisonneur public, non des corps mais des âmes des fidelles... »

59. MESSIRE PIERRE NICOLE. Portrait gravé par Habert, signature manuscrite. — B.N.
60. LETTRE à l'auteur des Hérésies imaginaires et des deux *Visionnaires*. — (S.l.n.d.) In-4^o. — B.N.

Racine, qui venait de faire représenter *Alexandre* avec succès, se considéra ou feignit de se considérer comme personnellement atteint et trouva là le prétexte de ce chef-d'œuvre d'esprit et de mordante raillerie qui ridiculisait Antoine Le Maître, la mère Angélique et tout Port-Royal.

61. ŒUVRES de Nicolas Boileau Despréaux, avec des éclaircissemens historiques donnez par lui-même. Nouvelle édition... T. IV. — La Haye, J. Vaillant, 1722. In-12. — B.N.

En réponse aux attaques de Racine parurent alors, sans noms d'auteurs, deux lettres émanant de partisans de Port-Royal. Racine n'y était pas nommément désigné mais il n'en prépara pas moins une nouvelle réplique plus cinglante encore que la première, datée du 10 mai 1666. Sur les instances de Port-Royal on s'entremît et la lettre ne fut pas divulguée. Ce n'est qu'en 1722 qu'elle fut publiée pour la première fois, au t. IV des œuvres de Boileau.

62. LES IMAGINAIRES, ou Lettres sur l'hérésie imaginaire... par le Sr. de Damvilliers. [Les *Visionnaire*, ou Seconde partie des lettres sur l'hérésie imaginaires.] — Liège, A. Beyers, 1667. 2 vol. in-12. — B.N.

Dès 1667, Nicole faisait paraître en deux volumes une édition

de ses dix-huit lettres, auxquelles il croyait bon de joindre son *Traité contre la comédie*, composé en 1659, et les lettres des deux Apologistes. Et dans l'avertissement du t. II il écrivait : « Pendant qu'on démêloit cette querelle avec le sieur Desmarets on en fit une à l'auteur des *Visionnaires*... Un jeune poète... l'attaqua par une lettre qui courut fort dans le monde... Tout estoit faux dans cette lettre... »

63. PRÉFACE pour une édition des deux lettres à l'auteur des Hérésies imaginaires. Manuscrit autographe. — B.N.

Le « jeune poète » dont parlait Nicole était assez clairement désigné. Racine vit là une nouvelle attaque et décida de publier ses deux lettres, accompagnées d'une préface.

64. LETTRE à Nicolas Vitart, 8 mai 1667. — Musée de Port-Royal des Champs (fac-similé).

Ni la préface ni la seconde lettre de Racine ne parurent. L'explication en est donnée par cette lettre adressée, sans doute par Lancelot, à Nicolas Vitart qui, une fois de plus, avait pris le parti de Racine : « On n'a jamais d'estime dans le monde pour ceux qui déchirent des personnes à qui ils ont de l'obligation... Qu'il prenne garde qu'en pensant si fort foudroyer les autres... il ne se fasse plus de tort qu'il leur en saurait faire... C'est pourquoi, Monsieur, si vous aimez véritablement votre cousin, portez-le plutôt à demeurer dans le silence ». Le conseil fut entendu, la querelle des Imaginaires en resta là mais les liens avec Port-Royal furent rompus.

II

L'HOMME DE THÉÂTRE

D'ANDROMAQUE A PHÈDRE

La querelle des Imaginaires semble avoir confirmé Racine, contre Port-Royal et sa propre éducation, dans sa carrière théâtrale commencée avec la Thébàïde et surtout Alexandre. Désormais, il se livre « au destin qui l'entraîne ».

La période d'une dizaine d'années, de 1667 à 1677, pendant laquelle Racine crée ses grandes œuvres profanes, nous est connue par ces œuvres elles-mêmes — avec leurs préfaces si heureusement révélatrices — ainsi que par les réactions des contemporains qui en ont écrit. De sa vie, par contre, pendant cette période de grande création, nous ignorons à peu près tout : aucune lettre de lui, à part un billet insignifiant. De ses amours, notamment, il nous reste deux noms — la Du Parc, la Champmeslé — mais aucune lettre qui puisse nous dire si le créateur de la tragédie de passion fut lui-même un passionné. De son amitié avec Boileau, nous savons que c'est alors qu'elle se forme, mais nous n'aurons des restes de leur correspondance que plus tard. Il nous faut donc suivre l'auteur à la trace de ses œuvres.

Andromaque inaugure magnifiquement, en novembre 1667, la série des grandes tragédies. Pour nous, qui jugeons avec le recul du temps, c'est le premier chef-d'œuvre. Si dans Alexandre, en effet, la plupart des éléments du théâtre racinien sont déjà présents, l'ordonnance en est laborieuse et comme extérieure aux personnages. Andromaque a la perfection innée, l'ordre intérieur et vivant, qui caractérisent les grandes créations et permettent sans fin l'étude et le rêve. Les contemporains n'ont certes pas com-

pris clairement la secrète architecture de l'œuvre, mais ils ont été saisis par elle et ont réagi — pour ou contre — avec vivacité.

Racine avait réussi à s'assurer d'avance un appui à la Cour et avec habileté. Andromaque est dédiée à une femme, et à la femme qui a le plus d'influence sur l'esprit du Roi, sa belle-sœur, Henriette d'Angleterre. Il a le meilleur théâtre, l'Hôtel de Bourgogne, avec la Du Parc qu'il a pu former à sa guise pour le rôle d'Andromaque. Tout cela n'est pas de trop pour emporter le succès : Corneille règne toujours sur le théâtre, beaucoup plus d'ailleurs par ses anciennes pièces que par les nouvelles. L'attitude mentale des spectateurs était tout entière à changer.

Si certains cornéliens, et notamment le plus intelligent d'entre eux, Saint-Evremond, résistent, l'effet de choc est indéniable sur la plupart des spectateurs et des lecteurs de la pièce. De semaine en semaine, le succès s'affirme. La meilleure preuve en est que, six mois après la première, on joue sur le théâtre de Molière — heureux certainement de ce bon tour — une pièce consacrée à Andromaque, la Folle Querelle, qui en est la critique. Cette pièce tient jusqu'en décembre 1668.

A cette date on jouait, depuis la fin d'octobre, une nouvelle pièce de Racine. C'était la comédie des Plaideurs. Pourquoi Racine avait-il décidé de changer de genre ? Parce que Corneille avait écrit des comédies, ou pour rivaliser avec Molière ? Il montre, en tout cas, sa brillante virtuosité que ratifiera le succès : n'est-il pas étonnant de constater, dans les registres de la Comédie française, que de 1680 à 1700 la pièce la plus jouée du grand auteur tragique sera sa comédie des Plaideurs ?

Cet essai, réussi, n'a pas de suite. Racine, un an plus tard, en décembre 1669, fait représenter Britannicus. La créatrice si remarquée du rôle d'Andromaque, la Du Parc, n'est plus là — elle est morte en décembre 1668. Est-ce pour cette raison, ou parce que la pièce elle-même est plus intellectuelle et moins directement sensible qu'Andromaque ? Toujours est-il que c'est un demi-échec. Racine le dit lui-même dans sa préface de l'édition de 1676 : « Le succès ne répondit pas d'abord à mes espérances ».

Il faut aussi remarquer qu'avec Britannicus — et c'est la suite du succès d'Andromaque — apparaît la première cabale, attestée par la préface de Racine et l'Artémise et Poliante de Boursault.

Corneille lui-même assista à la première représentation, et il aurait excité ses partisans par ses exclamations. Lorsqu'il édite sa pièce, un mois plus tard, Racine contre-attaque vivement et dédaigneusement dans sa préface. Par sa dédicace au duc de Chevreuse, il souligne, en même temps, qu'il place d'abord sa gloire dans l'assentiment des grands.

L'affrontement de Corneille et de Racine se produit en novembre 1670, quand se jouent en même temps *Tite et Bérénice* et *Bérénice* sur les deux scènes rivales du Palais-Royal et de l'Hôtel de Bourgogne. Les documents assez nombreux dont nous disposons ne permettent pas de savoir si le duel avait été voulu par l'un ou par l'autre. Quoi qu'il en soit, les contemporains en furent beaucoup moins frappés que les critiques ne le seront par la suite. La pièce de Corneille, en effet, ne tint pas longtemps devant celle de Racine. Même un admirateur de Corneille comme l'abbé de Villars écrit qu'il a « oublié son métier » et qu'on ne le trouve pas « dans toute cette pièce ». La rencontre des deux *Bérénice* ne fit que matérialiser un instant la rivalité, présente dans tous les esprits, entre les deux systèmes dramatiques vivant dans la mentalité contemporaine — l'un sur le déclin, l'autre dans son essor.

Racine, fidèle à son attitude définie lors de *Britannicus*, avait placé son édition de *Bérénice* sous la protection de Colbert. Mais il saisit l'occasion du « succès de larmes » de sa pièce — dont le rôle principal était joué par la Champmeslé — pour démontrer, par la faveur du public, la valeur de ses conceptions contre celles de Corneille. On sent dans la préface de *Bérénice* une prise de conscience orgueilleuse, celle de l'auteur qui a pu réussir à conquérir les spectateurs seulement « par une action simple, soutenue de la violence des passions, de la beauté des sentiments et de l'élégance de l'expression ».

Il se produit après *Bérénice* le même phénomène qu'après *Andromaque* : alors que le succès a été incontestable Racine change de style. Certes *Bajazet*, qui est joué treize mois après *Bérénice*, n'est pas une comédie. Mais c'est une tragédie turque. Il est probable que c'est à cause de la vogue des turqueries et du succès du Bourgeois gentilhomme de Molière que Racine a délaissé sa chère antiquité. Les gazetiers du temps, de tendance cornélienne, essaient de tirer parti de cette hardiesse et l'attaquent sur l'invraisemblance de ses personnages. Dans sa préface, Racine

se défend longuement sur ce point et prétend qu'il a fait turc, documents à l'appui. Quoi qu'il en soit de cet exotisme, qui ne nous frappe plus guère, l'essentiel est que le public dont Racine se sent désormais sûr — il n'a pas éprouvé le besoin de dédier son œuvre à un grand — ait fait d'emblée le succès de la pièce.

Un an après, en janvier 1673, Racine est reçu à l'Académie française et, en même temps, fait représenter Mithridate. Les critiques se sont faites légères, la préface est sans épines. La pièce est représentée trois fois dans l'année à la Cour et plaît particulièrement au Roi. Racine est maintenant un auteur arrivé.

L'année suivante, point de tragédie. Les spectateurs devront attendre l'hiver de 1674 pour voir Iphigénie. Mais Racine avait offert la primeur de sa nouvelle tragédie au Roi et à la Cour, pendant le mois d'août précédent, pour les fêtes données à Versailles à l'occasion de la conquête de la Franche-Comté. Quand Iphigénie se joua à l'Hôtel de Bourgogne, en décembre 1674, elle succéda à Suréna, qui devait être la dernière pièce de Pierre Corneille. Elle était tombée sans gloire, alors qu'Iphigénie allait être le plus grand succès de Racine. Les vers célèbres de Boileau, qui unissent les noms de Racine et de la Champmeslé dans le triomphe d'Iphigénie, en sont un écho entre plusieurs. On écrivit même alors de Racine qu'il était l'égal d'Euripide.

Mais le succès attira la jalousie. Une cabale poussa une autre Iphigénie, due à Le Clerc, contre la pièce de Racine, en mai 1675. Elle ne tint que quelques jours. Signe de la royauté de Racine sur le théâtre : cette pièce n'était pas cornélienne, elle se voulait plus racinienne que la première. Mais le danger n'était pas là : les ennemis de Racine, que nous connaissons mal, devaient être assez dangereux, car il semble s'être fort inquiété de cette cabale, essayant même d'empêcher la sortie de la pièce de Le Clerc.

En janvier 1676, autre tentative. Pradon, profitant du silence de Racine cette année-là, donne un Tamerlan ou Bajazet. Et l'année suivante quand Phèdre est jouée à l'Hôtel de Bourgogne une autre Phèdre, du même Pradon, soutenu par la duchesse de Bouillon, apparaît à l'Hôtel Guénégaud. La querelle des deux Phèdre passionne pendant quelques semaines la Cour et la Ville, les sonnets qu'on fait circuler augmentent encore l'émotion. Il faut deux mois avant que la pièce de Racine ne l'emporte.

L'alerte a été chaude. Tant de changements apparaissent à la fois en 1677 dans la vie de Racine qu'il est difficile de mesurer l'influence de la querelle de Phèdre sur son attitude d'alors. Pour consoler son ami, Boileau lui dit dans son Épître VII que seule compte l'approbation des grands. Racine l'avait écrit lui-même à propos de Britannicus. Mais n'était-ce pas une partie des nobles qui avaient monté la cabale de Phèdre et menacé Racine et Boileau de les faire bâtonner comme des laquais ?

Les succès de Racine au théâtre depuis dix ans l'avaient amené au premier rang des auteurs et à l'Académie, mais la meilleure des pièces qu'il eût écrite lui montrait que la plus grande valeur littéraire n'assurait pas la considération sociale.

ANDROMAQUE

65. ROBINET. Lettre en vers à Madame, 26 novembre 1667.
— Paris, C. Chenault. In-fol. — B.N. (fac-similé).

Robinet avait mentionné dans sa gazette rimée du 19 novembre la représentation d'une « œuvre de Racine » le jeudi 17 novembre, devant la Cour. Il rend compte ici d'une des premières représentations à l'Hôtel de Bourgogne. Parmi les louanges qu'il multiplie à l'égard de l'auteur et des acteurs se glissent de précieuses indications sur la distribution.

Le rôle de Pyrrhus était tenu par le meilleur acteur de l'époque, Josias de Soulas, dit Floridor. Agé de près de soixante ans, il était à la fin d'une brillante carrière.

Oreste était joué par Zacharie Jacob, dit Montfleury, un peu plus âgé que Floridor. « Gros et gras », « entripaillé comme il faut », a dit de lui Molière dans *L'Impromptu de Versailles*, mais son jeu impétueux était très apprécié.

La Des Œillets était Hermione. Elle avait alors quarante-six ans et peu de beauté, mais beaucoup d'intelligence et un tempérament de tragédienne.

Enfin le principal rôle, celui d'Andromaque, était tenu par la Du Parc. Double différence avec ses partenaires : elle avait à peu près l'âge de son personnage, la trentaine, et elle était toute nouvelle dans la troupe.

66. MADEMOISELLE DU PARC, portrait présumé. — B.N.

Thérèse, dite Marquise, Du Parc, dont la grâce et la beauté ont été louées unanimement par les contemporains, était née vers 1633 à Lyon où son père, Jacomo di Gorla, était bateleur. Mariée en 1653 au comédien René Berthelot, dit Du Parc, elle était ainsi entrée dans la troupe de Molière. Quand elle avait joué à Rouen en 1658 les deux frères Corneille s'étaient enflammés d'amour pour elle. La Fontaine aussi l'avait courtisée.

En octobre 1664 elle était devenue veuve. Racine, qui fréquentait alors le théâtre de Molière installé au Palais-Royal, s'éprit de Marquise probablement au moment des répétitions de son *Alexandre* en 1665. Elle y tenait le rôle d'Axiane, où elle était d'après Robinet « belle comme une Diane ». Racine l'emmène à la troupe de Molière en avril 1667 et la fait entrer à l'Hôtel de Bourgogne pour lui confier le premier rôle de son *Andromaque*, que d'après Boileau (Mémoires de Brossette) il aurait faite pour elle.

67. TROIS HABITS DE THÉÂTRE, gravés et édités dans la seconde moitié du XVII^e siècle : *Angélique*... veuve de théâtre, chez Mariette ; — *Amadis de Grèce*, de l'Opéra. Gravure de R. Bonnart (costume pour un roi grec) ; — *Habit d'Hermione* « qui a servi à l'Opéra de *Cadmus* », par J. Le Pautre. — B.N.

68. ÉPIGRAMME sur les critiques qu'essuya la tragédie d'*Andromaque*. In : Œuvres de M. Boileau-Despréaux... Tome I. — Paris, veuve Alix, 1740. In-4°. — B.N.

Dès les premières représentations d'*Andromaque*, en dépit de son succès et de l'approbation du Roi, nombreuses furent les critiques chicanières à la Cour et à la ville. Le personnage de Pyrrhus, surtout, fut attaqué. Boileau, en cela très moderne, lui reprocha sa galanterie affectée, le traitant de « héros à la Scudéry ». Au contraire, de grands seigneurs, épris d'étiquette, lui reprochèrent sa brutalité envers *Andromaque* et son manque d'éducation. Sur ces nobles mondains, dont fut, paraît-il, le Grand Condé, Racine — s'il est bien l'auteur de cette mordante épigramme — exerce ici une verve cruelle. Les victimes sont le duc Charles de Créqui et Louis de La Trémoille, comte d'Olonne.



L E T T R E E N V E R S.

A
M A D A M E.

E m'en vout la Parnasse, & non au . . . Ploüs,
C'est vn Mont dans l'Europe, & non pas dans l'Afrique,
Où Main vout s'engager, soit en Vers, ou . . . Musique,
Malgré Dame Minerve, en Auteur de . . . Mic-mac.

Le Laurier y croît fort, & non l'herbe à . . . Tabac,
Et neuf Sœurs, ignorans d'Amour la . . . Politique,
Y logent sans Chateau de marbre, ny de . . . Briques,
Vivans dans leur Ménage, & Ab hoc, & . . . Ab hac.

La Cucuërie, hélas! est leur mal fans . . . Remède,
Quoy que Filles du Dieu servi par . . . Ganimède,
Et mieux vout en Teston que tous leurs beaux . . . Rébus.

Car, avec le Teston, on peut avoir l' . . . Eclanche,
Pour faire vn bon Repas, tout au moins, le . . . Dimanche,
Mais c'est assez parler de ces Sœurs de . . . Bibus.

J'ay vu la Pièce toute neuve,
D'Andromaque, d'Hector, la Veuve,
Qui, maint Siècle, après son Trépas,
Se remontre pleine d'Appas,
Sous le Visage d'une Actrice,
Des Humains, grande Taniatrice:
Et qui, dans un Deuil tres-pompeux,
Par sa voix, son geste, & ses yeux,
Remplit, s'en donne ma parole,
Admirablement bien, son Rôle.
C'est Mademoiselle du Parc,
Par qui le Petit Dieu Porte-Arc,
Qui lui sert de fidelle Escorte,
Fait des Siennes d'étrange sorte.

Pyrrhus la retient dans sa Cour,
Captive de Guerre, & d'Amour,
Depuis le Désastre de Troie,
Où ce Vainqueur en fit sa Proie,
Comme d'Asltanax, son Fils,
Reste des Troyens, déconfis:
Et ce Prince, qui la Veuve aime,
Sans qu'il en soit aimé de même,
Est, en Relief, représenté,
Par cet Acteur si fort vanté,
Qui souffre peu de Parallele
Et lequel Floridor s'appelle,

Oreste, pire qu'un Fairfax,
Vient demander Asltanax,
De la part du Peuple de Grèce,
Qui veut, sans aucune tendresse,
Et par vn transport tout brutal,
Immolier cét Enfant Royal:
Et cét Oreste Frénétique,
Là, Personnage Episoïque,
Est figuré par Montfleuri,
Qui fait mieux que feu Mondori.
D'autre-part, certaine Hermione,
Autre Episoïque Personne,
Se trouve en la Cour de Pyrrhus,
Qu'elle aime iniques aux rebuts:
Et pour vous dire tout le reste,
Il arrive que cét Oreste
Qui courroit, pour elle, en son sein,
Vne amour de très-longue main,
A son aspect, sent dans son Ame,
Rallumer son ardente fiame,
Mais sans que la Belle, en son cœur,
Resente une pareille ardeur.
Pourtant, elle sent, par adresse,
De prendre un peu de sa tendresse,
Et même, lui promet sa Main,
Pour engager cét Inhumain,
D'immoler Pyrrhus à sa rage:
Voulant se vanger de l'outrage
Qu'elle reçoit du susdit Roy,
Lequel, lui promettant sa Foy,
A dessein de se vaillet d'elle,
Par une niche trop cruelle,
Epoüse la Veuve d'Hector.
Ainsi, Pyrrhus est mis à mort,
Par l'ordre de cette Hermione,
Qu'on voit agir en la Personne
De l'excellente Des-cœilliet:
Qui pousse, ie vous le promets,
Ce Rôle, de telle manière,
Qu'elle en a gloire très-plénière.

69. ROBINET. Lettre en vers à Madame, 17 décembre 1667.
— Paris, C. Chenault. In-fol. — B.N. (fac-similé).

A la mi-décembre, l'intérêt du public fut encore accru par la mort de Montfleury, qui jouait Oreste depuis la création et périt victime des efforts qu'il déployait en dépit de son énorme embonpoint, dans ce rôle « de transport et de courroux ».

70. ANDROMAQUE, tragédie. — A Paris, chez Claude Barbin, 1668. In-12, 6 ff. non ch., 95 [sic pour 93] p. et le privilège. — Bibl. de l'Arsenal.

L'édition originale d'*Andromaque*, avec un privilège du 28 décembre 1667, paraît en janvier 1668. Elle est précédée d'une épître dédicatoire à Madame, Henriette d'Angleterre, femme de Philippe, duc d'Orléans, frère du Roi. Racine avait eu l'habileté de se faire recevoir chez cette princesse dont la place à la Cour était exceptionnelle. Il fait savoir ici, en courtisan avisé, que Madame l'avait aidé de ses lumières et qu'elle avait honoré de ses larmes la première lecture de sa pièce.

Dans sa préface, après avoir cité le passage du Troisième livre de l'*Énéide* et mentionné l'*Andromaque* d'Euripide dont il s'est inspiré, il répond vivement aux critiques des mondains de la Cour sur son personnage de Pyrrhus : « Tous les héros ne sont pas faits pour être des Céladon. » Ce passage, qui est à rapprocher de l'épigramme sur Olonne et Créqui et témoigne de l'extrême sensibilité de Racine aux moindres critiques, sera supprimé dans les éditions à partir de 1676.

Il convient de noter qu'au privilège d'*Andromaque* Racine est qualifié de « prieur de l'Epinay ». L'affaire du prieuré de sainte Pétronille de l'Epinay, au diocèse d'Angers, en suspens depuis Uzès, avait enfin abouti.

71. LETTRE DE PIERRE CORNEILLE à Saint-Évremond, juillet-août 1668 (?). In : Œuvres de M. de Saint-Évremond... Tome III. — Londres, J. Tonson, 1725. In-12. — B.N.

Dans son exil londonien Saint-Évremond avait reçu au début de 1668 l'*Andromaque* de Racine et l'*Attila* de Corneille, publié en novembre 1667. Dans ses lettres à ses correspondants de France il reconnaissait à *Andromaque* « bien de l'air des belles choses » mais plaçait Racine très au-dessous de Corneille.

Celui-ci écrit à son fidèle critique dans une lettre de l'été 1668 :

« J'ai cru jusques ici que l'amour était une passion trop chargée de faiblesse pour être la dominante dans une pièce héroïque ; j'aime qu'elle y serve d'ornement, et non pas de corps... » Il réaffirme ainsi sa conception de la tragédie contre la faveur changeante du public qui préfère maintenant les « doucereux et les enjonnés ».

72. LA FOLLE QUERELLE, ou la Critique d'Andromaque Comédie représentée par la troupe du Roy. — Paris, T. Jolly, 1668. In-12. — B.N.

Dans sa lettre en vers à Madame du 12 mai 1668, Robinet annonce que la troupe royale va jouer une pièce du nom de *Folle Querelle* et ajoute :

*Dieu sait comme en foule on ira,
Notamment sur ce qu'on saura
Que la pièce qu'on examine
Est l'Andromaque de Racine.
J'en dis assez, disant cela...*

Cette comédie anonyme fut représentée le 25 mai 1668 sur la scène de Molière, qui se vengeait ainsi de la conduite de Racine au moment d'*Alexandre*. Elle eut un grand succès de curiosité ; on l'attribua d'abord à Molière lui-même, mais l'auteur se dévoila lors de la publication (achevé d'imprimer du 22 août 1668) : il s'agissait de Perdon de Subligny, avocat au Parlement.

La pièce, fort médiocre, se présente à la fois comme la *Critique de l'École des femmes* de Molière — sous la forme d'une conversation dans un salon — et comme une mauvaise parodie d'*Andromaque*. Subligny a réuni là toutes les critiques, les plus ridicules et même les plus contradictoires, qu'on avait faites à Racine depuis la première représentation. Sur le style notamment, il a fait plus de trois cents observations — Racine tiendra compte de certaines dans ses éditions postérieures —, mais l'intérêt de la pièce est ailleurs : qu'elle ait été jouée vingt-huit fois de mai à décembre 1668 prouve surtout le succès considérable d'*Andromaque* et sa valeur d'événement pour les contemporains.

73. ROBINET. Lettre en vers à Madame, 15 décembre 1668. — Paris, C. Chenault. In-fol. — B.N. (fac-similé).

La créatrice du rôle d'*Andromaque*, Marquise Du Parc, mourut le 11 décembre 1668 dans sa maison de la rue de Richelieu. Elle fut inhumée le 13 décembre aux Religieux Carmes des Bil-

lettres (Registre paroissial de Saint-Roch, année 1668). Le poète de théâtre « à demi trépassé » dont parle Robinet semble bien être Racine. Toutefois les relations de celui-ci avec la Du Parc dans les mois précédents nous sont mal connues.

74. ANDROMACHÉ, treurspel uit het Fransch van den Heer Racine. — Amsterdam, A. Magnus, 1678. In-8°. — B.N

Traduction en hollandais, par L. Meyer.

LES PLAIDEURS

75. LES PLAIDEURS, comédie. — A Paris, chez Claude Barbin, 1669. In-12, 4 ff. non ch., 88 p. — B.N.

L'édition des *Plaideurs* parut avec un privilège du 5 décembre 1668. La date de la première représentation n'est pas connue : fin d'octobre ou début de novembre 1668. Il est probable que Poisson joua *Dandin* et Hauteroche *Chicanneau*.

D'après les dires de Brossette, correspondant de Boileau, et de Louis Racine dans leurs *Mémoires*, c'est chez un traiteur de la place du Cimetière Saint-Jean à Paris que *Les Plaideurs* auraient été composés par une joyeuse compagnie où figuraient, avec Racine, Boileau, La Fontaine, Chapelle, Furetière et de jeunes seigneurs des plus spirituels.

76. LA PROMENADE DE SAINT-CLOUD, dialogue sur les auteurs par Gabriel Guéret. In : *Mémoires historiques, critiques et littéraires...* Tome second. — Paris, J. T. Hérissant, 1751. In-12. — B.N.

Cet ouvrage, écrit vers juillet 1669, est resté manuscrit jusqu'en 1751. Guéret était avocat et n'avait pas apprécié *Les Plaideurs*. Il met la pièce dans le même sac que les autres comédies que représentait l'Hôtel de Bourgogne, « qui, la plupart, comparées à celles de Molière, ne passent que pour des farces. Mais au moins ont-elles servi pour entretenir le commerce, et c'est par là que l'Hôtel s'est sauvé, comme le Marais par la machine ».

Une phrase de Guéret : « L'Hôtel de Bourgogne, jaloux du succès qu'avait le Petit-Bourbon [le Palais-Royal], ne put se soutenir qu'en l'imitant », explique peut-être la composition des *Plaideurs*. Racine l'aurait fait pour son théâtre et contre Molière.

77. LETTRE DE VALINCOUR à l'abbé d'Olivet. *In* : Histoire de l'Académie française depuis 1652 jusqu'à 1700. — Paris, J. B. Coignard fils, 1729. In-4°. — B.N.

Le passage de cette lettre concernant *Les Plaideurs* (pp. 331-332) est l'illustration amusante du témoignage que Racine donne lui-même dans sa *Préface* sur l'accueil fait à sa comédie : « La pièce fut bientôt après jouée à Versailles. On ne fit point de scrupule de s'y réjouir ; et ceux qui avaient cru se déshonorer de rire à Paris furent peut-être obligés de rire à Versailles pour se faire honneur. »

78. ROBE DU PALAIS. Gravure chez Bonnard, seconde partie du XVII^e siècle. — B.N.

*« Une robe toujours m'avait choqué la vue,
Mais cette aversion à présent diminue. »*

(Acte II, scène 6.)

79. « LA COUR DE LA BASOCHE ASSEMBLÉE pour juger le procès entre le chien du docteur Balouarde et un clerc du Châtelet nommé Grifonet ». Gravure anonyme, seconde partie du XVII^e siècle. — B.N.

L'imprécision de la date de l'estampe ne permet pas de dire si elle est antérieure ou postérieure au procès des *Plaideurs* où l'on juge « sévèrement ce voleur domestique ».

80. DAME CONSULTANT UN AVOCAT. Gravure chez Deshayes, 1697. — B.N.

G. Deshayes a gravé une série de sujets de genre entre 1689 et 1700.

BRITANNICUS

81. ARTÉMISE ET POLIANTE, nouvelle [Par Edme Boursault]. — Paris, R. Guignard, 1670. In-12. — B.N.

Dans ce livret, paru en juillet 1670, Boursault, lui-même auteur de théâtre, donne de manière pittoresque, mais avec beaucoup de malveillance, le compte rendu de la première de

Britannicus, le 13 décembre 1669 à l'Hôtel de Bourgogne. Très peu de monde — il y avait le même jour une exécution capitale en place de Grève —, et surtout des adversaires de Racine. Le vieux Corneille lui-même était là, seul dans une loge. Un partisan de Racine, qui est peut-être Boileau, est caricaturé à plaisir. Boursault reconnaît pourtant que « dans le *Britannicus* il y a d'aussi beaux vers qu'on en puisse faire », mais il relève des inexactitudes historiques et de l'inconsistance dans les caractères. Il loue par contre hautement le jeu des acteurs.

C'était Floridor qui jouait *Néron*, Brécourt *Britannicus*, Lafleur *Burrhus* et Hauteroche *Narcisse*. *Agrippine* était interprétée par la Des Œillet et *Junie* par la d'Ennebaut, fille de Montfleury.

A en croire Boursault, *Britannicus*, à sa création, obtint donc un succès médiocre.

82. ROBINET. Lettre en vers à Madame, 21 décembre 1669. — Paris, C. Chenault. In-fol. — B.N. (fac-similé).

Il s'agit ici de la seconde représentation de *Britannicus*, le 15 décembre 1669. Robinet, qui avait écrit une pièce sur le même sujet, est particulièrement intéressé. Il loue « le style magnifique » mais critique les caractères et la progression incertaine de l'action. Quant aux acteurs ils ont un « jeu tout miraculeux » et des « vêtements merveilleux ».

Au témoignage de Robinet et de Boursault les premières de *Britannicus* furent donc loin de ressembler à celles d'*Andromaque*. Dans l'immédiat, les représentations paraissent avoir été peu nombreuses. Toutefois nous sommes mal renseignés sur ce point. Il semble que la Cour, d'un côté, les bourgeois, de l'autre, aient fait meilleur accueil que les critiques à la pièce, qui devait par la suite prendre une revanche éclatante.

83. *BRITANNICUS*, tragédie. — A Paris, chez Claude Barbin, 1670. In-12, 8 ff. non ch., 80 p. — B.N.

Britannicus parut en librairie au début de l'année 1670 (privilege du 7 janvier). L'œuvre était dédiée au duc de Chevreuse.

Charles-Honoré d'Albert de Luynes, duc de Chevreuse, né en 1646, avait été l'élève de Lancelot à Port-Royal. Très lié avec les Jansénistes, il avait néanmoins conservé son amitié et sa protection à Racine quand celui-ci s'était brouillé avec eux. En 1667, le duc avait épousé la fille aînée de Colbert, augmentant ainsi sa puissance à la Cour.

La préface est d'un ton très vif. Racine répond point par point aux critiques et passe ensuite à la contre-attaque. Il s'en prend aux pièces de Corneille qu'il traite lui-même de « vieux poète malintentionné ».

84. CHARLES HONORÉ D'ALBERT DE LUYNES, duc de Chevreuse. Gravure par Antoine Masson, vers 1670. — B.N.

85. MORT DE BRITANNICUS. Dessin de Lebrun, crayon noir lavé. 37×57 cm. — Musée du Louvre.

Racine a fait raconter par Burrhus cet empoisonnement au cours du banquet. On lui reprochera au XIX^e siècle de ne pas avoir montré la scène. Lebrun, en revanche, l'a montrée, peut-être sous forme de manifestation antiracinienne.

86. LE MEURTRE D'AGRIPPINE. Gravure par Le Pautre. — B.N.

C'est dans une suite de gravures consacrées à montrer des scènes d'*alcôves* que Le Pautre représente la scène alors que Racine s'y est refusé.

87. NÉRON, AGRIPPINE. Gravures de la rue Saint-Jacques, seconde partie du XVII^e siècle. — B.N.

88. LETTRE DE SAINT-ÉVREMOND à M. de Lionne, février (?) 1670. In : Nouvelles œuvres meslées de Monsieur de Saint-Évremond. — Paris, Vve de Claude Barbin, 1700. In-12. — B.N.

Le censeur des premières pièces de Racine nuance de plus en plus ses jugements. *Britannicus*, à son sens, passe « l'*Alexandre* et l'*Andromaque* ». « Les vers, écrit-il, en sont plus magnifiques, et je ne serais pas étonné qu'on y trouvât du sublime ». Il considère toutefois que le sujet ne pouvait souffrir une représentation agréable et que « l'horreur détruit en quelque manière la pièce ».

Non sans fatuité il termine : « Je ne désespère pas de ce nouveau génie, puisque la dissertation sur *Alexandre* (voir n° 53) l'a corrigé. Pour les caractères qu'il a merveilleusement bien représentés dans le *Britannicus*, il seroit à souhaiter qu'il fût toujours aussi docile, l'on pourroit attendre de luy qu'il approcheroit un jour d'assez près M. de Corneille » (pp. 146-148).

89. BRITANNICUS. Scène supprimée de l'acte III. In : Racine (Louis). Mémoires sur la vie de Jean Racine, tome I. — Lausanne-Genève, M. M. Bousquet, 1747. In-12. — B.N.

Louis Racine donne (pp. 82-85) le texte d'une longue scène par laquelle aurait primitivement débuté l'acte III, et que Boileau aurait conservée après avoir conseillé à son ami Racine de la supprimer. Boileau reprochait à cette scène d'être faible et d'arrêter l'action ; d'une part, il n'approuvait pas que Burrhus se commit avec Narcisse (Lettre de Brossette à J. B. Rousseau, 25 mars 1719).

On oppose en général à ces dires de Louis Racine et de Brossette que Racine et Boileau ne se communiquèrent leurs manuscrits réciproques que longtemps après *Britannicus*. Mais le couple littéraire Boileau-Racine semble avoir été formé plus tôt qu'on ne l'a longtemps cru. Guéret, dans sa *Promenade de Saint-Cloud*, écrite précisément en 1669, y fait allusion.

90. BRITANNICUS treurspel uit het Fransch van de Heer Racine. — Amsterdam, J. Lescaijle, 1693. In-8°. — B.N.

Traduction hollandaise par J. de Canjoncle.

BÉRÉNICE

91. ROBINET. Lettre en vers à Madame, 29 novembre 1670. — (S.l.) In-4°. — Bibl. Mazarine.

Dans sa *Lettre en vers* du 29 novembre 1670, Robinet parle d'abord du *Tite et Bérénice* de P. Corneille représenté par la troupe du Palais-Royal le 28 novembre : Un « chef-d'œuvre », une « merveille », un « divin poème »... Il dit ensuite qu'on lui a signalé qu'à l'Hôtel de Bourgogne « Une autre Bérénice on joue », dont on loue la « grande tendresse », mais qu'il ne l'a point vue. Il s'agit de la *Bérénice* de Racine qui se jouait depuis le 21 novembre avec grand succès. Les interprètes en étaient : Floridor, dans le rôle de *Titus* ; Mlle Champmeslé, dans le rôle de *Bérénice* ; Champmeslé, dans le rôle d'*Antiochus*.

92. ROBINET. Lettre en vers à Madame, 20 décembre 1670.

In : Histoire du théâtre françois... Tome 11. — Paris, P. G. Le Mercier, 1747. In-12. — B.N.

Bérénice fut jouée aux fiançailles du duc de Nevers et de Mlle de Thiange, le 14 décembre 1670. Robinet loue surtout l'« illustre » Floridor et la « charmante » Champmeslé (pp. 107-108).

93. DEUX PIECES de « Lambris à la française... », gravées par « Jean Le Potre », chez P. Mariette, vers 1660. — B.N.

D'après le *Mémoire de Mahelot* (voir n° 00), *Bérénice* était jouée dans un décor analogue : « Le théâtre est une petit cabinet royal, où il y a des chiffres... », conformément aux indications de Racine lui-même (Acte V, scène 5) :

*Ces chiffres, où nos noms enlassez l'un dans l'autre,
A mes tristes regards viennent par tout s'offrir...*

94. LA CRITIQUE DE BÉRÉNICE. [Par Montfaucon de Villars.] — Paris, L. Bilaine, 1671. In-12. — B.N.

Ce libelle parut dans les premiers jours de janvier 1671 (privilege du 31 décembre 1670). L'abbé Montfaucon de Villars, fier du succès que venait de remporter son premier ouvrage *Le Comte de Gabalis ou Entretiens sur les sciences secrètes*, voulait se poser en arbitre des deux plus grands auteurs dramatiques de son temps. La première partie de sa *Critique* est une analyse perfide de la pièce de Racine et la seconde un éloge très nuancé de la pièce de Corneille.

C'est par l'abbé de Villars que nous connaissons l'anecdote de la lettre de *Bérénice* à Titus (Acte V, scène 5). A la première représentation la lettre fut lue, et de Villars la résume ainsi : « Elle se résout à mourir désespérée, et l'annonce à son ingrat par un poulet funèbre... Elle fait à Titus un legs pieux de ses cendres... » Cette lecture fut supprimée dès la seconde représentation.

Sur le fond, l'abbé de Villars fait le premier à Racine le reproche, qui sera répété jusqu'à nos jours, d'avoir fait « une pièce de théâtre qui, depuis le commencement jusqu'à la fin, n'est qu'un tissu galant de madrigaux et d'élégies... ».

95. BÉRÉNICE, tragédie, par M. Racine. — A Paris, chez Claude Barbin, 1671. In-12, 10 ff. non ch., 88 p. — B.N.

L'édition de *Bérénice* parut en janvier 1671 (achevé d'imprimer

du 24 janvier). Elle est dédiée à Colbert, auprès de qui le duc de Chevreuse — devenu le gendre du ministre d'État en 1667 — avait introduit Racine. Dans sa préface de *Britannicus*, Racine avait déjà fait savoir qu'il avait eu « l'honneur de lire [son œuvre] devant un homme dont toutes les heures sont précieuses [Colbert] ». Il mettait cette fois sa nouvelle pièce sous la protection directe du puissant ministre.

Dans sa *Préface*, Racine expose d'abord pourquoi l'histoire de Titus et Bérénice l'a séduit. Il y trouvait à la fois « la violence des passions » et une extrême « simplicité d'action ». Il estime qu'une tragédie « qui a été honorée de tant de larmes » et en est à sa trentième représentation est un succès, même si elle ne suit pas certaines règles du théâtre. Là-dessus il s'empporte, comme dans ses préfaces précédentes, et s'en prend à l'abbé de Villars et à son libelle : « Et que répondrais-je à un homme qui ne pense rien, et qui ne sait pas même construire ce qu'il pense ? »

96. TITE ET BÉRÉNICE, comédie héroïque par P. Corneille.
— Paris, L. Bilaine, 1671. In-12. — B.N.

La pièce de Corneille dont la troupe de Molière ne donna que vingt et une représentations, de moins en moins suivies, parut en librairie au début de février 1671 (achevé d'imprimer du 3 février).

97. PARODIE de Bérénice. In : GHERARDI (Évariste). Le Théâtre italien... — Genève, J. Dentand, 1695. In-12. — B.N.

Les Comédiens italiens, installés à l'Hôtel de Bourgogne à partir de 1680, étaient fort estimés du Roi. Ils avaient souvent des démêlés avec la police à cause de la licence de leur satire qui leur valait la faveur du public. Ils représentèrent une parodie de *Bérénice*, dont la première eut lieu le 11 octobre 1683. On donnera une idée du genre de l'ouvrage en en citant une seule réplique :

ARLEQUIN

Répons, asne, que fait la reine Bérénice ?

SCARAMOUCHE

La rena Berenice... elle est là-haut qui pisse (pp. 138-145).



La Champmeslé (n° 99).

98. ÉPIGRAMME sur Racine et la Champmeslé, 1672 (?). — B.N.

Marie Desmares, née à Rouen en 1642, femme du comédien Champmeslé, avait fait partie de la troupe du Marais avant de passer, vers Pâques 1670, à l'Hôtel de Bourgogne où elle débuta dans le rôle d'Hermione avant de créer celui de *Bérénice*. C'est à cette époque, ou un peu plus tard, que Racine s'éprit de la jeune actrice dont la vie était très libre.

*Champmeslé, cet homme mortel
Ne quittera jamais l'Hôtel
Sa femme a pris Racine là,
Alleluia.*

99. MADEMOISELLE CHAMPMESLÉ. Portrait peint, école française du XVII^e siècle. — Collection Maxime Denesle, Rouen.

Contrairement à la Du Parc, la Champmeslé n'était pas d'une grande beauté ; Mme de Sévigné (voir n° 102) la dit même laide. Mais tous les témoignages s'accordent sur son art de tragédienne et particulièrement sur sa diction. Dans un ouvrage de 1682, *Entretiens galans*, on peut lire : « La Champmeslé ne nous plairait pas tant si elle avait une voix moins agréable. Mais elle la sait conduire avec beaucoup d'art, et elle y donne à propos des inflexions si naturelles qu'il semble qu'elle ait véritablement dans le cœur une passion, qui n'est que dans sa bouche. »

100. ÉPIGRAMME DE BOILEAU sur Champmeslé. In : BROSSETTE (Claude). Mémoires sur Boileau. — B.N.

*De six amants, contents et non jaloux,
Qui, tour à tour, servaient Madame Claude,
Le moins volage était Jean son époux.
Un jour pourtant, d'humeur un peu trop chaude,
Serrait de près sa servante aux yeux doux,
Lorsqu'un des six lui dit : « Que faites-vous ?
Le jeu n'est sûr avec cette ribaude ;
Ah ! voulez-vous, Jeanjean, nous gêner tous ? »*

Au dire de Brossette, l'origine de cette fameuse épigramme serait « un bon mot de M. Racine au comédien Champmeslé dans le temps qu'il fréquentait la maison de celui-ci ». L'infortuné Champmeslé se consolait avec sa servante des cinq ou six amants de sa femme au nombre desquels était Racine. L'épi-

gramme est dans la meilleure tradition marotique et Brossette rappelle à juste titre l'épigramme de Clément Marot, *De Jan Jan* :

Tu as tout seul, Jan Jan, vignes et prez

Tu as tout seul ton cueur et ta pecune

...

Tu as tout seul toutes choses fors une,

C'est que tout seul ta femme tu n'a pas.

101. NINON DE LENCLOS. Gravure d'après Ferdinand. — B.N.

Dans sa lettre du 1^{er} avril 1671, Mme de Sévigné parle de son fils Charles qui a une liaison avec Ninon de Lenclos. « Il y a de plus une petite comédienne [la Champmeslé], et les Despréaux et les Racines ; et paye les soupers : enfin c'est une vraie diablerie. » Intéressant témoignage, qui nous montre Racine en rapports avec la célèbre courtisane amie des libertins.

BAJAZET

102. LETTRE DE MME DE SÉVIGNÉ à Mme de Grignan, 15 janvier 1672. *In* : Recueil de plusieurs lettres de Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné. — B.N. (fac-similé).

Dans une lettre du 13 janvier 1672, Mme de Sévigné annonce à sa fille une nouvelle « comédie » de Racine, *Bajazet*. Deux jours plus tard elle en fait le compte rendu.

« La comédie de Racine m'a paru belle, nous y avons été. Ma belle-fille m'a paru la plus merveilleuse comédienne que j'aie jamais vue... Elle est laide de près, et je ne m'étonne pas que mon fils ait été suffoqué par sa présence ; mais quand elle dit des vers, elle est adorable. *Bajazet* est beau ; J'y trouve quelque embarras sur la fin ; il y a bien de la passion, et de la passion moins folle que celle de *Bérénice* : je trouve cependant, selon mon goût, qu'elle ne surpasse pas *Andromaque*... Croyez que jamais rien n'approchera (je ne dis pas surpassera) des divins endroits de Corneille. »

C'est la Champmeslé que Mme de Sévigné appelle sa belle-fille par plaisanterie, son fils Charles ayant alors une liaison avec elle.

103. ROBINET. Lettre en vers à Monsieur, 16 janvier 1672. — Bibl. Mazarine.

Robinet annonce, le 16 janvier 1672, la nouvelle pièce de Racine :

... *Bajazet à turque trogne*
Triomphe à l'Hôtel de Bourgogne...

104. ROBINET. Lettre en vers à Monsieur, 30 janvier 1672. — Bibl. Mazarine.

Robinet est allé voir *Bajazet*. Il raconte l'intrigue, fait l'éloge des acteurs : Mlle d'Ennebault et la Champmeslé dans les rôles d'Atalide et de Roxane, Champmeslé dans celui de Bajazet, La Fleur dans celui d'Acomat et Hauteroche dans celui d'Osmin. Il déclare les costumes « superbes » : en effet la pièce fut jouée en habits turcs dans un salon à la turque.

A son habitude, Robinet égratigne l'auteur :

Champmeslé, dessus ma parole,
De Bajazet soutient le rôle
En Turc aussi doux qu'en François,
En musulman des plus courtois...

Ce reproche, de ne pas avoir fait des personnages vraiment turcs, sera repris à l'envi par les adversaires de Racine. Selon un témoignage bien postérieur (*Segraisiana*, 1722) le premier à le faire aurait été Corneille lui-même.

105. BAJAZET, tragédie par M. Racine. — Se vend pour l'auteur à Paris, chez Pierre Le Monnier, 1672. In-12, 4 ff. non ch., 99 p. — B.N.

Bajazet parut en librairie à la fin de février 1672 (achevé d'imprimer du 20 février). L'ouvrage ne comportait pas de dédicace. Dans un court avant-propos, Racine défendait le caractère historique et réaliste de sa pièce. Son principal souci, écrit-il, avait été « de ne rien changer ni aux mœurs, ni aux coutumes de la nation. Et j'ai pris soins de ne rien avancer qui ne fût conforme à l'histoire des Turcs et à la nouvelle Relation de l'empire ottoman que l'on a traduite de l'anglais ». Il indique ses sources : un récit de M. de Cézzy, ambassadeur à Constantinople une trentaine d'années auparavant et que son ami le chevalier de Nantouillet lui avait rapporté ; les « avis » de M. de la Haye, autre ambassadeur, revenu de Constantinople en 1671.

106. HISTOIRE de l'état présent de l'Empire ottoman, contenant les maximes politiques des Turcs... traduite de l'anglais de M. Ricaut, ... par M. Briot. — Paris, Impr. de S. Mabre-Cramoisy, 1670. In-4^o, pl. — B.N.

Cet ouvrage est la nouvelle *Relation de l'Empire ottoman* signalée par Racine dans sa préface. L'engouement pour les Turcs était né en 1669, lors de la venue de l'ambassadeur de la Sublime Porte, Suleïman-Aga, accompagné d'une longue suite. Molière s'était moqué des Turcs dans sa comédie-ballet du *Bourgeois Gentilhomme* (1^{re} représentation : 14 octobre 1670).

107. « LA MAGNIFIQUE AUDIANCE donnée le 5 décembre 1669 à Saint-Germain-en-Laye... à Soliman Aga Musta-Feraga, envoyé du Grand Seigneur ». Gravure de Lepautre, éd. chez E. Lenfant. — B.N.

Cette ambassade, qui fit sensation, avait donné aux Parisiens, trois ans avant la pièce de Racine, une idée de la Turquie.

108. COSTUME DE TURC. Dessin avec indication de couleurs, XVII^e siècle. — LA GRANDE SULTANE. Gravure de N. Bonnard. — B.N.

Racine a pu connaître ces images, lui qui voulait montrer un sujet véritablement turc, dans un « salon à la turque », avec des personnages en robes longues et en turbans.

109. LETTRE DE MME DE SÉVIGNÉ à Mme la comtesse de Grignan, 16 mars 1672. In : Recueil des lettres de Mme la marquise de Sévigné... Tome II. — Paris, N. Simart, 1734. In-12. — B.N.

Mme de Sévigné juge sévèrement *Bajazet* : glacé, mal observé, mal construit, au-dessous d'*Alexandre* et d'*Andromaque*. « Vive donc notre vieil ami Corneille ! », s'écrie-t-elle.

Son ardeur cornélienne, toutefois, l'égare et la marquise nous fait sourire quand elle déclare avec assurance : « Racine fait des comédies pour la Champmeslé : ce n'est pas pour les siècles à venir. »

110. LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard Roqueleyne, baron de).

Parallèle de Monsieur Corneille et de Monsieur Racine. *In* : BAILLET (Adrien). Jugemens des sçavans sur les principaux ouvrages des auteurs. Tome IV... Cinquième partie. — Paris, A. Dezallier, 1686. In-12. — B.N.

Longepierre fait dans cet ouvrage, qui est le premier des parallèles entre Corneille et Racine, un vif éloge de l'habileté de l'exposition chez Racine et cite en modèle la première scène de *Bajazet* : « Qu'on examine attentivement le progrès de cette scène ; comment le plan de la pièce se trace, s'ordonne et s'arrange naturellement, sans qu'il paroisse que le Poète s'en mesle... »

111. ATALIDE ET ROXANE par Antoine Coypel, vers 1692 ? 1,30 × 1,12 m. — Musée de Lille.

Sujet inspiré de *Bajazet* (Acte IV, scène 3).

MITHRIDATE

112. LETTRE DE VALINCOUR à l'abbé d'Olivet. *In* : Histoire de l'Académie française depuis 1652 jusqu'à 1700, par M. l'abbé d'Olivet. — Amsterdam, J. Frederic Bernard, 1730. In-12. — B.N.

Valincour conte (p. 245) que Racine avait coutume « de déclamer ses vers avec feu, à mesure qu'il les composoit » et qu'un jour, récitant des vers de *Mithridate* dans les Tuileries, il fut entouré par des ouvriers qui l'avaient pris pour un homme au désespoir, prêt à se jeter dans le bassin.

113. ROBINET. Lettre en vers à Monsieur, 25 février 1673. (s.l.) In-4°. — Bibl. Mazarine.

Robinet avait mentionné la représentation du 11 février devant la Cour dans sa gazette du 18, mais il ne voit *Mithridate* que le 21. Il en rend compte le 25 février.

Il distribue, à son habitude, de plats éloges aux acteurs qui étaient, pour les deux principaux rôles, La Fleur (*Mithridate*) et la Champmeslé (Monime). Champmeslé et un nouvel acteur venu de la troupe de Molière, Brécourt, tenaient les rôles de

Xipharès et de Pharnace. La Champmeslé est l'objet d'un éloge particulier : Robinet la qualifie de « vraye Enchantrice ».

Pour la première fois le gazetier ne chicane pas Racine ; il l'appelle « auteur adroit ». Fort justement il révèle le mélange de la grandeur et de la tendresse dans *Mithridate*, tragédie politique et tragédie amoureuse à la fois. Bien évidemment, Racine est devenu un auteur trop apprécié de la Cour et du public pour que Robinet s'y attaque.

114. *MITHRIDATE*, tragédie par M. Racine. — A Paris, chez Claude Barbin, 1673. In-12, 5 ff. non ch., 81 p. — B.N.

L'édition de *Mithridate* parut en mars 1673 (achevé d'imprimer du 16 mars). Dans une courte préface, qui ne constitue que la première moitié de la préface définitive, Racine déclarait avoir suivi l'histoire « avec beaucoup de fidélité ». Aucune violence dans le ton : *Mithridate* avait été à la scène un succès indiscuté. Toutefois, une critique sur « les plus belles scènes [qui] sont en danger d'ennuyer du moment qu'on les peut séparer de l'action et qu'elles l'interrompent au lieu de la conduire vers la fin ». L'allusion à Corneille paraît évidente.

115. *DESSIN DE CHAUVEAU* pour l'illustration de *Mithridate* (édition de 1676). — Musée du Louvre.

116. *LE MERCURE GALANT*, tome IV. — Paris, C. Barbin et T. Girard, 1673. In-12. — B.N.

Dans ce tome du *Mercur*, paru à la mi-juin 1673, de Visé se donne d'abord beaucoup de mal pour expliquer l'échec de la *Pulchérie* de Pierre Corneille et du *Théodet* de Thomas Corneille. Obligé de reconnaître le succès de *Mithridate* il prend le parti d'ironiser en reprenant des affirmations de Racine dans sa préface de *Bajazet* sur les principales règles du théâtre : plaire, instruire et toucher. Racine a changé la vérité des histoires anciennes, il a fait de *Mithridate* un exemple pour les princes les plus chrétiens, qu'importe ! « On ne saurait donner trop de louanges à cet illustre auteur puisque sa tragédie a plu, qu'elle est de bon exemple, et qu'elle a touché les cœurs. » Le ton est révélateur : de Visé, lui non plus, ne se risque pas à attaquer de front un auteur dont le succès est incontesté.

117. MITHRIDAT, treurspel, uit het Frans van Racine op gelijk getal van Nederduitze vaerzen gestelt... — Dordregt, H. en J. Keur, 1679. In-4°. — B.N.

Traduction en hollandais par Cornelis de Beveren.

IPHIGÉNIE

118. IPHIGÉNIE en Tauride. Plan du premier acte. Manuscrit autographe. — B.N. (fac-similé).

Ce manuscrit de Racine a été conservé par ses fils qui le datent d'après *Phèdre* et expliquent son inachèvement par le renoncement de leur père au théâtre en 1677. On incline maintenant à le dater d'avant *Iphigénie*, Racine ayant hésité entre les deux *Iphigénie* d'Euripide : *Iphigénie à Aulis* et *Iphigénie en Tauride*.

119. LES DIVERTISSEMENS DE VERSAILLES donnez par le Roy à toute la Cour au retour de la conquête de la Franche-Comté, en l'année 1674. [Par Félibien.] — Paris, J.-B. Coignard, 1674. In-16. — B.N.

Nous pouvons nous rendre compte par la description détaillée que donne Félibien (pp. 63-64) du décor somptueux dressé près de l'Orangerie pour la représentation d'*Iphigénie*.

120. ÉTAT de la dépense qui a été faite pour quatre théâtres qui ont été construits à Versailles... et l'autre à la porte de l'Orangerie pour la comédie d'*Iphigénie*. — A.N.

« Au sieur Clinchamp, qui a eu soin de faire travailler au théâtre de l'Orangerie et de faire faire ce qui a été nécessaire pour la représentation d'*Iphigénie*, le tout pendant 10 jours, à raison de 10 livres par jour, la somme de cent livres... »

121. OCTROI à Racine d'un office de Trésorier de France en la généralité de Moulins. 27 octobre 1674. — A.N.

« Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre...

scavoir faisons que nous a plain confians en la personne de ... Mre Jean Racine, advocat en Parlement... à iceluy ... donnons et octroyons ... l'office de nostre conseiller trésorier de France et général de nos finance [sic] en la généralité de Moullins... »

122. ŒUVRES diverses du sieur D*** [Boileau-Despréaux] avec le Traité du sublime... — Paris, C. Barbin, 1683. In-8°. — B.N.

Iphigénie, après la première du mois d'août à Versailles, fut jouée à l'Hôtel de Bourgogne à la fin de décembre 1674 ou au début de 1675. La distribution nous est mal connue, sauf pour le rôle d'Iphigénie où triompha la Champmeslé. Ce succès sera immortalisé par Boileau dans son *Épître VII* (écrite en 1677 pour consoler Racine au moment de la querelle de *Phèdre*) :

« Jamais *Iphigénie* en *Aulide* immolée
Ne coûta tant de pleurs à la Grèce assemblée
Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé
En a fait sous son nom verser la *Champmeslé*. »

123. *IPHIGÉNIE*, tragédie par M. Racine. — A Paris, chez Claude Barbin, 1675. In-12, 6 ff. non ch., 72 p. — B.N.

Iphigénie parut en librairie au mois de février 1675 (privilege du 28 janvier). Dans une longue préface Racine citait d'abord ses sources, fort nombreuses et qui prouvent l'ardeur et le soin avec lesquels il s'était replongé dans la littérature gréco-latine. Il rendait un hommage particulier à Euripide et s'en prenait longuement à « des modernes » qui avaient récemment témoigné du dégoût pour le grand tragique grec. Il visait par là tout particulièrement Pierre Perrault, qui avait ranimé la querelle des Anciens et des Modernes à propos d'un opéra de Quinault et Lulli, *Alceste*. Il soutenait, dans un livret paru en 1674, que cet opéra était supérieur à la tragédie d'Euripide.

124. *CRITIQUE* des deux tragédies d'*Iphigénie* d'Euripide et de M. Racine et la comparaison de l'une avec l'autre. Dialogue, par M. Perrault, receveur général des finances de Paris. — B.N.

Ce manuscrit de Perrault, postérieur à 1678, était une réponse qui se voulait spirituelle à l'attaque de Racine dans sa préface

d'*Iphigénie*. Afin de démontrer la supériorité des Modernes sur les Anciens, Perrault entendait prouver la supériorité de l'*Iphigénie* de Racine sur celle d'Euripide. Dans ce dessein il commença par réduire les deux tragédies en prose. Et il en resta là de sa tentative saugrenue.

L'intérêt de son manuscrit est qu'il contient, à la fin, une note de la main de Racine à propos d'*Iphigénie*. — Voir l'article suivant.

125. NOTE autographe de Racine sur *Iphigénie*, acte II, scène 7. — B.N.

Cette note, qui est l'un des très rares manuscrits de Racine que nous possédions sur son propre théâtre, ne porte que sur une question d'exactitude chronologique dans *Iphigénie*.

126. REMARQUES sur les *Iphigénie* de M. Racine et de M. Coras. — Paris, 1675. In-12. — B.N.

Le 24 mai 1675 fut jouée sur le théâtre de l'Hôtel de Guénégaud une *Iphigénie* qui fut d'abord attribuée à Jacques de Coras. Il n'y eut que cinq représentations. Deux jours après la première parut un livret anonyme comparant les mérites des deux pièces : à part le style, tout dans la tragédie de Racine est détestable, invraisemblable, monstrueux ; par contre l'*Iphigénie* de Coras est infiniment mieux construite...

127. ÉPIGRAMME sur l'*Iphigénie* de Racine (juin 1675 ?). — Bibl. de l'Arsenal.

« Richelieu maintenant achetant des suffrages
Combat *Iphigénie* et l'attaque en tout lieu. »

Il y eut donc une « cabale d'*Iphigénie* ». Et Racine aurait pris l'affaire au sérieux et tenté d'empêcher la sortie de la pièce rivale. Bayle écrit en effet le 21 juillet 1675 : « On me dit que Coras était piqué contre M. Racine, parce qu'il avait fait défendre aux comédiens de la rue Guénégaud de représenter l'*Iphigénie* de Coras. Néanmoins on m'a dit depuis que cette autre *Iphigénie* est de M. Le Clerc de l'Académie française. » Or Le Clerc, avocat au parlement de Paris, académicien depuis 1662, était l'intendant du duc de Richelieu.

128. CONTRAT DE MARIAGE de l'acteur Baron. 13 septembre 1675. — A.N.

Cet acte réunit les signatures de Corneille, témoin de la future épouse, et de Racine, témoin du futur époux.

129. IPHIGÉNIE, tragédie par M. Leclerc. — Paris, O. de Varennes, 1676. In-12. — B.N.

L'*Iphigénie* de l'Hôtel de Guénégaud n'avait eu que cinq représentations, du 24 mai au 9 juin 1675. Elle fut pourtant éditée à la fin de l'année (permis d'imprimer du 26 octobre 1675). Le Clerc s'y déclare le véritable auteur, Coras n'ayant fait qu'une centaine de vers. Il prétend s'être rencontré par hasard avec Racine et se plaint qu'on ait voulu étouffer sa pièce.

L'*Iphigénie* de Le Clerc, fortement inspirée par celle de Rotrou, prend trop systématiquement le contrepied de celle de Racine pour que cela soit dû au hasard. Elle fut bien l'instrument, misérable, d'une cabale qui, pour cette fois, ne réussit pas.

PHÈDRE

130. ŒUVRES DE RACINE. — A Paris, chez Claude Barbin, 1676. 2 vol. in-12. — B.N.

Le privilège est du 12 mars 1673 et l'achevé d'imprimer du 31 décembre 1675. Le tome I (4 ff. et 364 p.) comprend les tragédies de la *Thébaïde* à *Britannicus*, plus *Les Plaideurs*. Le tome II (5 ff et 324 p.) contient les tragédies de *Bérénice* à *Iphigénie*.

Le frontispice du tome I a été dessiné par Charles Le Brun et gravé par Sébastien Le Clerc. Le frontispice du tome II et les neuf planches de l'édition sont l'œuvre de François Chauveau, dont les figures, d'un dessin médiocre, montrent une recherche de l'exactitude dans la reproduction des costumes antiques (on sait que les acteurs du XVII^e siècle n'avaient aucunement ce souci). Le marasme de l'édition française dans le dernier tiers du XVII^e siècle fait que Racine n'a pas eu d'aussi belles éditions que Corneille. Du moins ce premier recueil a-t-il été réalisé avec beaucoup de soin.

Racine a modifié le texte de la *Thébaïde* et d'*Alexandre*. Il s'est particulièrement occupé des préfaces : il en a écrit une

pour la Thésaïde, il en a fait de nouvelles pour Alexandre, Andromaque, Britannicus, Bajazet ; il a revu le texte des autres. La plupart des ripostes si vives qu'il avait faites à ses détracteurs du moment, il les a supprimées et se montre maintenant surtout préoccupé par le souci d'expliquer et justifier ses œuvres aux yeux de la postérité.

Après *Iphigénie*, Racine ne semble pas pressé d'écrire une nouvelle pièce de théâtre. Les soins qu'il donne à son édition collective en 1674 et 1675 ont paru même signifier à certains que, dès cette époque, il envisageait de renoncer à écrire des tragédies pour se consacrer à sa carrière mondaine.

131. ILLUSTRATION des tragédies de Racine par Chauveau, 1675. Agrandissement des images de l'édition collective de 1676, publiée chez Barbin.

R. Picard a fait observer (*Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 1951) que Chauveau, illustrateur de romans dramatiques, a représenté des scènes que Racine ne fait qu'évoquer (combat de Polynice et Étéocle, mort de Britannicus, mort de Mithridate, Sacrifice d'Iphigénie).

Cette illustration se situe parmi les dernières de Chauveau, mort en 1676, à soixante-trois ans. Chauveau se faisait lire les textes par ses enfants, et choisissait le sujet.

132. « UNE VOUTE », décor de Torelli, gravé par Israël Silvestre, 1654. — B.N.

Phèdre se jouait au XVII^e siècle d'après le *Mémoire de Mahelot* dans un « palais voûté ».

Ici l'on voit le lever du soleil et des dieux marins. Il s'agit du décor pour les *Noces de Pelée et de Thétis*, I, 2, Paris, 1654, célèbre comédie-ballet dansée par le Roi (Cf. P. Bjurström, *Giacomo Torelli*, Stockholm, 1901 (p. 160).

133. SONNET contre la Phèdre de Racine. In : Mémoires de Philibert de la Mare. — Bibl. de Dijon.

« Dans un fauteuil doré, Phèdre tremblante et blême... »

Dans les jours qui suivirent la première représentation de la nouvelle pièce de Racine, commença à circuler un sonnet assez méchant. Il y était fait d'abord une critique de la scène 3 de l'acte I, ensuite un résumé de l'intrigue générale qui se voulait



ANDROMAQUE.

satirique. La principale victime en était la d'Ennebault : « Une grosse Aricie au cuir noir, aux crins blonds... »

Quel était l'auteur de ce sonnet ? Nous ne le savons pas plus que les contemporains. Il s'agissait bien sûr d'un ennemi ou d'un groupe d'ennemis de Racine. Les amis de ce dernier accusèrent en tout cas le duc de Nevers.

134. SONNET contre Philippe Mancini. *In* : Mémoires de Philibert de la Mare. — Bibl. de Dijon.

« Dans un palais doré, Damon jaloux et blême... »

Quelques jours après l'apparition du sonnet contre Phèdre se mit à circuler un sonnet, sur les mêmes rimes, attaquant Philippe Mancini, duc de Nevers. On l'y traitait de mauvais poète et surtout on s'en prenait de manière injurieuse à sa vie privée :

*« Une sœur vagabonde aux crins plus noirs que blonds
Va par tout l'univers promener deux têtons
Dont malgré son pays Damon est idolâtre. »*

Certes, les égarements de la sœur de Philippe Mancini, la duchesse de Mazarin, étaient de notoriété publique, mais l'auteur du sonnet affectait de s'étonner que le duc ne fût pas, de par ses origines italiennes, plutôt pédéraste qu'incestueux !

On considéra en général que ce sonnet était l'œuvre de Racine aidé de son ami Boileau. Le duc de Nevers aurait fait cette réplique (Bibl. de Dijon, mémoires de Ph. de La Mare p. 32) :

*« Oui, ce sonnet, je le confesse
Quoiqu'insolent est assez bon.
Si l'auteur avait mis son nom
Il serait bientôt sous la presse. »*

L'insolence extrême de l'attaque est ce qui frappa le plus les contemporains. Bussy-Rabutin écrit le 30 janvier 1677 dans une lettre au P. Boulart : « Racine, piqué du ridicule dont ce sonnet traitait sa comédie, fit, dit-on, avec son ami Despréaux, ce sonnet en réponse... Jamais on ne vit rien de si insolent que ce sonnet : deux auteurs reprochent à un officier de la couronne qu'il n'est ni courtisan, ni guerrier, ni chrétien... Et bien que ces injures fussent des vérités elles devraient attirer mille coups d'étrivières à des gens comme ceux-là... »

135. AUTRE SONNET intitulé : Réplique de M. de Nevers aux

vers de Racine. *In* : Mémoires de Philibert de La Mare.
— Bibl. de Dijon.

« *Ainsi qu'un criminel un auteur triste et blême...* »

136. ŒUVRES diverses du sieur D*** [Boileau-Despréaux]... — Paris, D. Thierry, 1683. In-12. — B.N.

Après la guerre des sonnets Boileau reprend l'offensive. Dans son *Épître VII*, à *monsieur Racine* (pp. 141-145), écrite en février ou mars 1677, il montre à son ami que les plus grands des poètes n'ont jamais été compris de tous. Mieux : les ignorants et les ennemis ont même leur raison d'être, car ils obligent le poète à se surpasser sans cesse. Et Boileau invite Racine à regarder en avant :

« *Le Parnasse français annobli par ta veine
Contre tous ces complots sçaura te maintenir,
Et soulever pour toi l'équitable Avenir.* »

D'ailleurs l'essentiel pour « *nos vers* », ajoute-t-il, c'est

« *Qu'ils sçachent plaire au plus puissant des rois,
Qu'à Chantilli Condé les souffre quelquefois,
Qu'Enguien en soit touché que Colbert, et Vivone,
Que la Rochefoucaut, Marsillac et Pomponne,
Et mille autres qu'ici je ne puis faire entrer,
A leurs traits délicats se laissent pénétrer.* »

137. PHÈDRE ET HIPPOLYTE, tragédie par M. Racine. — A Paris, chez Claude Barbin, 1677. In-12, 6 ff. non ch., 78 p. — B.N.

C'est vraisemblablement cette édition que signale Hansen dans une lettre du 8 mars 1677 à Leibniz : « On acheva samedi passé *Phèdre et Hippolyte* de M^r. Racine. » L'édition originale serait donc du 3 mars et non du 15 mars 1677, date indiquée à l'achevé d'imprimer.

C'est à partir de l'édition collective de 1687 que la pièce portera le nom de *Phèdre*.

Dans sa préface Racine ne fait aucune allusion à la pièce de Pradon ni à la cabale déchaînée contre lui. Il s'explique sur ses sources historiques et défend la valeur morale de sa tragédie. « Je n'ose encore assurer que cette pièce soit en effet la meilleure de mes tragédies... Ce que je puis assurer, c'est que je n'en ai

point fait où la vertu soit plus mise en jour que dans celle-ci... C'est là proprement le but que tout homme qui travaille pour le public doit se proposer. »

138. LA MORT D'HIPPOLYTE. Agrandissement de la composition de C. Le Brun, gravée par Sébastien Le Clerc, pour l'édition originale de Phèdre. — B.N.
139. LA MORT D'HIPPOLYTE. Gravure anonyme, XVII^e siècle. — B.N.
140. PHÈDRE ET HIPPOLYTE, tragédie par M. Pradon. — Paris, J. Ribou, 1677. In-12. — B.N.

La pièce de Pradon fut achevée d'imprimer le 13 mars 1677. Elle était dédiée à la duchesse de Bouillon, sœur du duc de Nevers. La duchesse n'aimait pas Racine, sans qu'on en sache la raison. Il est possible que Pradon ait écrit sa pièce à son instigation. En tout cas, après l'affaire des sonnets, la collusion entre eux est certaine.

Dans sa préface Pradon déclare nettement : « Ce n'a point été un effet du hasard qui m'a fait rencontrer avec M^r. Racine, mais un pur effet de mon choix. » Il prétend qu'on a empêché les meilleures actrices de l'Hôtel de Guénégaud de jouer les premiers rôles de sa pièce. Et il se vante enfin de n'avoir mis que trois mois à l'écrire, ce qui est très vraisemblable : sa pièce est une *Phèdre* très affadie, tissée de galanteries dans le goût du temps. Pradon a reculé devant le sujet puisque *Phèdre*, dans sa tragédie, est seulement fiancée à Thésée.

141. ÉPIGRAMME sur la Champmeslé. In : Mme Boudin. La Fameuse comédienne ou histoire de la Guérin... — Francfort, Rottenberg, 1688. In-12. — B.N.

*A la plus tendre amour elle fut destinée,
Qui prit longtemps Racine dans son cœur :
Mais par un insigne malheur
Le Tonnerre est venu qui l'a dé Racinée.*

Ce tonnerre est le séduisant comte de Clermont-Tonnerre pour qui la Champmeslé aurait quitté Racine en 1677. Mais celui-ci n'avait jamais eu l'exclusivité du cœur de l'actrice : il serait

donc très hasardé de vouloir établir un lien entre cette rupture et le changement complet de vie de Racine à partir de cette date.

142. REGISTRE POUR LA TROUPE DU ROY. — Paris, G. Adam, 1680. Petit in-fol. — Bibl. de la Comédie française (fac-similé).

Ce registre qui va du 30 avril 1680 au 29 mars 1681 est le huitième de la série des registres des recettes et dépenses quotidiennes des Comédiens français. Au fol. 78, l'indication du spectacle donné le dimanche 25 août 1680 : *Phèdre* (Racine) et les Carosses d'Orléans (La Chapelle), est suivie de la mention : « Aujourd'hui la jonction des deux troupes s'est faite et Mess^{rs} de l'hostel de Bourgogne ont représenté avec nous. »

Phèdre se trouve donc avoir été représentée le jour même de la naissance de la Comédie française.

143. PHEDRA EN HIPPOLYTUS, uit het Fransch van den Heer Racine. — Amsterdam, A. Magnus, 1683. In-8°. — B.N.

Traduction en hollandais par F. Ryk.

144. MÉMOIRE DE PLUSIEURS DÉCORATIONS qui serve aux pièces contenues en ce présent livre, commencé par Laurent Mahelot et continué par Michel Laurent en l'année 1673. — B.N.

Au fol. 82 se trouvent les indications pour la mise en scène des tragédies de Racine, notées en 1678 par Michel Laurent, décorateur de l'Hôtel de Bourgogne.

III

L'HOMME DE COUR ET LE DÉFENSEUR DE PORT-ROYAL

L'année 1677 marque un tournant dans la vie de Racine. A trente-sept ans, il abandonne le théâtre pour devenir historiographe du Roi. Lassitude ? Ambition ? La cabale de Phèdre n'est peut-être pas étrangère à ce qu'on a considéré comme une conversion. Mais, avec la volonté d'adaptation sociale qui lui sera caractéristique, Racine n'a-t-il pas plutôt, en transformant son échelle de valeurs, subi la même évolution que la Cour ? Dès lors, marié à une jeune parente de Nicolas Vitart, il mène la vie honorable d'un bon époux et d'un bon père. Et c'est à glorifier le Roi qu'il se consacre désormais.

L'historiographe, qui partage sa charge avec Boileau, rencontrera, certes, des difficultés. Aux yeux du monde courtois, ces deux bourgeois ont usurpé des fonctions qui revenaient à d'autres. L'habileté de Racine fut justement de se servir de sa condition sociale pour « faire sa cour ». Et, lorsqu'en 1679 éclate l'affaire des poisons, sa situation est suffisamment affermie pour qu'il résiste aux accusations portées contre lui. Progressivement l'historiographe, qui vit dans l'ombre du Roi, devient le courtisan comblé par la faveur royale. Mais cette réussite ne pourrait s'expliquer sans les précieuses amitiés que Racine sut se ménager à la Cour et surtout sans la sympathie que lui témoigna Mme de Maintenon.

Racine « cultivait », selon le mot de Boileau, Mme de Maintenon après avoir cultivé Mme de Montespan. Il corrige pour elle en 1686 les constitutions de la Maison royale de Saint-Cyr qu'elle vient de fonder. Et, quand elle pensa à une pièce « où la piété se rencontrât avec le divertissement » pour la récréation de ses demois-

selles, c'est à Racine qu'elle s'adressa, vers la fin de 1687. Il travaille toute l'année ; Esther, avec la musique de Moreau, est représentée en février 1689, devant le Roi et les invités de Mme de Maintenon. Le snobisme se joint au désir de plaire au Roi, et c'est à qui obtiendra d'aller au théâtre à Saint-Cyr. Il y a peu d'élus et Mme de Sévigné assiste de justesse à la dernière représentation publique. La pièce était évidemment en harmonie avec l'air que la Cour avait désormais : Racine avait su édifier en plaisant. Le Roi, qui ne se lasse pas de voir Esther, récompense son auteur en lui donnant une chambre à Marly. Et il lui demande une autre pièce pour Saint-Cyr.

Racine travaille longuement en 1689 et 1690. Athalie est jouée au début de 1691 devant le Roi, mais sans apparat : les actrices portaient leurs habits de Saint-Cyr, robe bleue et bonnet blanc. Il y eut ainsi quelques « répétitions », mais aucune représentation publique comme pour Esther. Ce changement est dû à la nouvelle sévérité de Mme de Maintenon dans sa Maison. Elle avait déjà suspendu les représentations publiques d'Esther en février 1689 quand elle avait pris conscience du danger que l'intrusion de la Cour dans son pensionnat présentait pour ses filles. Il est également prouvé que plusieurs dévots intervinrent, notamment le curé de Versailles, François Hébert, très opposé à Racine. L'affaire est évidemment déjà un épisode de la guerre de l'Eglise et du théâtre à la fin du XVII^e siècle.

Toutefois, l'important n'était pas dans les représentations publiques, auxquelles Racine n'avait — pas plus d'ailleurs que pour Esther — le droit de prétendre. Il est nommé, en décembre 1690, gentilhomme ordinaire du roi : c'est la preuve qu'Athalie avait plu.

Et, à vrai dire, n'y a-t-il pas une logique certaine dans tout cela ? Athalie, la dernière pièce de Racine et son chef-d'œuvre, commandée par le Roi, fut jouée presque pour le Roi seul. Ce qui est étrange, n'est-ce pas surtout que cette pièce qui n'eut pas de représentation du vivant de Racine se trouve être de toutes ses tragédies celle qui veut, quoique « fondée sur un enfant », le plus de mise en scène, de figuration, de puissance et de souffle. La carrière théâtrale de Racine s'achève devant Louis XIV dans une sorte de renoncement magnifique.

L'homme de Cour se confond, en ce point, avec l'homme de théâtre. Il est significatif de constater que, dans la préface d'Esther, Racine évoque à propos de sa nouvelle œuvre ses anciennes tragédies. Assuré de sa situation auprès du Roi, il se sert donc du succès d'Esther pour rappeler un passé qu'il avait un temps mis en sommeil mais qu'il n'entendait pas renier. Ses tragédies profanes étaient toujours représentées, elles profitèrent même du « retour » de Racine au théâtre puisqu'on a pu noter des reprises plus nombreuses à ce moment. D'autre part, Racine s'occupe de ses œuvres, fait une édition en 1687, en fera une autre en 1697. Il les défend et veillera, en 1693, à ce que soit publié intégralement le discours de La Bruyère à l'Académie où sa supériorité sur Corneille était proclamée.

En 1697, Racine semble vraiment au sommet de sa carrière d'homme de Cour. Pourtant les premiers signes d'une conversion religieuse, amorcée dès 1677, se manifestent avec évidence à cette époque.

Sa rupture avec le théâtre et les changements intervenus dans sa vie n'avaient pu que rapprocher Racine du groupe janséniste avec lequel il entretient peu à peu les relations les plus étroites et les moins cachées. Mais il faut attendre plusieurs années pour que les étapes décisives soient franchies. Le neveu de la Mère Agnès de Sainte-Thècle, usant de son habileté et de sa puissance de courtisan, devient alors l'auxiliaire dévoué qui assume le rôle périlleux et souvent contradictoire de représentant entre Port-Royal et la Cour. Et, non moins attentif à défendre la gloire spirituelle du monastère dans les siècles à venir, il rédige, dans le plus grand secret, l'Abrégé de l'Histoire de Port-Royal, apologie pieuse et recueillie, destinée à la postérité.

Celui qu'on a accusé d'hypocrisie demeure, il est vrai, un parfait courtisan, même s'il montre dans les derniers mois de sa vie une certaine réserve à l'égard de la Cour. Mais, au plus profond de lui-même, il a choisi et on ne peut guère douter de la sincérité qui fait exprimer à l'ancien élève des « Petites écoles » le désir d'être enterré à Port-Royal.

L'HISTORIOGRAPHE

145. **CONTRAT DE MARIAGE** de Racine et de Catherine de Romanet. 30 mai 1677. — A.N. (fac-similé).

Le 1^{er} juin 1677, « en présence du côté dudit Racine, de Nicolas Vitart, seigneur de Passy et de M. Nicolas, sieur Des Préaux et du côté de ladite Romanet en présence de Claude de Romanet, son frère et de M. Louis Le Mazier, ... son cousin », Racine épousait une jeune orpheline, parente par alliance de Nicolas Vitart. En rapport direct ou non avec la charge d'historiographe qu'allait bientôt recevoir Racine, ce mariage était le signe évident d'un changement de vie.

146. **ORDONNANCE ROYALE** de paiement adressée à Gédéon Barbier Du Metz. 11 septembre 1677. — A.N.

C'est par cette ordonnance accordant à Racine et à Boileau 6.000 livres chacun « en considération de divers ouvrages auxquels ils travaillent par mon ordre » qu'était rendue officielle leur nomination d'historiographe, aboutissement d'intrigues politiques et mondaines auxquelles n'avaient pas été étrangères Mme de Montespan et Mme de Thianges.

147. **BOILEAU**, d'après Rigaud. — Musée de Versailles.

On sait combien Boileau fut lié avec Racine. Ce portrait de Rigaud a été gravé, en 1706, par Pierre Drevet pour Constand, conseiller au Parlement (Cf. *Correspondance Boileau-Brossette* par A. Laverdet, 1858, pp. 248 et 317 sur cette gravure et un autre portrait de seconde main).

148. **SUR LE CHOIX BIZARRE** que Louis XIV, roi de France, avait fait du sieur Boileau Despréaux, poète satirique et du sieur Racine, poète tragique pour écrire son histoire en prose. (Chansonnier Maurepas.) — B.N. (fac-similé).

La nomination de Racine et de Boileau à la charge enviée d'historiographe — Racine n'avait-il pas lui-même écrit en 1666 dans la dédicace d'*Alexandre* : « Ce sera alors que vos sujets devront consacrer toutes leurs veilles aux récits de tant de

grandes actions » — suscita dans le monde courtisan de vives réactions dont les chansonniers du temps n'oublièrent pas de se faire l'écho.

149. LETTRE DE MME DE SÉVIGNÉ à Bussy-Rabutin, 3 novembre 1677. Copie. — B.N. (fac-similé).

Dépité d'avoir été écarté de la charge d'historiographe par laquelle il espérait rentrer en grâce, Bussy-Rabutin, le cousin de Mme de Sévigné, fut à l'origine des cabales montées à plusieurs reprises contre les deux nouveaux titulaires. Et Mme de Sévigné, toujours bien informée, est trop contente, dans cette lettre, de se railler des deux « bourgeois » chargés d'écrire l'histoire du Roi.

150. NOUVELLES REMARQUES sur tous les ouvrages du sieur D***. — La Haye, J. Strik, 1685. In-12. — B.N.

Suivre le Roi aux armées entraînait dans les attributions des deux historiographes qui, assurément, n'y étaient guère préparés. Pradon ne s'est pas fait faute de rapporter les moqueries dont ils furent l'objet lors de leur première campagne.

151. INTERROGATOIRE de Catherine Monvoisin (La Voisin) devant la Chambre ardente. — Bibl. de l'Arsenal (fac-similé).

En dépit des attaques dont il avait pu être l'objet Racine semblait désormais solidement établi à la Cour. L'affaire des poisons allait-elle lui porter atteinte ? Interrogée par la Chambre Ardente, la Voisin déclarait en effet, le 21 novembre 1679, que « la dite Duparc debuait avoir esté empoisonnée et que l'on en a soubçonné Jean Rassyne... ». Si Racine ne put rester indifférent à cette affaire, sa situation n'en souffrit apparemment pas puisqu'un mandat d'arrêt contre lui, proposé par Louvois au magistrat Bazins de Bezons le 11 janvier 1680, ne fut en fait jamais demandé et qu'une représentation d'*Iphigénie* eut lieu à la Cour cinq jours plus tard.

152. LA VOISIN. Gravure d'après A. Coypel, 1679. — B.N.

153. LETTRE autographe de Racine à Boileau. A Luxembourg, ce 24 may [1687]. — B.N.

Cette lettre adressée à Boileau, désormais incapable d'accompagner le Roi en campagne, montre avec quelle conscience et quel zèle Racine s'efforça d'acquérir les notions indispensables à son futur travail d'historien : « M^r de Vauban... ne pouvant pas venir avec moy m'a donné un ingénieur qui m'a mené partout... Je voy bien que la vérité qu'on nous demande tant est bien plus difficile à trouver qu'à escrire. J'ai veü aussi M^r de Charüel qui estoit intendant à Gigéri... » Racine, qui faisait preuve d'un sens de la critique très moderne, non content de visiter Luxembourg sous la conduite d'un spécialiste, s'informait encore sur la campagne de Hongrie de 1664.

154. LE SIEGE DE MONS, Louis XIV et un soldat tué d'un boulet derrière lui, avril 1691. Almanach. — B.N.,

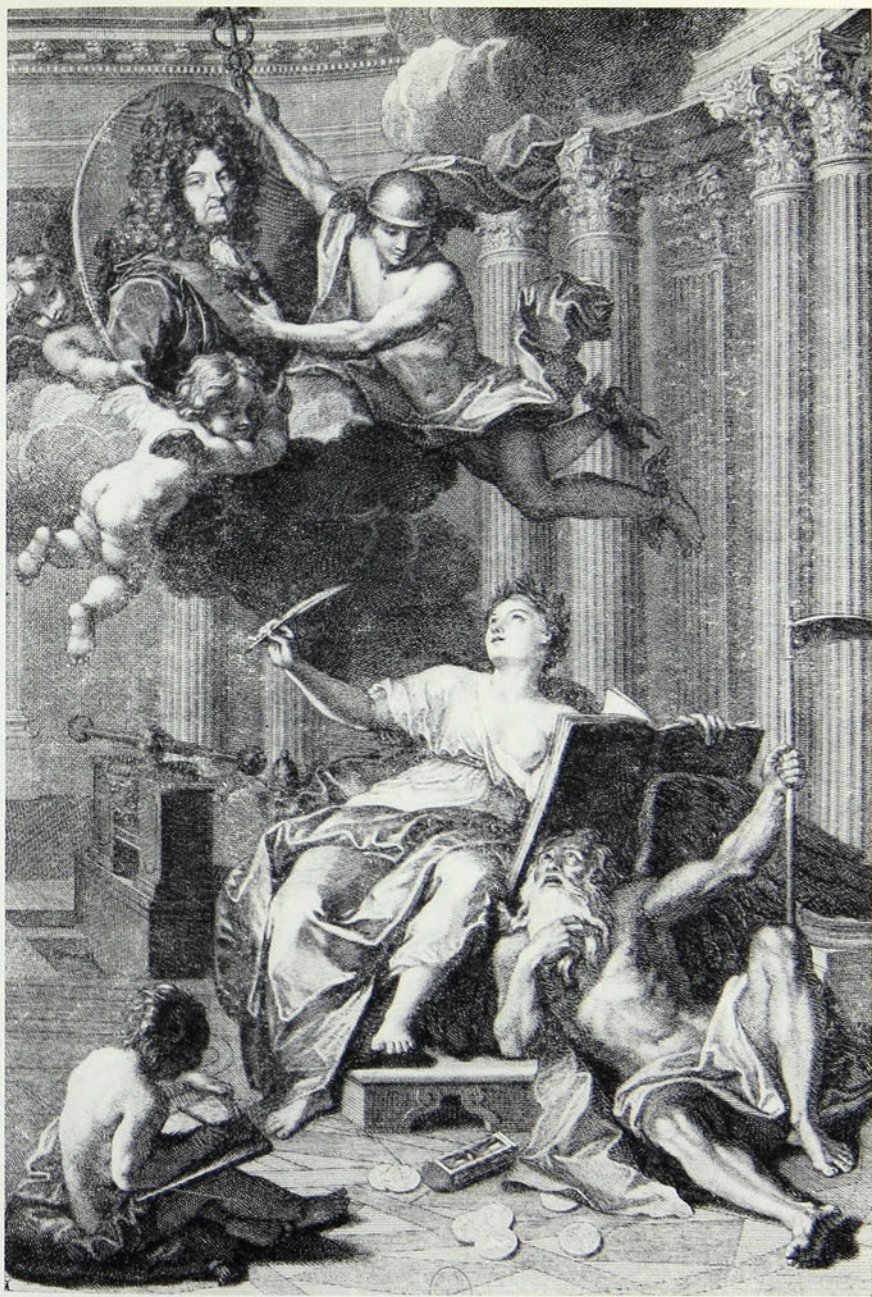
Racine assistait au siège, tantôt de loin, tantôt « dans la tranchée » avec le Roi.

155. NOTES HISTORIQUES AUTOGRAPHES. — B.N. (fac-similé).

La rédaction définitive de l'œuvre historique de Racine disparut en 1726 dans l'incendie de la maison de son successeur, Valincour. Ces notes — indications éparses prises sur le vif, renseignements recueillis auprès de gens bien informés, compilations — donnent cependant une idée de la manière dont Racine concevait sa tâche d'historiographe. En historien du xvii^e siècle c'est moins aux idées qu'aux faits concrets qu'il s'intéressait, mêlant sans ordre logique l'anecdote à l'événement d'importance.

156. RELATION de ce qui s'est passé au siège de Namur, avec les plans des attaques, de la disposition des lignes et des mouvemens des armées. — Paris, D. Thierry, 1692. In-fol., 3 plans. — B.N.

En 1747, Louis Racine classait parmi les « ouvrages attribués » à son père cette Relation de caractère technique, imprimée sur ordre du Roi. Les lettres écrites à Boileau, vers 1692, témoignent assez des connaissances acquises par Racine sur l'art de la guerre, pour que cette attribution soit vraisemblable.



L'Histoire écrivant la gloire de Louis XIV, d'après A. Coypel (n° 160).

157. LETTRE AUTOGRAPHE DE RACINE à Boileau. Au camp près de Namur, le 15 juin [1692]. — B.N. (fac-similé).

La *Relation* ne rapportait que les faits dignes de passer à la postérité. Dans cette lettre, par exemple, les mêmes événements sont décrits avec beaucoup plus de détails.

158. LE SIEGE DE NAMUR, juin 1692. Peinture par Louis Leconte pour le château de Marly. — Musée de Versailles.

Au premier plan Louis XIV, le Dauphin, Vauban.

159. PROJET D'ÉVENTAIL sur les campagnes de Louis XIV en Flandre. Dessin vers 1692-1698. — B.N.

Les annotations prouvent que Louis XIV tenait à être représenté avec plus de majesté. On retrouve bien ici celui qui reprocha à Racine d'avoir un jour écrit que le Roi *rebroussait* chemin : « Comme Boileau lisait ce passage à Louis XIV, le Roi l'arrêta sur le mot rebroussa qu'il ne trouvait pas noble. Les courtisans applaudirent l'observation du Roi, même Racine. Mais Boileau tint pour l'expression, nécessaire selon lui. »

160. L'HISTOIRE écrivant la gloire de Louis XIV. Gravure de Simonneau d'après Antoine Coyvel, vers 1680. — B.N.

On trouvera d'autres allégories de ce genre chez Coyvel et Lebrun (Cf. D. Wildenstein dans *G.B.A.* 1964, 1965).

161. RECUEIL de pièces héroïques et historiques pour servir d'ornement à l'histoire de Louis XIV dédiée à MM. Racine et Boileau historiographes de France. [Par François-Ignace de Puechameck.] T. I. — Imprimé par Jean de Montespant, demeurant à Gizors à l'enseigne de l'Édit de Nantes, 1693. In-fol., pl. gr. avec légendes. — B.N.

Recueil de cinquante estampes satiriques imprimées en Hollande à des dates diverses. Les deux historiographes partageaient l'impopularité de Louis XIV.

L'ACADÉMICIEN

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

162. ACADÉMIE FRANÇAISE. Registre de délibérations de 1672 à 1680. — Archives de l'Académie française (fac-similé).

A la date du 29 novembre 1672 on peut lire « la compagnie estant au nombre de vingt six... on procéda à la proposition pour les trois places vacantes... Il s'est trouvé que M^{rs} Galois, Fleschier et Racine avoient le plus de voix... ». Les trois candidats furent reçus le 12 janvier 1673 dans une séance qui, pour la première fois, fut publique. Racine devenait académicien à trente-trois ans au moment même où, après la mort du chancelier Séguier, l'Académie prenait une place importante, mais il ne pouvait ignorer que ses pairs lui étaient peu favorables et qu'il ne devait son élection qu'à la protection déclarée de Colbert. Fait voulu ou dû simplement au hasard, la page du registre sur laquelle devait être consigné son discours de réception demeura blanche.

163. LISTE de 1673 à 1679 pour la distribution des jetons. — Archives de l'Académie française.

Par le règlement du 2 janvier 1673, Colbert avait institué un système de jetons auxquels correspondaient des gratifications accordées aux académiciens présents. Les registres de présence établis à partir de cette date montrent que Racine, peu sensible à cette sanction financière, n'assista avec régularité aux séances qu'à partir de 1677.

164. CAHIERS DE REMARQUES SUR L'ORTHOGRAPHE FRANÇOISE pour estre examinez par chacun de Messieurs de l'Académie. — (S.l.n.d.) In-4°. — B.N.

En 1673, l'historien Mézeray avait été chargé de rédiger ce traité sur lequel un certain nombre d'académiciens eurent à donner leur avis. Après divers remaniements le manuscrit fut imprimé et remis à chacun des membres de l'Académie. A la dernière page de cet exemplaire de la deuxième édition, qui porte quelques notes de Racine, figure le nom du destinataire : *M. Racine*.

165. BAYLE, Pierre. Nouvelles de la République des lettres, janvier 1685. — B.N.

Le sort avait désigné Racine comme directeur de l'Académie lorsque se posa le problème de la succession de Corneille, mort dans la nuit du 30 septembre 1684. Le témoignage de Bayle sur l'attitude qu'eut alors Racine est très révélateur : « Monsieur Racine... demanda une surséance de quinze jours pour des raisons qui pouvoient être très avantageuses à la Compagnie. Ces raisons étoient que Monsieur le Duc du Maine... témoignoit quelque inclination à être de ce corps illustre... » La présence du fils du Roi à l'Académie aurait évidemment transformé la condition des lettres à la Cour et, par la même, renforcé la position parfois difficile de Racine. Ce plan n'aboutit toutefois pas : « La grande jeunesse de ce prince a été cause que le Roi n'a pas jugé à propos qu'il occupât ce poste là, ainsi on y a mis Monsieur Corneille le jeune. »

166. DISCOURS prononcez à l'Académie françoise le 2 janvier 1685 [par T. Corneille, M. de Bergeret, avec la réponse de Racine]. — Paris, impr. de P. Le Petit, 1685. In-4°. — B.N.

Racine, dont les fonctions de directeur avaient pris fin le 31 décembre 1684, se chargea pourtant de recevoir Thomas Corneille et de Bergeret le 2 janvier suivant. Son discours qui fit dire au Roi lui-même « Je vous louerais davantage si vous ne me louiez pas tant », eut un grand retentissement. Mais si les contemporains furent sensibles à l'éloge de Corneille, ils ne comprirent pas que, derrière des procédés d'éloquence, Racine avait la hardiesse de mettre sur le même plan la gloire littéraire et la gloire militaire du règne.

L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS

LES DEVICES DE MÉDAILLES ET DE JETONS

Ce fut en tant qu'historiographe du roi que Jean Racine a été invité par Louvois à faire partie de la Petite Académie, en 1685.

Jean Racine devait, en tant que membre de cette Compagnie,

s'intéresser tout spécialement à la composition des devises de médailles pour l'histoire du roi, et à celle des jetons, que l'Académie demandait à ces membres de composer chaque année, pour les administrations du Royaume.

Qu'il fût présent aux séances de l'Académie, ou qu'il ait été obligé d'accompagner le roi dans ses campagnes, il se souciait de la même manière d'apporter son avis au sujet des devises.

Les devises qu'il composait pour les médailles et pour les jetons étaient le plus souvent empruntées aux auteurs grecs et latins ; mais quand il eut à composer des devises de caractère plus particulier, telles que celles qu'il fit pour la médaille de la princesse de Conti, ou pour les jetons qui commémoraient le mariage d'Adélaïde de Savoie avec le duc de Bourgogne, il leur a donné un caractère différent ; elles reflétaient la grâce et la fraîcheur des personnalités féminines pour lesquelles il les avait faites.

LES MÉDAILLES

167. MÉDAILLE DE MADAME LA PRINCESSE DE CONTI (1). — B.N. Photographie.

MAR. [IA] AN. [NA] [BORBON. [AEA] LVD. [OVICA]
M. [AGNI] F. [ILIA] LVD. [OVICI]

Buste à droite de la princesse.

Au revers : SOLEMQVE PARENTEM QVIS NEGET.

L'Aurore, couronnée de roses, sous les traits de la princesse de Conti, assise sur un char, s'avance portée sur des nuages, tenant de la main droite un flambeau rayonnant, et les rênes des chevaux ; et, de la main gauche répandant des roses sur la terre.

A l'exergue : CHÉRON (2) [signature du graveur].

(1) Marie-Anne de Bourbon, appelée à la cour Mlle de Blois, célèbre par sa beauté, était la fille légitimée de Louis XIV et de Mlle de La Vallière.

(2) François Chéron, né à Lunéville en 1655, mort en 1698, graveur en médailles, rappelé de Rome par Louis XIV, sur la recommandation de Colbert et de Lebrun, a travaillé à la Monnaie des Médailles, pour l'Histoire métallique de Louis XIV.

168. VILLES REMISES SOUS L'OBÉISSANCE DU ROI EN 1653. Bronze et or. Diam. : 41 mm. Série uniforme n° 1600-517. — B.N.

LVDOVICVS XIII REX CHRISTIANISSIMVS

Tête du Roi de profil à droite.

Au revers : SERENITAS.

Le soleil dans son char paraît dissipant les nuages.

A l'exergue : PLVRIMAE VRBES RECEPTAEM. DC. LIII.

La devise de cette médaille fut composée par Racine « arrêtée » par l'Académie à la séance « du mardi 17 juillet 1696 ».

169. LA PRISE DE MARSAL EN 1663.
Bronze. Diam. : 58 mm. Série royale n° 626.

LVD. [OVICVS] XIII. D. [EI] G. [RATIA]
FR. [ANCIAE] ET NAV. [ARRAE] REX.

Buste du Roi de profil à droite, revêtu de l'armure avec l'écharpe drapée et nouée sur l'épaule droite ; une cravate de dentelle nouée, tête nue, cheveux longs.

Au revers : PROTEL. ARTES. DELVSAE.

Le duc de Lorraine en dieu Protée est lié par un jeune homme sur un rocher ; à ses pieds deux veaux marins.

A l'exergue : MARSAL. [IVM] CAPT. [VM] M. DC. LXIII.

Signé : T. B. F. [Thomas Bernard fecit.]

La devise de la médaille de la prise de Marsal a été composée par Racine avant 1664 ; il en fit la description à l'Académie à la séance « du Samedi 19 février 1695 ».

170. LA CONFÉRENCE POUR LA PAIX DE 1659, à l'Île des Faisans. Bronze. Diam. : 41 mm. Série uniforme n° 1982-902. — B.N.

LVDOVICVS XIII REX CHRISTIANISSIMVS

Tête du Roi de profil à droite.

Au revers : PACIS ADYTVM.

Vue du temple de la Paix sur l'île des Faisans reliée au rivage par un pont. Dans le fond les Pyrénées.

A l'exergue : COLLOQVIVM | AD. BIDASSOAM. | M. DC. LIX.

De la devise qui avait été composée par Racine il ne fut retenu par l'Académie que le Temple de la Paix et les mots de la légende PACIS ADYTVM.

171. LA VILLE D'ERFORD RENDUE A L'ARCHEVÊQUE DE MAYENCE EN 1664.

Bronze et or. Diam. : 41 mm. Série uniforme n° 1648-564. — B.N.

LVDOVICVS XIII REX CHRISTIANISSIMVS

Tête du Roi de profil à droite.

Au revers : GALLIA VINDEX.

La France personnifiée par une femme casquée revêtue d'un manteau orné de fleurs de lys, présente à la Religion la ville d'Erford personnifiée qui s'agenouille pour lui remettre les clefs ; elle porte une couronne murale.

A l'exergue : ERFORDIA. ECCL. [ESIAE] MOGVNT. [INAE] REST. [ITVTA] M. DC. LXIV.

172. DUNKERQUE FORTIFIÉE EN 1671.

Bronze. Diam. : 63 mm. Série royale n° 717. — B.N.

LVDOVICVS. XIII. D. [EI] G. [RATIA] FR. [ANCIÆ]
ET NAV. [ARRÆ]. REX.

Buste du Roi de profil à droite, cheveux longs, petite moustache, col nu, écharpe drapée.

Au revers : FRETI. GALLICI. DECVS. ET. SECVRITAS.

La ville de Dunkerque sous les traits d'une femme drapée à l'antique, assise de trois quarts de face, la tête ceinte d'une couronne murale et tournée de profil à droite. Elle s'appuie de la main droite sur un gouvernail et tient de la gauche une ancre ; près d'elle une proue de vaisseau antique. Le fond est occupé par le plan de la ville et du port de Dunkerque.

A l'exergue : DVNKERCA. MVN. [ITA] et AMPLIATA | M. DC. LXXI.

Signé : D. [ufour].

Racine composa la devise de cette médaille avant 1694 : il en fit une première description. A la séance du « samedi 31 août 1697 » il en fit une seconde description.

173. WOERDEN SECOURU EN 1672.

Bronze et or. 41 mm. Série uniforme n° 1695-810. — B.N.

LVDOVICVS XIII REX CHRISTIANISSIMVS

Tête du Roi de profil à droite.

Au revers : CASTRIS BATAVORVM CAPTIS ET DIREPTIS.

Au milieu d'un marais une colonne à laquelle est attaché un bouclier. La Victoire pose sur le haut de ce bouclier une couronne d'herbes verdoyantes et fleuries.

A l'exergue : WURDA OBSIDIONE LIBERATA | M. DC.L XXIII.

Le corps de la devise a été composé par Boileau-Despréaux, la légende par Dacier ; la description a été rédigée par Racine « le samedi 31 août. »

174. PRISE DE SAINT-GHISLAIN EN 1677.

Bronze et or. Diam. : 41 mm. Série uniforme, n° 1731-646. — B.N.

LVDOVICVS MAGNVS REX CHRISTIANISSIMVS

Tête du Roi de profil à droite.

Au revers : ANNVS FELICITAS CLAVSVS.

Pallas son égide à ses pieds, tient un cercle formé par un serpent qui se mord la queue. Ce cercle, symbole ordinaire de l'année, est entouré de lauriers.

A l'exergue : FANVM SANCTI GISLENI CAPTVM M. DC. LXXVII.

La devise est, pour le Corps, de l'abbé Tallemant, et pour l'âme de Jean Racine. Elle a été « arrêtée » par l'Académie à la séance « du mardi 21 août 1696 ».

175. LA TRÊVE DE 1684.

Bronze. Diam. : 70 mm. Série royale n° 904. — B.N.

LUDOVICVS. MAGNUS. REX. CHRISTIANISSIMVS.

Tête du Roi de profil à droite ; coiffé de la grande perruque, lauré.

Au revers : INDVCIAE. AD. XX. ANNOS. DATAE.

Pallas assise de profil à gauche, sur un monceau d'armes, à

l'ombre d'un laurier. Elle est casquée, tient de la main gauche la lance et de la droite s'appuie sur l'égide qu'elle cache.

A l'exergue : VIRTUTE ET PRUDENTIA. PR. [INCIPIS] ANN. [OS] M. DC. LXXXIV.

La description de cette médaille a été faite par Racine à la séance de l'Académie « du mardi 18 février 1698 ».

176. MÉDAILLE DE LA CROIX DE L'ORDRE MILITAIRE DE SAINT-LOUIS EN 1693.

Bronze. Diam. : 54 mm. Série royale n° 1041. — B. N.

Pour commémorer la création de l'Ordre militaire de Saint-Louis, deux médailles furent frappées. L'une représentant la Croix de Saint-Louis portée par les Chevaliers de l'Ordre ; l'autre commémorant la première promotion des Chevaliers de l'Ordre.

Ce fut à propos de la devise à inscrire sur la première médaille que Racine écrivit à Boileau, le 30 mai 1693, du Quesnoy où il séjournait : « Je n'ai pas eu le temps d'écrire ce matin à M. de la Chapelle. Ayez la bonté de lui dire que tout ce qu'il a imaginé, et vous aussi, sur l'Ordre de Saint-Louis me paroît fort beau, mais que pour moi je voudrois simplement mettre pour type la Croix mesme de Saint-Louis et pour Légende ORDO MILITARIS. Chercherons-nous toujours de l'esprit dans les choses qui en demandent le moins ? »

Cette lettre répondait au projet de devise fait par La Chapelle, le secrétaire de l'Académie, dont il avait donné la description en ces termes : « Un des costés de la croix que portent les chevaliers de l'Ordre de St-Louis est figuré de la sorte, à la réserve des mots ORDO MILITARIS qu'on a mis icy autour du grand rond de cette médaille.

De l'autre costé de cette croix est un Saint-Louis qui tient d'une main les clouds, et de l'autre la couronne d'épines habillé presque de mesme et dans une action semblable. On propose d'en faire une médaille purement historique et dans son type et dans ses paroles. »

La médaille qui fut frappée a pour type la Croix de Saint-Louis, mais la légende préconisée par Racine fut complétée.

LVDOVICVS. MAGNVS. REX. CHRISTIANISS. [IMVS].

Le Roi, en buste, de profil à droite.

Signé : N. [ILIS].

Au revers : ORDO MILITARIS. S. [ANCTI] LVDOVICI. A. LVDIVICO MAGNO. INSTITVTVS M. DC. XCH.

177. LA FLOTTE ANGLAISE REPOUSSÉE AU CANADA EN 1690.
Bronze et or. Diam. : 41 mm. Série uniforme n^{os} 1796-711.
— B.N.

LVDOVICVS MAGNVS REX CHRISTIANISSIMVS

Tête du Roi de profil à droite.

Au revers : FRANCIA IN NOVO ORBE VICTRIX.

La ville de Québec assise sur un rocher ayant à ses pieds les pavillons et les étendards aux armes d'Angleterre. Elle a près d'elle un castor ; au pied d'un rocher le Saint-Laurent symbolisé par le dieu-fleuve appuyé sur son urne.

A l'exergue : KEBECA LIBERATA | M. DC. XC.

Le corps de la devise de cette médaille a été inventé par l'abbé Renaudot qui en a soumis le projet à l'Académie à la séance « du Samedi 27 aoust 1695 », mais les mots qu'il avait proposés pour la légende ayant été employés antérieurement pour une autre médaille, ce fut la légende proposée par Racine qui fut approuvée par la Compagnie. L'Académie confirma cette décision à la séance « du Samedi 28 Janvier 1696 ».

178. MÉDAILLE COMMÉMORANT LA MARCHÉ DE MONSIEUR
LE DAUPHIN AU PONT D'ESPIERRE EN 1694.
Bronze et or. Diam. : 41 mm. Série uniforme, n^o 1826-741. — B.N.

LVDOVICVS MAGNVS REX CHRISTIANISSIMVS

Tête du Roi de profil à droite.

Au revers : MILITVM ALACRITAS.

Persée tenant de la main droite la tête de Méduse, vole, porté par le cheval Pégase.

A l'exergue : DELPHINI AD SCALDIM ITER | M. DC. XCIV.

L'Académie, après avoir fait plusieurs propositions au sujet de la devise de cette médaille, a retenu le mot ALACRITAS qui fut proposé par Racine pour la légende ; et la Compagnie soucieuse de toujours faire frapper des médailles dont les devises fussent conformes à l'antique, « a trouvé une médaille de Gallien qui a paru comme faite exprès pour cette pensée ».

LES JETONS

(moulages)

Racine a composé un grand nombre de devises pour des jetons, qui ne furent pas toutes utilisées par l'Académie sous le règne de Louis XIV (1). Certaines de ces devises qui avaient été mises en réserve par le président de l'Académie furent reprises sous Louis XV, quand la Compagnie se consacrant plus spécialement à des travaux de haute érudition, commençait à ne plus porter le même intérêt à la composition des devises de médailles et de jetons.

179. JETON POUR LES GALERES, 1695.

Laiton, 27 mm. Série des Galères. — B.N.

Tête de Louis XIV, lauréat, de profil à droite, cou nu, chevelure longue et flottante.

Signé sur la tranche du cou : N. [ILIS].

Au revers : ET DECVS ET TERROR PELAGI.

Une sirène à droite au milieu de la mer.

A l'exergue : GALERES | M. DC. XCV.

Le type de la devise est de Racine ; il donne lui-même l'explication de son choix, à la séance de l'Académie « du Samedi 4 novembre 1694 » en ces termes : « les Sirènes, se faisoient admirer par leur chant, et se faisoient craindre par la mort certaine qu'elles donnoient lorsqu'on s'y arrestoient. Il n'est de mesme rien de plus beau ni de plus redoutable que les Galères du Roy ».

180. JETON POUR LES PARTIES CASUELLES, 1698.

Argent, 27 mm. Série Parties Casuelles. — B.N., Cab. des Méd.

LVDOVICVS. MAGNVS. REX.

(1) Les devises de médailles et de jetons composées par Jean Racine ont été étudiées par Josèphe Jacquot, conservateur au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale, auteur des notices de ce chapitre, dans : *Actes du premier congrès international racinien*, Uzès, 7-10 septembre 1961 (pp. 77-95).

Tête de Louis XIV à droite, lauré, cou nu, chevelure longue et flottante.

Signé sur la tranche du cou : R. [oettiers].

Au revers : JVVAT. ANNVA CVRA.

Un jardinier nu, de profil à gauche, taille les branches d'un arbre avec une serpe.

A l'exergue : PARTIE | CASVELLES. 1698.

Cette devise que Racine a composée et qu'il a soumise à l'Académie « le samedi 16 novembre 1697 », devait être reprise sous le règne de Louis XV, en 1747, aux revers de deux jetons, l'un au nom de Louis Viart ; l'autre au nom de Charles Le Clerc qui en 1742 fut président du Parlement de Paris.

181. JETONS COMMÉMORANT LE MARIAGE DE MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE AVEC LE DUC DE BOURGOGNE EN 1697.
Argent. 27 mm. Série Maison de France. — B.N.

Deux jetons furent frappés pour commémorer le mariage de Marie Adélaïde de Savoie avec le duc de Bourgogne ; l'un daté de 1698 fut frappé à la fin de l'année 1697, l'autre daté de 1699, fut frappé à la fin de l'année 1698. La devise de l'un et de l'autre fut composée par Racine.

Au revers du premier. Racine a imaginé pour devise « deux petits palmiers, l'un mâle, l'autre femelle, qui se courbent l'un vers l'autre, selon ce que disent les naturalistes, avec ce mot de Virgile : CRESCENT CRESCENTIS AMORES ».

Au revers du second. Un soleil dardant ses rayons sur une rose avec ces mots : FIRMAT ET ORNAT.

A l'avers des deux jetons fut gravé le portrait d'Adélaïde de Savoie coiffée différemment ; les deux portraits sont signés de Roussel. Au pourtour on lit : MARIA ADELAIS | DVCISSA BVRGVND [IAE].

182. POUR L'EXTRAORDINAIRE DES GUERRES.
Cuivre. 27 mm. Série Extraordinaire des Guerres. — B.N.

LVDOVICVS MAGNUS REX

Tête de Louis XIV à droite, cou nu, chevelure longue et flottante.

Signé sous la tranche du cou : R. [oettiers].

Au revers : JAM FACILES FRANGI.

Un faisceau de flèches délié.

A l'exergue : EXTRAORDINAIRE DES GUERRES | 1697.

Ce fut aux séances de l'Académie des 17 et 24 novembre 1696, que Racine a proposé pour devise du jeton de l'Extraordinaire des Guerres, un faisceau délié avec le mot JAM FRAGILES FRANGI. De cette devise il a donné l'explication en ces termes : « Cette devise est fondée sur une fable connue. Ce faisceau lié est malaisé à rompre ; dès qu'il est délié on rompt aisément les verges ou baguettes qui le composent. Les Ennemis de la France liguez estoient difficiles à dompter. La Paix de Savoie qui commence à desunir leurs intérêts donne plus de facilité à les vaincre. »

LE COURTISAN

183. ŒUVRES DIVERSES D'UN AUTEUR DE SEPT ANS. — (S.l.n.d.) In-4°. — B.N.

Le 1^{er} janvier 1679 était publié, pour les étrennes de Mme de Montespan, ce « recueil des ouvrages et lettres de Mr le duc du Maine ». L'épître dédicatoire que Mme de Maintenon, alors gouvernante du jeune prince, était censée avoir écrite, était en fait l'œuvre de Racine qui ne pouvait que plaire à l'orgueilleuse mère du petit duc.

184. MADAME DE MONTESPAN et ses enfants. — Musée de Versailles.

185. IDYLLE SUR LA PAIX pour estre chantée dans l'Orangerie de Sceaux. — (S.l.n.d.) In-4°. — B.N.

Colbert de Seignelay, en rivalité avec Louvois pour se concilier la faveur royale, donnait à l'Orangerie de Sceaux, le 16 juillet 1685, une brillante fête en l'honneur du Roi. C'est à cette occasion que Racine, faisant œuvre de librettiste, composa cette pièce mise en musique par Lully.

186. IDYLLE sur la paix avec l'Églogue de Versailles et plusieurs pièces de symphonie mises en musique par M. de Lully... — Paris, C. Ballard, 1685. In-fol. — B.N.

187. LETTRE AUTOGRAPHE DE RACINE A BOILEAU. A Paris, ce 24 aoust [1687]. — B.N.

« Vous ne sçauriez croire combien cette maison de Marly est agréable... Il y a peu de gens et le Roi nomme tous ceux qui l'y doivent suivre... Il m'a fait l'honneur plusieurs fois de me parler... J'y ay entretenu tout à mon aise les gens qui pouvoient me dire le plus de choses sur la campagne de Lisle. J'eus mesme l'honneur de demander cinq ou six esclairecissements à M. de Louvois... » Etre invité à Marly, et même en devenir l'habitué puisque, selon Dangeau, une chambre lui était donnée en septembre 1689, n'était pas un des moindres privilèges dont jouissait l'historiographe à l'origine de la fortune du courtisan.

188. VUE DU CHATEAU DE MARLY. Gravure par Aveline. — B.N.

189. UN DES PAVILLONS DE MARLY, appartement des invités. Dessin aquarellé (le -6^e- à droite) de l'atelier de Mansart. — B.N.

190. BREVET D'UNE CHARGE DE GENTILHOMME ORDINAIRE POUR LE S. RACINE. — A.N., Registres du Secrétariat de la Maison du Roi.

Le 12 décembre 1690 « le Roy... désirant tesmoigner au S. Jean Racine l'estime qu'il a pour sa personne... luy a acordé et fait don de la charge de l'un de ses gentilhommes ord^{res}... ». Alors qu'il eût déjà été très flatteur pour lui de pouvoir acheter cette charge, valant 43.000 livres environ, Racine devenait gentilhomme ordinaire de la Chambre par la faveur du Roi, avec la seule obligation de verser 10.000 livres à la fille de Torf, son prédécesseur. L'honneur ainsi fait à Racine récompensait-il l'auteur d'*Esther* qui, le 2 novembre 1693, devait en outre obtenir pour son fils Jean-Baptiste la survivance de sa charge ?

191. L'ÉTAT DE LA FRANCE [1694, t. I]. — Paris, G. de Luyne, 1694. In-12. — B.N.

Au chapitre concernant le lever du Roi, on peut lire : « M. de Chanlay et M. Racine entrent sans que l'huissier aille demander pour eux. »

192. CHATEAU ROYAL DE VERSAILLE, vue de l'avant-cour. — B.N.

En 1695, Racine reçoit au château de Versailles un logement qui, après sa mort, sera occupé par une princesse du sang.

193. QUITTANCE DE 55000 LIVRES délivrée à Jean Racine, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, pour la finance d'un office de Conseiller Secrétaire du Roi. — A.N. (fac-similé).

Racine, qui en 1693 et 1694 avait en vain essayé d'obtenir une charge de Secrétaire du Cabinet de Sa Majesté, emploi humble en apparence qui, en fait, faisait vivre dans une continue familiarité avec le Roi, achetait finalement en février 1696, pour la somme de 55.000 livres, un des « cinquante offices de Conseiller Secrétaire du Roi, maison couronne de France et de ses finances, créés par édit du mois de février 1694 ». La situation matérielle de Racine qui paraissait enviable, en réalité n'avait pas suivi son ascension sociale et l'énorme somme exigée l'obligea à toutes sortes de transactions financières, d'autant plus qu'une grande partie de ses revenus dépendait de la générosité royale. Cette coûteuse opération assez inexplicable pourrait bien avoir été pour Racine un moyen de « faire sa cour ».

194. ARMOIRIES DE JEAN RACINE ET DE CATHERINE DE ROMANET. — B.N.

Par l'édit du 20 novembre 1696, le Roi, qui recourait à cet expédient pour faire rentrer de l'argent, avait prescrit l'enregistrement des armoiries. Racine, dont la noblesse n'était plus contestable depuis 1693, date à laquelle il avait obtenu la survivance de sa charge d'Ordinaire pour son fils Jean-Baptiste, n'eut aucun mal à faire admettre les armes que s'était confectionnées un de ses ancêtres (cf. n° 3).

195. JOURNAL DU MARQUIS DE DANGEAU, annoté par Saint-Simon. Manuscrit original XVIII^e siècle. — Arch. Affaires étrangères.

A la date du 4 septembre 1696 Dangeau a noté : « Le Roi passa bien la nuit et Racine qui lui lisait la *Vie d'Alexandre* eut fort peu de temps à lire... » L'honneur ainsi fait à Racine était d'autant

plus grand qu'il y avait « deux lecteurs de la chambre en titre d'office ».

196. MÉMOIRES DE SAINT-SIMON. Manuscrit autographe. Vol. I. — B.N. (fac-similé).

C'est à Saint-Simon que l'on doit ce témoignage sur le parfait courtisan qu'était devenu Racine, en dépit de toutes les moqueries dont il pouvait être l'objet : « Les dames, les jeunes gens, tout le bel air de la Cour et de la ville était pour luy et personne parmi nous à pouvoir contrebalancer ce grand air du monde ny mesme y faire aucun partage... » Pourtant celui qui avait si bien su s'adapter à ce monde exclusif qu'était la Cour devait écrire en octobre 1698 : « J'ai résolu... d'être à Paris le plus souvent que je pourrai... pour n'être point dans cette horrible dissipation où l'on ne peut éviter d'être à la Cour... »

197. PROJET OU COPIE AUTOGRAPHE d'une lettre à Mme de Maintenon. A Marly, le 4^e mars [1698]. — B.N.

Devant le mauvais état des finances publiques l'obligation de prendre des augmentations de gages, sorte d'emprunt forcé, avait été imposé aux Secrétaires du Roi en décembre 1697. Racine qui espérait être dispensé de cette taxe commit l'erreur de recourir aux bons offices des Noailles et de la comtesse de Gramont et de ne pas confier directement sa requête à Mme de Maintenon. C'est pour se justifier qu'il écrivit cette lettre dans laquelle il crut bon, en outre, non de se défendre d'être janséniste mais d'expliquer ce jansénisme en faisant un plaidoyer en faveur de Port-Royal. Cette lettre qui pourrait témoigner d'une certaine disgrâce fut-elle envoyée ? Quoi qu'il en soit, dix jours plus tard Racine allait de nouveau à Marly.

ESTHER ET SAINT-CYR

198. MADAME DE MAINTENON en Sainte-Françoise Romaine, d'après Mignard. — Musée de Versailles.
199. CONSTITUTIONS DE LA MAISON ROIALE DE SAINT-LOUIS établie à Saint-Cir. — Collection Maxime Denesle.

Rédigées par Mme de Brinon, directrice de la maison de

Saint-Cyr, ces constitutions furent revues par Racine et Boileau à la demande de Mme de Maintenon.

200. RELIURE DE MAROQUIN ROUGE AUX ARMES DE LA MAISON DE SAINT-CYR. — B.N.

Exemplaire de dédicace à Mme de Maintenon des *Hymnes sacrées*, traduites en vers français par Saurin.

201. COSTUMES DES DEMOISELLES DE SAINT-CYR. Deux gravures chez Henri Bonnard, vers 1695. — B.N.

Demoiselle de Saint-Cyr de la première classe et de la seconde classe ; Demoiselle de Saint-Cyr de la troisième classe et de la quatrième classe.

202. DEUX CAHIERS DE MUSIQUE avec rubans de classe des Demoiselles de Saint-Cyr. — Bibliothèque municipale de Versailles.

203. LETTRE AUTOGRAPHE DE MME DE MAINTENON à Mme de Brinon. [Vers le 26 décembre 1686.] — B.N.

Cette lettre contient un projet de divertissements où figurent en particulier les « représentations de comédies ».

204. JOURNAL DU MARQUIS DE DANGEAU, annoté par Saint Simon. Manuscrit original XVIII^e siècle. — Arch. Affaires étrangères.

A la date du 18 août 1688 Dangeau avait noté : « Racine, par l'ordre de Mme de Maintenon, fait un opéra dont le sujet est Esther et Assuérus ; il sera chanté et récité par les petites filles de Saint-Cyr... »

A la date du 26 janvier 1689 il rapporte avec quelque détail les échos de la première représentation, « à trois heures » à Saint-Cyr.

205. LETTRE DE MME DE SÉVIGNÉ à Mme de Grignan, 28 janvier 1689. Copie. — B.N. (fac-similé).

Mme de Sévigné annonce à sa fille la représentation du 26 jan-

vier à Saint-Cyr : « On a déjà représenté à Saint-Cyr la comédie ou tragédie d'Esther. Le Roy l'a trouvée admirable... » Elle-même n'y a pas assisté, mais les échos qu'elle en a eus sont enthousiastes : « Racine n'a rien fait de plus beau ni de plus touchant. »

206. LETTRE DE MME DE SÉVIGNÉ à Mme de Grignan, 21 février 1689. *In* : Recueil des lettres de Madame la marquise de Sévigné... Tome VII. — Paris, Rollin, 1754. In-12. — B.N.

Mme de Sévigné a pu — enfin — se faire inviter à Saint-Cyr. Et c'est le récit savoureux de la représentation du 19 février, qui fut la dernière des représentations publiques d'*Esther*. La marquise y assista « au second banc, derrière les duchesses... avec une attention qui fut remarquée, et de certaines louanges sourdes et bien placées, qui n'étaient peut-être pas sous les fontanges de toutes les dames ». Son admiration est sans bornes : « Je ne puis vous dire l'agrément de cette pièce, c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais imitée : c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet, qu'on n'y souhaite rien. » Le bonheur de la Marquise est multiplié par l'honneur que lui fait le Roi en lui adressant la parole. Comme elle se déclare enchantée de la soirée, Louis XIV lui dit : « Racine a bien de l'esprit. » Après la conversation royale, Mme de Sévigné note avec délices : « Et puis Sa Majesté s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie... » (pp. 314-320).

207. MADAME DE SÉVIGNÉ, portrait gravé par Delegorgue d'après le pastel de Nanteuil. — B.N.

Mme de Sévigné a suivi toute la carrière de Racine ; elle lui fut longtemps peu favorable parce qu'elle préférait Corneille et qu'elle était indignée des privilèges accordés à un roturier.

208. RECONSTITUTION D'UNE REPRÉSENTATION A SAINT-CYR AU XVII^e SIECLE. Documents, 1912. — B.N.

Tous les rôles étaient tenus par des femmes. Ventura était Esther, Sarah Bernhardt Assuérus (costume persan). Parmi les spectateurs assis sur le théâtre, de Max représentait Louis XIV.

209. *ESTHER*, tragédie tirée de l'Ecriture sainte. — A Paris, chez Denys Thierry, 1689. In-4°, 5 ff. non ch., 84 p. — B.N.

Planche de C. Le Brun, gravée par S. Le Clerc, représentant l'évanouissement d'Esther.

L'édition originale d'*Esther* parut dans les deux formats in-4° et in-12 au début de mars 1689, avec un privilège accordé non à Racine mais aux « Dames de la Communauté de S. Louis ».

210. *CHŒURS* de la tragédie d'Esther avec la musique composée par J. B. Moreau [Partition]. — Paris, D. Thierry, C. Barbin et C. Ballard, 1689. In-4°. — B.N.

Épître au Roy signée J. B. Moreau, privilège de quinze ans pour Racine daté 1689 et frontispice C. Le Brun in., S. Le Clerc f.

211. *L'INNOCENCE OPPRIMÉE PAR LA CALOMNIE*, ou l'Histoire de la Congrégation des Filles de l'Enfance de Nostre Seigneur Jésus-Christ ; et de quelle manière on a surpris la religion du Roy Tres-Chrestien, pour porter Sa Majesté à la détruire par un arrest du Conseil... — (S.l.) 1687. In-8°. — B.N.

Cet ouvrage anonyme était d'Antoine Arnauld, alors en exil. Interdit, il fut néanmoins très lu et réédité en 1688.

La Congrégation des Filles de l'Enfance, fondée à Toulouse en 1662 par l'abbé de Ciron et Mme de Mondonville, avait été dissoute en 1686 par ordre du Roi, à l'instigation des Jésuites et notamment du Père de La Chaize. A la fin de son plaidoyer Arnauld écrivait : « Le Grand Prince qui a témoigné tant de zèle pour la ruine de l'hérésie, n'a voulu qu'on exterminât vos fidèles servantes que parce qu'on les luy a dépeintes tout autres qu'elles ne sont : comme Assuere n'avait rendu un arrêt pour perdre les Israélites que parce qu'Aman les luy avait représentés comme une nation rebelle et ennemie du genre humain. Ne souffrez pas, mon Dieu, qu'il demeure plus longtemps dans une si fausse impression. Suscitez-lui quelque homme rempli de votre esprit qui lui découvre les artifices dont on a usé pour l'irriter contre ces innocentes vierges » (p. 328).

On peut à juste titre rapprocher ce passage d'Arnauld de la note manuscrite de Racine en regard d'un passage du prophète Michée : « Port-Royal et Filles de l'Enfance » (cf. notice suivante). Il est certain que Racine n'ignorait pas la tragédie des Filles de

l'Enfance quand il écrivait *Esther*. Ce serait toutefois trop limiter son œuvre que d'y voir un plaidoyer en faveur de l'ordre de Mme de Mondonville.

212. EXTRAIT DE MICHÉE ET NAHUM. Manuscrit autographe. — B.N. (fac-similé)

La mention P[ort]-R[oyal] et Filles de l'Enf[ance] inscrite en tête de l'extrait de Michée est la preuve que Racine rapprochait de ce passage les persécutions infligées à Port-Royal et à la congrégation des Filles de l'Enfance de Notre-Seigneur qu'il devait évoquer, en termes pleins de sympathie, dans son *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*.

213. INTERMEDES en musique de la tragédie d'Esther propres pour les Dames religieuses et toutes autres personnes, par M. Moreau [Partition]. — Paris, C. Ballard, 1696. In-4°. — Bibl. municipale de Versailles.

Cet ouvrage est le même pour la musique et le texte que celui intitulé *Chœurs de la tragédie d'Esther*, mais l'épître au Roy, le privilège et le frontispice n'y figurent plus.

Sur un feuillet intercalé on peut lire une note de la main de Mme de Maintenon : « Ce livre appartient à la Maison royale de St Louis à Saint-Cyr. On prie qu'on ait grand soin que ce livre ne soit pas gâté et qu'on n'y jette point d'encre ».

ATHALIE

214. REMARQUES DE RACINE SUR ATHALIE. Manuscrit autographe. — B.N. (fac-similé).

A la fin de février 1689 Mme de Sévigné rapportait un bruit de la Cour : « Racine va travailler à une autre tragédie... » Elle croyait que ce serait « Absalon ou Jephthé. » Il s'agissait en fait d'*Athalie*.

Ce document permet de voir avec quelle minutie Racine travailla à la composition d'*Athalie*. Il a noté (au début du manuscrit) plusieurs passages de John Lighfoot, théologien anglican, célèbre hébraïsant (*Œuvres*, 1686, tome II, p. 3, p. 361, etc.), puis de Bossuet (*Discours sur l'histoire universelle*, 1681, p. 27),

d'Arnauld d'Andilly (traduction des *Antiquités judaïques* de Josèphe, 1681). Plus loin le P.R. est la Bible de Port-Royal (par Le Maistre de Sacy).

Racine dut écrire ces remarques à un moment où il était assez avancé dans son travail car il cite une partie d'un vers de l'acte V, scène 6 : « Du haut de nos sacrés parvis. »

215. HISTOIRE DES OUVRAGES des Savans. [Par Basnage de Beauval.] Mois de février 1691. — Rotterdam, R. Leers, 1695. In-12. — B.N.

Annonçant que Racine « débite » sa tragédie d'*Athalie*, Beauval se dit impatient de voir comment il aura pu mêler à une histoire tirée de l'Écriture sainte « des portraits des bons et des méchants ecclésiastiques qui y sont, à ce qu'on dit, tirés fort au naturel » (p. 282).

Ceci est à rapprocher d'un passage d'une lettre de Quesnel à Vuillart (1691) : « Les plus belles maximes de l'Évangile y sont exprimées de manière fort touchante, et il y a des portraits où l'on n'a pas besoin de dire à qui ils ressemblent. »

On a conjecturé de ces remarques et de quelques autres que certains contemporains ont cru reconnaître le Père de La Chaize dans le Mathan d'*Athalie*. Une attaque contre les Jésuites, une résonance janséniste ? C'est évidemment séduisant à propos de la dernière des tragédies de Racine. Cette interprétation est possible, mais comment savoir si Racine l'a voulue ?

216. *ATHALIE*, tragédie tirée de l'Écriture sainte. — A Paris, chez Denys Thierry, 1691. In-4°, 6 ff. non ch., 87 p. — B.N.

Ex-libris de la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr. Planche de J.-B. Corneille, gravée par J. Mariette, représentant l'apparition de Joas sur le trône (acte V, scène 5).

L'édition originale d'*Athalie* parut avec un privilège du 11 décembre 1690 et un achevé d'imprimer du 3 mars 1691.

Le privilège porte : « Il est permis au sieur Racine, gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, de faire imprimer la tragédie qu'il a composée par ordre du Roy, intitulée *Athalie*... »

La Préface de Racine est essentiellement une page d'histoire sainte, destinée à donner les sources. Il ajoute : « J'ai aussi essayé d'imiter des Anciens cette continuité d'action, qui fait que leur théâtre ne demeure jamais vide ; les intervalles des actes n'étant marqués que par des hymnes et par des moralités du chœur... »

Il n'y eut pas de représentation d'*Athalie* du vivant de Racine, seulement des « répétitions ». La première eut lieu le 5 janvier 1691 à Saint-Cyr devant le Roi ; quelques autres furent données ensuite à Saint-Cyr et à Versailles dans la chambre de Mme de Maintenon.

217. LA MUSIQUE D'ATHALIE par J. B. Moreau [Partition]. — Paris, l'auteur (s.d., privilège 1690). In-4°. — B.N.

Texte et musique gravés par H. de Baussen.

218. LE MARIAGE. Gravure de Jean Pesne, d'après Poussin (vers 1680). — B.N.

On y trouve le peuple en foule, le portique, les festons du temple de Jérusalem décrits dans *Athalie*, sujet rare dans la peinture et l'estampe.

CANTIQUES SPIRITUELS

219. CANTIQUE SPIRITUEL A LA LOUANGE DE LA CHARITÉ. Manuscrit autographe. — B.N. (fac-similé).

Le manuscrit de ce premier cantique est le seul à avoir été conservé. On peut encore lire sous les ratures une strophe entière supprimée dans l'édition définitive.

220. LETTRE AUTOGRAPHE DE RACINE A BOILEAU. A Fontainebleau, le 3^e oct^{re} [1694]. — B.N. (fac-similé).

Écrite au moment où Racine composait son second cantique spirituel, cette lettre, document à peu près unique, permet de suivre dans le détail tout le travail de création.

221. CANTIQUES SPIRITUELS faits par M. R... pour estre mis en musique. — Paris, D. Thierry, 1694. In-4°. — B.N.

Contrairement à ce qu'affirmait Louis Racine qui les datait de 1689, ces cantiques furent composés pour Saint-Cyr en 1694. Le P. Quesnel en avait senti toute la beauté lorsqu'il écrivait en

1697 : « Que ces cantiques sont beaux ! Qu'ils sont admirables, tendres, naturels, pleins d'onction ! Ils élèvent l'âme et la porte où l'auteur l'a voulu porter, jusqu'au ciel, jusqu'à Dieu ! »

222. CANTIQUES CHANTEZ devant le Roy, et composez par Monsieur Moreau, maistre de musique... — A Paris. C. Ballard, 1695. In-4°. — B.N.
223. CANTIQUES SPIRITUELS mis en musique par P. Collasse [Partition]. — Paris, C. Ballard, 1695. In-4°. — B.N.

RACINE ET SA FAMILLE

224. LETTRE AUTOGRAPHE DE RACINE A SA SŒUR. A Versailles, ce 22 février [1685]. — B.N. (fac-similé).

Malgré des destinées bien différentes, des liens réels d'affection unirent toujours Racine à sa sœur. Recueillie par les Sconin à la mort de son père, Marie Racine était, elle, demeurée à La Ferté-Milon. En 1676 elle avait épousé Antoine Rivière qui, en dépit de ses titres de médecin et de contrôleur au grenier à sel de la Ferté-Milon, n'eut jamais une très brillante situation et dut à plusieurs reprises faire appel à la protection de son puissant beau-frère. Cette lettre qui montre les influences dont disposait alors Racine à la Cour, permet en outre de mesurer la distance qui désormais le séparait de ce qui avait été longtemps la condition sociale de sa famille : « Je suis inconsolable... de ce que je viens de voir chez Monsieur le Contrôleur général... J'ay veû que M^r Rivière estoit supprimé... Je n'ay pas seulement soupçonné que cela dust estre réglé chez M^r le Contrôleur général où je n'avois qu'un mot à dire et je vous aurois fait conservé préférentement à tout le monde... Ne nous affligez point. Je viens d'escrire à M^r l'Intendant... Ne dites à personne ce que je vous escriis et faites comme si vous n'aviez pas eû de mes nouvelles. »

225. LETTRE AUTOGRAPHE DE RACINE A SA FEMME. A Cateau-Cambrésis, le jour de l'Ascension [15 mai 1692]. — B.N. (fac-similé).

L'historiographe qui suivait le Roi aux armées restait attentif

aux intérêts de sa famille, comme le montre cette lettre, une des rares lettres de Racine à sa femme, qui ait été conservée : « Le bled est fort renchéri à St Quentin... Votre fermier sera riche et devrait bien vous donner de l'argent puisque vous ne l'avez point pressé de vendre son bled lors qu'il estoit bon marché... Adieu, mon cher cœur. Embrasse tes enfans pour moy. Exhorte ton fils à bien estudier et à servir Dieu... Ecris moy souvent, ou lui... »

226. LETTRE AUTOGRAPHE DE RACINE A SON FILS JEAN-BAPTISTE. A Paris, ce 3^e juin [1695]. — B.N.

En 1695, Jean-Baptiste Racine qui dès sa seizième année pouvait prétendre au titre de gentilhomme ordinaire, faisait à Versailles ce que Racine appelait ses « exercices ». C'est alors que son père, dans cette lettre remplie de conseils, lui écrit : « Vous sçavez ce que je vous ay dit des opéra et des comédies qu'on dit que l'on doit jouer à Marly. Il est très important pour vous et pour moy mesme qu'on ne vous y voye point... Le Roy et toute la Cour sçavent le scrupule que je me fais d'y aller... »

227. LETTRE A JEAN-BAPTISTE RACINE. A Paris, le 3 (?) octobre [1698]. — B.N.

La plus grande partie de cette lettre commencée par Racine, qui ressentait, dès octobre 1698, les premières atteintes graves de l'abcès au foie dont il devait mourir, est de la main de Mme Racine. Si son style est parfois embarrassé et confus, c'est avec beaucoup de bon sens qu'elle considère l'avenir de ses enfants.

228. LA MAISON DE RACINE, rue Visconti, à Paris. Gravure sur bois du XIX^e siècle. — B.N.

229. CONTRAT DE MARIAGE DE PIERRE CLAUDE COLLIN DE MORAMBER, seigneur de Riberpré et de Marie Catherine Racine. 5 janvier 1699. — A.N. (fac-similé).

Une des dernières préoccupations de Racine fut le mariage de ses enfants, en particulier celui de sa fille aînée Marie Catherine. Celle-ci, après un bref séjour chez les Carmélites du faubourg Saint-Jacques, avait passé six mois à Port-Royal où elle n'avait pu demeurer par suite de l'interdiction faite aux religieuses de

recevoir des novices. En fait, la vocation religieuse de la jeune fille n'était pas très solide et Racine l'avait bien senti lorsqu'il confiait à son fils Jean-Baptiste : « Votre sœur demande conseil à tous ses directeurs sur le parti qu'elle doit prendre ou du monde ou de la religion mais vous jugez bien que quand on demande de très semblables conseils c'est qu'on est déjà déterminée. Nous cherchons très sérieusement votre mère et moi à la bien établir mais cela ne se trouve pas du jour au lendemain... » Ce fut par l'intermédiaire du janséniste Germain Vuillart, l'ancien voisin de la rue des Maçons resté très lié avec la famille Racine, que se fit le mariage. En Pierre Claude Collin de Moramber qui, outre des « espérances », apportait 45.000 livres, alors que la dot de Marie Catherine n'était que de 30.000 livres (le solde de 4.539 livres, 11 sols, 8 deniers n'en sera payé que le 8 juin 1699, après la mort de Racine), Racine trouvait le « jeune avocat de bon esprit, bien élevé, formé de bonne main... avec un bien raisonnable » qu'il recherchait pour sa fille en 1698.

230. PORTRAIT de Marie Catherine Racine, femme Collin de Moramber. Peinture anonyme. — A M. Philippe de Nau-rois.

RACINE ET LE THÉÂTRE PROFANE A LA FIN DE SA VIE

231. RÉPERTOIRE DES COMÉDIES FRANÇOISES qui se peuvent jouer en 1685. — B.N.

Ce répertoire permet de voir qu'en 1685 les deux premières pièces de Racine étaient encore représentées.

232. ŒUVRES DE RACINE. — A Paris, chez Denys Thierry, 1687. 2 vol. in-12 (IV-372 p. et VIII-437 p.). — B.N.

La seconde édition collective des *Œuvres* de Racine, avec des privilèges du 23 novembre 1684 et du 29 mai 1686, fut achevée d'imprimer le 15 avril 1687. Mêmes gravures que dans l'édition de 1676, plus le frontispice de *Phèdre* de l'édition de 1677.

Le texte des tragédies a été soigneusement revu : un passage de la préface d'*Alexandre* supprimé, vers modifiés dans plusieurs pièces.

A ses pièces Racine a joint ses œuvres officielles : Discours prononcé à l'Académie française à la réception de MM. de Corneille et de Bergeret. Idylle sur la paix.

233. LETTRE AUTOGRAPHE DE BOILEAU à Racine, 28 août 1687. — B.N.

Le 24 août Racine avait écrit à Boileau, à propos des difficultés des comédiens de l'Hôtel Guénégaud : « Je crains comme vous qu'ils ne soient obligés de s'aller établir auprès des vignes de feu Monsieur votre père ; ce serait un digne théâtre pour les œuvres de M. Pradon. » Il faisait allusion à la maison de campagne du frère de Boileau située à peu de distance des dépôts d'ordures de Pantin.

Dans sa réponse Boileau applaudit à ce trait et renchérit : « ... et d'ailleurs ils y auront une commodité c'est que quand le souffleur aura oublié d'apporter la copie de ses ouvrages il en trouvera infailliblement une bonne partie dans les précieux dépôts qu'on apporte tous les matins en cet endroit ».

234. ÉPIGRAMMES sur Racine, 1693. (Chansonnier Maurepas.) — B.N.

Racine soutint La Bruyère pour son élection à l'Académie en juin 1693. Dans son discours de réception La Bruyère attaqua durement les partisans de Corneille, si bien qu'il fut question de retrancher un passage du discours pour la publication. Racine intervint et fit agir Bossuet. On fit plusieurs épigrammes à ce sujet, dont celle-ci qui est fort méchante :

*Racine, détaché de la gloire du monde,
Sachant que La Bruyère avait dit quoique mal,
Que Corneille, le Grand Corneille,
Loin d'être préféré, n'était pas son égal :
« Cet éloge est fait à merveille,
Dit-il, qu'on n'ôte rien ! Qui vit pour le Seigneur
Doit avoir soin de son honneur. »*

235. ÉPIGRAMME SUR LE GERMANICUS de Pradon. In : Œuvres de Racine, tome I. — Paris, Compagnie des Libraires, 1728. In-12. — B.N.

Le *Germanicus*, joué à la fin de 1694, avait eu très peu de succès (p. XXII).

236. ŒUVRES DE RACINE. — A Paris, chez Pierre Trabouillet, 1697. 2 vol. in-12 (IV-468 p. et IV-516 p.). — B.N.

Privilèges du 29 mai 1686 et du 19 juillet 1696. Pas d'achevé d'imprimer. Mêmes frontispices et planches que dans le premier recueil de 1676, plus les frontispices des éditions originales de *Phèdre*, *Esther* et *Athalie*.

Racine a changé l'ordre de présentation de l'édition de 1687 :

Tome I : La *Thébaïde*, *Alexandre*, *Andromaque*, *Britannicus*, *Bérénice*, *Les Plaideurs*, *Harangue de l'Académie*, *Idylle sur la paix*.

Tome II : *Bajazet*, *Mithridate*, *Iphigénie*, *Phèdre*, *Esther*, *Athalie*, *Cantiques spirituels*.

Le texte montre que Racine a fait une révision attentive de presque toutes ses tragédies. Il a surtout modifié la *Thébaïde* où de nombreux vers ont été réécrits.

L'intérêt de Racine pour le théâtre des autres, attesté par ses épigrammes, et son intérêt pour son propre théâtre, dont l'édition de 1697 est une preuve entre plusieurs, doivent être rapprochés de l'intérêt des contemporains pour son œuvre. Or nous possédons précisément pour la dernière partie de la vie de Racine les précieuses indications statistiques des registres de la Comédie française. Depuis 1680 à 1700 nous trouvons pour :

La Thébaïde : 7 représentations à la ville, 1 à la Cour.

Alexandre : 22 représentations à la ville, 6 à la Cour.

Les Plaideurs : 128 représentations à la ville, 14 à la Cour.

Britannicus : 81 représentations à la ville, 19 à la Cour.

Bérénice : 51 représentations à la ville, 6 à la Cour.

Bajazet : 64 représentations à la ville, 20 à la Cour.

Mithridate : 91 représentations à la ville, 18 à la Cour.

Iphigénie : 87 représentations à la ville, 7 à la Cour.

Phèdre : 114 représentation à la ville, 18 à la Cour.

Et on a même pu noter une augmentation du nombre des représentations du théâtre profane de Racine au moment du succès d'*Esther* à Saint-Cyr.

Parmi ses rivaux Corneille est toujours le plus joué, mais incontestablement Racine pendant les vingt dernières années du siècle est « le roi du théâtre ».

PORT-ROYAL

237. LETTRE AUTOGRAPHE DE RACINE à son fils Jean-Baptiste. A Marly, ce samedi matin [20 juillet 1697]. — B.N.

A partir de 1677 les liens de Racine avec Port-Royal s'étaient progressivement resserrés mais on voit, par cette lettre, toutes les précautions que prenait le courtisan qui jusqu'à la fin de sa vie sut maintenir un juste équilibre entre la Cour et Port-Royal.

238. PORTRAIT GRAVÉ DU GRAND ARNAULD, XVII^e siècle. — B.N.

Il est probable que Racine a compté Antoine Arnauld parmi ses maîtres aux « Petites écoles », mais c'est surtout après sa réconciliation avec Port-Royal qu'il entretint des relations étroites avec lui. Le célèbre docteur mourut en exil malgré tous les efforts de Racine qui ne put que montrer une dernière fois son attachement à celui qui avait joué un si grand rôle dans l'histoire de Port-Royal, en assistant à la translation de son cœur à Port-Royal et en rédigeant une épitaphe et quelques vers à son intention.

Ces vers, que l'on pensait ne pas avoir été utilisés, sont inscrits au bas de ce portrait : « Sublime en ses écrits... »

239. LETTRE DE RACINE A LA MERE AGNES DE SAINTE-THECLE, 5 mars 1696, reproduite dans le Journal manuscrit de Port-Royal. — B.N.

En 1694-1695 s'était posé le problème de la succession de M. de La Grange, confesseur démissionnaire de Port-Royal. C'est grâce aux interventions de Racine auprès de l'archevêque de Paris, Harlay de Champvallon, puis de son successeur le cardinal de Noailles que l'affaire aboutit enfin à la satisfaction de Port-Royal, comme le prouve cette lettre adressée par Racine à sa tante, alors abbesse de Port-Royal.

240. MÉMOIRE POUR LES RELIGIEUSES DE PORT-ROYAL DES CHAMPS. Minute autographe. — B.N.

En 1696, les religieuses de Port-Royal de Paris que rien ne rattachait plus à Port-Royal des Champs, ruinées par les « folles

dépenses de leur abbesse », demandèrent la révision du partage fait en 1669 entre les deux abbayes. C'est à la demande des religieuses des Champs que Racine rédigea ce mémoire destiné à l'archevêque de Paris, sur le rapport duquel le Roi débouta l'abbaye de Paris de ses prétentions.

241. MME DE GRAMONT d'après Kneller. — B.N.

J. Pommier (*Aspects de Racine*, 1954) a signalé, comme R. Picard, les relations étroites de la comtesse et de Racine en 1698. Nous l'avions, disait-elle « pour conseil comme pour exemple. Il nous encourageait, nous éclairait, nous fortifiait ».

Mme de Gramont, élevée à Port-Royal, est la sœur de Hamilton.

242. ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE PORT-ROYAL, par feu M. Racine... — Cologne, aux dépens de la Compagnie, 1742. In-12. — B.N.

Lorsque fut publiée la première partie de l'*Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, Jean-Baptiste Racine, à qui les éditeurs avaient soumis le texte, ne put ou ne voulut donner que peu de renseignements. Il se contenta d'affirmer que « deux jours avant sa mort son père lui avait dit d'aller chercher dans son cabinet une petite cassette noire d'où il avait tiré un manuscrit petit in-folio qu'il avait remis entre les mains de M. Dodart » et que l'*Abrégé* avait été composé par Racine « en faveur de M. le Cardinal de Noailles qui le pria de vouloir bien le mettre au fait des affaires des religieuses de Port-Royal dont il était fort peu instruit ». En fait, il semble bien que Racine ait travaillé à cette œuvre pure, unie, déroutante par sa simplicité même, dès 1693, et qu'il faille y voir un plaidoyer adressé à l'archevêque, aux contemporains, à la postérité.

243. ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE PORT-ROYAL, par M. Racine... — Imprimé à Vienne ; et Paris, Lottin le jeune, 1767. In-12. — B.N.

La toute-puissance des Jésuites, sous le ministère du cardinal Fleury, obligea sans doute à différer jusqu'en 1767 l'impression de la deuxième partie de l'*Abrégé* qui parut pour la première fois dans cette édition complète.

244. MANUSCRIT AUTOGRAPHE DE LA DEUXIEME PARTIE DE L'ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE PORT-ROYAL. — B.N. (fac-similé).

Ce manuscrit, un des très rares manuscrits d'œuvres de Racine qui ait été conservé, a été donné à la Bibliothèque du Roi par Louis Racine. Trois feuillets sont de la main même de Boileau qui, en outre, a apporté des corrections en de nombreux endroits.

LA MORT

245. TESTAMENT DU 29 OCTOBRE 1685. — B.N. (fac-similé).

Ce premier testament fut modifié par Racine le 12 novembre 1686.

246. TESTAMENT DU 10 OCTOBRE 1698. — B.N. (fac-similé).

Par ce testament, que Vuillart dans une lettre du 26 avril 1699 appelait « Petit Testament de mort », Racine exprimait son désir d'être inhumé à Port-Royal et faisait don de 800 livres aux religieuses.

247. OBITUAIRE DE L'ABBAYE DE NOSTRE DAME DE PORT-ROYAL DES CHAMPS DE L'INSTITUT DU SAINT SACREMENT. — Société de Port-Royal.

A la date du 21 avril 1699 on peut lire : « Ce mesme jour mil six cent quatre vingt dix neuf mourut à Paris Jean Racine... Il avoit esté élevé céans... Il nous a donné des marques de son zèle, ayant employé son crédit pour nous protéger... Son corps a esté apporté ici et enterré dans le cimetière du dehors comme il l'avoit ordonné... »

248. NÉCROLOGE DE L'ABBAIE DE NOTRE-DAME DE PORT-ROYAL DES CHAMPS, ordre de Citeaux, institut du Saint-Sacrement... [Par Dom Rivet.] — Amsterdam, N. Potgieter, 1723. In-4°. — B.N.

Outre l'épithaphe rédigée en français par Boileau et traduite en latin par Denis Dodart, la tombe de Racine en portait une

269

Au nom du Pere et du Fils et du
Saint-Esprit.

Je desire qu'apres ma mort mon corps soit porte' a
Port Royal des Champs, et qu'il y soit inhume' dans le
Cimetiere aux piez de la fosse de M.^r Hainou. Je supplie
mes humblement la Mere Abbesse et les Religieuses de
vouloir bien m'accorder cet honneur, quoy que je me
reconnaisse mes indigne et par les ~~scandales~~ ^{scandales} de ma vie
passee, et par le peu d'usage que j'ay fait de l'excellente
education que j'ay receüe autrefois dans cette Maison
et des grands exemples de pieté et de penitence que j'y ay
veu et dont je n'ay este qu'un sterile admirateur.
Mais plus j'ay offense' Dieu plus j'ay besoin des
prieres d'une si sainte Communaute' pour ~~obtenir~~ ^{attirer} sa
misericorde sur moy. Je prie aussi la Mere Abbesse
et les Religieuses de vouloir accepter une somme de
huit cens livres que j'ay ordonne' qu'on leur donne
apres ma mort. Fait a Paris dans mon cabinet
le dixieme Octobre mille six cens quatrevingt dix
huit. Racine

Deux Jumeaux
herz.



seconde dont le texte, dû à Michel Tronchai, est connu par le *Nécrologe* de Dom Rivet.

249. INVENTAIRE DES BIENS DE M. RACINE. 14 mai 1699. — A.N. (fac-similé).

Cet inventaire après décès, dressé pièce par pièce, permet de se rendre compte de l'aisance et du confort dans lesquels vivait la famille Racine. On connaît aussi par lui la liste des livres composant la bibliothèque de Racine.

250. LIQUIDATION ET PARTAGE DE LA SUCCESSION DE RACINE. 31 juillet 1699. — A.N. (fac-similé).

251. BREVET DE PENSION A LA VEUVE ET AUX ENFANTS DE RACINE. 28 mai 1699. — A.N.

Une pension de 2.000 livres était accordée à la veuve et aux enfants de Racine « en considération des services rendus dans les emplois qui lui avaient été confiés ».

252. LES HOMMES ILLUSTRÉS QUI ONT PARU EN FRANCE PENDANT CE SIÈCLE, avec leurs portraits au naturel, par M. Perrault, ...T. II. — Paris, A. Dezallier, 1700. In-fol. — B.N.

Dans la notice qu'il consacrait à Racine dès 1710, Charles Perrault, comme le firent la plupart de ses contemporains, louait moins l'auteur de pièces de théâtre que l'historiographe marqué par la faveur royale. Le portrait de Racine a été gravé par Edelinck d'après le tableau de Santerre (cf. n° 259).

LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE RACINE

« Faites souvenir votre mère qu'il faut entretenir un peu d'eau dans mon cabinet de peur que les souris ne ravagent mes livres », écrivait Racine à son fils, témoignant ainsi de la valeur qu'il attachait à sa bibliothèque dont on connaît les quelque 1.500 volumes par l'*Inventaire après décès*. Louis Racine, qui en avait hérité, en

donna une vingtaine à la Bibliothèque du Roi, tandis qu'il en vendait une quarantaine d'autres à Le Franc de Pompignan. Ceux-ci, acquis en 1685 par Loménie de Brienne pour le collège royal de Toulouse, se trouvent aujourd'hui à la bibliothèque municipale de cette ville.

Si les livres chrétiens tiennent une grande place dans la bibliothèque de Racine, bon nombre d'écrivains français, italiens ou espagnols y sont représentés et il est bien peu d'auteurs grecs ou latins de quelque importance qui ne s'y trouvent, en éditions vulgaires comme en éditions savantes.

Et, fidèle à une habitude prise à Port-Royal, Racine, tout au long de sa vie, a annoté, commenté ou traduit les textes qu'il lisait. Et il n'est guère douteux que l'annotation des auteurs grecs, les tragiques en particulier, n'ait précédé les grandes compositions théâtrales.

253. PINDARI OLYMPIA, Pythia, Nemea, Isthmia, Johannes Benedictus... totum authorem innumeris mendis repurgavit. — Salmurii, ex typis P. Piededii, 1620. In-4°. — B.N.

Signature de Racine au titre. — Racine a annoté Pindare dans cette édition qu'il ignorait lorsqu'il rédigea ses *Remarques sur Pindare*, en 1662.

254. EURIPIDIS TRAGÆDIAE quæ extant... — Genevæ, P. Stephanus, 1602. 2 vol. in-4°. — Bibl. municipale de Toulouse.

Signature de Racine au titre. — Dans cette édition *Les Phéniciennes*, pièce dont s'inspire *La Thébaine*, ont particulièrement intéressé Racine qui les a annotées en détail.

255. ARISTOTELIS DE MORIBUS ad Nicomachum libri decem. — Parisiis, apud G. Morelium, 1560. In-4°. — B.N.

Signature de Racine au titre. — Les quatre premiers livres de l'*Éthique à Nicomaque* portent des notes en latin et en français.

256. LES VIES DES HOMMES ILLUSTRES, grecs et romains, comparées l'une avec l'autre, par Plutarque, traduites de grec en françois [par Jacques Amyot]. — Paris, M. de Vascosan, 1559. 2 vol. in-fol. — Bibl. municipale de Versailles.

Reliure maroquin rouge aux armes de Mesdames de France. — Signature de Racine au titre. — Peut-être Racine utilisa-t-il cet exemplaire pour lire au Roi la *Vie d'Alexandre* (cf. n° 195).

257. M. TULLII CICERONIS OPERA, ex Petri Victorii castigationibus... — Lugduni, apud S. Gryphium, 1540. In-8°. — B.N.

Signature de Racine au titre. — Le *De Inventione*, le *De Oratore* et l'*Orator* ont été annotés.

258. LA PRATIQUE DU THÉÂTRE... [Par l'abbé d'Aubignac.] — Paris, A. de Sommaville, 1657. In-4°. — Bibl. municipale de Toulouse.

Ce traité de technique dramatique n'a suscité chez Racine que peu de réactions.

PORTRAITS DE RACINE

259. PORTRAIT DE RACINE, avec la date : 1673, considérée autrefois comme le début de la carrière de Racine. Toile d'après Santerre. — Musée de Versailles.

Le seul portrait peint de Racine aujourd'hui considéré comme authentique est celui de Santerre (collection de M. de Galard), dont il existe plusieurs répliques.

Il nous montre Racine à la fin de sa vie, atteint déjà par la maladie, mais ayant « ce grand air du monde » que lui reconnaissait Saint-Simon.

260. PORTRAIT DE RACINE. Médaille par Jean Dassier. Br. 28 mm. Série iconographique française, n° 394. — B.N.

Buste de profil à droite de Jean Racine.

Signé sur la tranche de l'épaule I. D. [ASSIER].

Jean Dassier est né à Genève en 1676 ; ayant appris de son père — qui était graveur de coins à la Monnaie de Genève — le métier de graveur en médailles, il est venu à Paris, à vingt ans, se perfectionner. Il a travaillé, à la Monnaie des Médailles, sous l'autorité des illustres graveurs Mauger et Joseph Roettiers.

Jean Dassier qui a fait plusieurs séries de médailles historiques : les Hommes illustres de la Réforme ; les Théologiens genevois ; les Rois et Reines d'Angleterre ; une série de médailles illustrant l'Histoire romaine ; — a fait aussi une série de portraits des hommes illustres de France au XVII^e et au XVIII^e siècles.

Parmi ces médailles, certains portraits ont été faits d'après nature, le graveur ayant pour habitude de demander à son modèle de lui accorder quelques instants de pose. Dassier eut cette faveur de la part de Racine ; voilà la raison pour laquelle la modeste médaille faite par le graveur genevois a pour nous une valeur inestimable, puisqu'elle est un des rares portraits de l'auteur des tragédies fait de son vivant.

Racine a déjà les traits marqués par l'âge et peut-être aussi par la maladie qui devait l'emporter au mois d'avril 1699 (1).

(1) Notice sur ce portrait publiée par Joseph Jacquot dans le *Bulletin du Club français de la Médaille*, n° 9, p. 25.

261. RACINE. Croquis probablement exécutés par Jean-Baptiste Racine. — B.N. (fac-similé).

Ces portraits furent retrouvés dans les reliures de l'*Horace* de Racine et dans celle de la traduction des *Essais de Saint-Basile*.

262. PORTRAIT DE RACINE, rond. Toile. — Musée de Versailles.

M. Moricheau-Beaupré était tenté de voir ici un portrait véritable de Racine (acheté en 1844 à Mme Tastu).

263. LOUIS XIV âgé, école française, XVII^e siècle. — Musée de Versailles.

Ce portrait représente Louis XIV à l'époque où le Roi disait lui-même que Racine lui ressemblait.

264. RACINE LISANT *ATHALIE* à Louis XIV, par Mme Philpart, 1819. Toile, 1,14 × 1,46 m. — Musée du Louvre.
265. PORTRAIT DE RACINE. Affiche de l'exposition Racine, Bibliothèque nationale, juin-octobre 1967, reproduisant une eau-forte de Jacques Villon pour le *Cantique spirituel*, chez Raoul Mortier, 1945. — B.N.
266. LE PARNASSE FRANÇAIS de Titon du Tillet. Gravure par de Poilly. XVIII^e siècle. — B.N.

Cette gravure représente un monument de bronze, bois et marbre (aujourd'hui à la Bibliothèque nationale) inventé par Titon du Tillet et exécuté par de Poilly, à la gloire du siècle de Louis XIV, en 1727.

Racine y figure à côté de Corneille, Molière, La Fontaine, Lulli, etc.

QUELQUES INTERPRÉTATIONS DE RACINE DU XVIII^e SIÈCLE A NOS JOURS

XVIII^e SIÈCLE

267. Mlle CLAIRON EN PHÈDRE, par Augustin de Saint-Aubin. Gravure de Michel. — B.N.

Mlle Clairon estimait que « le rôle de Phèdre est un des plus beaux rôles du théâtre » ; elle y débuta sur sa demande, le 19 septembre 1743. Elle y mettait, disait-elle, « une diction simple, des accents nobles et doux, des larmes abondantes, une physionomie profondément douloureuse, et, dans tout ce qui tient à l'amour, l'espèce d'ivresse, de délire que peut offrir une somnambule ». Le *Mercure de France* admira son intelligence et sa voix.

268. SARAZIN EN THÉSÉE DANS PHÈDRE. Reprod. d'après Le Vacher de Charmois. — B.N.

Spécialiste des rois de tragédie, il se retira en 1759. On remarquera son costume oriental.



Rachel en *Phèdre* (n° 274).

269. ROUSSEAU EN HIPPOLYTE. Reprod. d'après Le Vacher de Charmois. — B.N.

Il était « impossible de ne pas être ému » devant son interprétation.

270. COSTUME DE CITOYENNE GRECQUE, pour le rôle d'Œnone dans *Phèdre*. Reprod. d'après Le Vacher de Charmois. — B.N.

271. M^{LE} GEORGE DANS BRITANNICUS. Gravure anonyme. — B.N.

272. M^{LE} DUCHESNOIS EN PHÈDRE. Gravure coloriée chez Martinet, 1802. — B.N.

M^{le} Duchesnois joua *Phèdre* avec Talma. Elle avait reçu un manteau de M^{me} de Montesson, sa protectrice. Sa douceur et ses larmes émurent le public.

273. M^{LE} GEORGE EN PHÈDRE, buste. Gravure de Ceroy d'après Libour. — B.N.

XIX^e SIÈCLE

274. RACHEL dans le rôle de *Phèdre* en 1843. Photographie, agrandissement grandeur nature.

Rachel a joué pour la première fois *Phèdre* à vingt-deux ans, en 1843. Très belle, mais sans charme sensuel, nullement plantureuse (selon Laplane), elle dit s'inspirer des marbres du Louvre. Elle faisait sensation (Théophile Gautier la déclara « sublime ») par son calme, son immobilité (à l'époque du romantisme) et par sa pâleur due à sa faculté anormale de pouvoir arrêter les mouvements de son cœur.

275. M^{ME} SECOND-WEBER EN ANDROMAQUE. Pastel. — Bibl. de l'Arsenal.

276. MME SECOND-WEBER dans le rôle de Phèdre en 1890. Photographie, agrandissement grandeur nature.
277. MOUNET-SULLY dans le rôle d'Oreste en 1872. Photographie, agrandissement grandeur nature.
278. MOUNET-SULLY dans sa loge, épuisé après avoir joué Néron, vers 1873. Photographie. — B.N.
279. EXEMPLAIRE DES ŒUVRES DE RACINE ayant appartenu à Mounet-Sully et annoté par lui. — Comédie-Française.
280. SARAH BERNHARDT dans le rôle de Phèdre, en 1874. Photographie Paul Nadar, agrandissement grandeur nature. — B.N.
281. TREIZE IMAGES DE SARAH BERNHARDT en Phèdre. Cartes postales. — Comédie-Française.
282. SARAH BERNHARDT en Phèdre par Toulouse-Lautrec. — B.N.

Elle jouait alors au Théâtre de la Renaissance. On admirait ses gestes, ses « attitudes qui donnent l'expression du beau absolu ».

Proust et Jules Renard comptent parmi ceux qui ont immortalisé cette interprétation « inoubliable ». Elle a, écrivait Sarcey, une « beauté artistique », elle a « fait pleurer ».

283. JULIA BARTET dans le rôle d'Andromaque en 1901. Photographie, agrandissement grandeur nature.

Elle joua *Andromaque* pour la première fois le 21 décembre 1867. Dans son interprétation, faite de retenue et de pureté, Andromaque paraissait tout imprégnée de l'amour d'Hector.

« Si Sarah fut impératrice, écrit Mme Dussane, Bartet demeure, avec tout ce que le titre comporte de noblesse authentique, une reine ».

284. **PROFIL DE DE MAX EN NÉRON.** Céramique, 1903. — Comédie-Française.

De Max débuta en 1891 à l'Odéon dans le rôle de Néron de Britannicus, qu'il reprit à son entrée à la Comédie-Française en 1915.

Il indigna la critique en voulant donner « une couleur locale illustrée de Suétone », disait-il, à son Néron. L'émeraude dont il se servait comme de monocle est restée célèbre ; elle est encore conservée comme la tunique et le miroir de métal poli dans lequel l'acteur affectait de se regarder.

« Puis-je oublier, disait Cocteau, ce Néron d'opérette, à monocle d'émeraude et à traîne, et tel qu'il vous oblige à ne plus imaginer Néron sous un autre aspect. »

XX^e SIÈCLE

285. **MARGUERITE JAMOIS** dans le rôle de Phèdre au théâtre Montparnasse. — Gaston Baty en 1940. Photographie, agrandissement grandeur nature.
286. **MAQUETTE DU DÉCOR** de *Phèdre*, mise en scène de Gaston Baty. Théâtre Montparnasse. — Gaston Baty, 9 mars 1940. — Bibl. de l'Arsenal.
287. **JEAN MARAIS** dans le rôle de Néron à la Comédie-Française en 1952. Photographie, agrandissement grandeur nature.
288. **MAQUETTES DU DÉCOR** de *Mithridate* par Yves Brayer, mise en scène de Jean Yannel. Comédie-Française, 1^{er} décembre 1952. — Bibl. de l'Arsenal.
289. **MAQUETTES DES COSTUMES** de *Mithridate*, Monime, Xipharès par Yves Brayer pour *Mithridate*, mise en scène de Jean Yannel. Comédie-Française, 1^{er} décembre 1952. — Bibl. de l'Arsenal.

290. MAQUETTES DES COSTUMES de Titus et Bérénice par Léonor Fini pour *Bérénice*, mise en scène de Jean-Louis Barrault. Théâtre Marigny, 8 janvier 1955. — Odéon-Théâtre de France.

291. MARIA CASARÈS dans le rôle de Phèdre au T.N.P. en 1957. Photographie, agrandissement grandeur nature.

292. MARIE BELL dans le rôle de Phèdre au théâtre du Gymnase en 1959. Photographie, agrandissement grandeur nature.

293. COSTUMES DE PHÈDRE ET D'HIPPOLYTE, exécutés d'après les maquettes de Cassandre, pour *Phèdre*, mise en scène de Jean Meyer. Comédie-Française, 22 octobre 1959. — Comédie-Française.

294. CATHERINE SELLERS dans le rôle d'Andromaque à l'Odéon-Théâtre de France en 1962. Photographie, agrandissement grandeur nature.

295. MAQUETTES DES COSTUMES de Pyrrhus, Andromaque, Oreste, Hermione, Garde de Pyrrhus par Bernard Daydé pour *Andromaque*, mise en scène de Jean-Louis Barrault. Odéon-Théâtre de France, 7 novembre 1962. — Odéon-Théâtre de France.

(Photographies, agrandissements grandeur nature : Clichés Meyer, Pierson, Reutlinger, Deguy, Bernand, Pic, Lipnitski et B.N.).

AUTOUR DE " RACINE ET SHAKESPEARE "

296. RACINE ET SHAKESPEARE, par Stendhal, 1^{re}[-2^e] partie. — Paris, Bossange (Dupont et Roret), 1823-1825. — B.N.

Stendhal attaque ici Racine « avec mesure » : si Racine avait

vécu en 1820, dit-il, il aurait écrit autrement. En célébrant sa gloire « impérissable », il se moque avant tout de ses imitateurs (Martineau).

Dès 1818, un opuscule anonyme avait paru : *Lettres à Milady Morgan sur Racine et Shakespeare*.

Une annonce du *National* (29 mai 1830) fait savoir qu'on peut encore se procurer l'ouvrage. Elle est liée à une campagne d'images (voir notice suivante).

297. CINQ LITHOGRAPHIES POUR ET CONTRE RACINE, 1829 et 1830. — B.N.

- a) *Enfoncé Racine*, par Travières, 11 fév. 1829.
- b) *La perruque de Racine attaquée* (par les admirateurs de Shakespeare) *et défendue*, par E. Forest, chez Osterwald, 1830.
- c) *Oh ! Racine, oh mon vieux, inspire-moi* (historique), par Caroline Naudet, impr. Cornillon, 1830.
- d) *Ce polisson de Racine...*, par Camille Roqueplan, impr. Ratier, 1830.
- e) *Mon Cher, soyons justes ; pour son temps Racine ne faisait pas mal, peut-être n'aurions-nous pas fait mieux...* lithographie anonyme chez Benard, 1830.

298. PHYSIONOMIES tragico-comiques de Daumier, 1841 : Phèdre, Andromaque, Britannicus.

Baudelaire (1851) a attiré l'attention sur cette série, et la « laideur bouffonne » des acteurs : « Ce fut un blasphème très amusant et qui eut son utilité. Je me rappelle qu'un poète lyrique et païen de mes amis en était fort indigné. Il appelait cela une « impiété ».

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	v
LISTE DES PRÊTEURS.	xv
CHRONOLOGIE DE LA VIE DE RACINE	xvii

I. LA JEUNESSE :

L'enfance et Port-Royal	2
La vocation littéraire	8
Uzès.	9
Les premiers essais littéraires.	11
« La Thébàïde »	14
« Alexandre ».	16
La querelle des imaginaires.	17

II. L'HOMME DE THÉÂTRE :

« Andromaque ».	25
« Les plaideurs »	30
« Britannicus »	31
« Bérénice ».	34
« Bajazet ».	39
« Mithridate ».	42
« Iphigénie »	44
« Phèdre »	48

III. L'HOMME DE COUR ET LE DÉFENSEUR DE PORT-ROYAL :

L'historiographe.	58
L'académicien.	63
Le courtisan.	73
« Esther » et Saint-Cyr	76
« Athalie »	80
Cantiques spirituels	82
Racine et sa famille.	83
Racine et le théâtre profane à la fin de sa vie.	85
Port-Royal	88
La mort	90
Livres de la bibliothèque de Racine.	92
Portraits de Racine.. . . .	94
Quelques interprétations de Racine, du XVIII ^e siècle à nos jours.	96



Imprimerie Tournon et C^{ie}
20, rue Delambre, Paris-14^e

Dépôt légal : n° 1356, 1^{er} trimestre 1968



Imprimé en France

[illegible]

BNQ



000 467 027



Musée du Québec, Québec / Théâtre Port-Royal, Montréal
Janvier-Mars 1968